BIBLIOTHEQUE
CHOISIE
DE
M. COLOMIES.

SECONDE EDITION REVUE
& augmentée de beaucoup par
l'Autheur.





A AMSTERDAM,
Chez GEORGE GALLET.

M. DC. XCIX.



AVERTISSEMENT.

IL y a long-tems que mes Amis desirent de moi une Bibliothéque Choisie; c'est-à-dire quelque chose de plus satisfaisant que ce qui a paru jusqu'ici sous le nom de Bibliothéque. Mais comme cét Ouvrage demande beaucoup de tems & de peine, j'avois toûjours fait difficulté de m'engager à y travailler. Enfin vaincu par leurs solicitations, j'en donne aujourd'hui dans ce Volume un petit essay. Mon dessein n'est pas d'y parler de toute sorte de Livres; mais seulement de quelques uns de ceux qui regardent les belles Lettres, ou qui ont fait & qui font encore aujourd'hui les délices de nos Savans. Je ne mesle dans cét Ouvrage aucune aigreur contre personne; & dans la Censure que je fais de certains endroits de plusieurs Livres, je tasche toûjours de rendre justice au mérite de leur Autheur. J'ay

ajoûté dans cette seconde édition plusieurs choses particulieres ; qui par consequent ne déplairont pas à mes Confreres les Bibliothécaires, pour qui j'écris principalement.

EX ACTIS ERUDITORUM Lypsiæ Anno 1684. pag. 314.

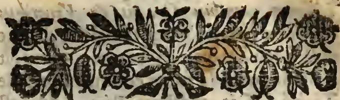
INter eos qui studium adhibent, ut libri qui prodeunt, cum judicio indicentur, non contemnendam operam præstare cœpit Paulus Colomesius Rupellanus, eruditionis atque industriæ suæ specimen insigne exhibens in Libello hoc usu brevissimo, & non nisi centum librorum historiam referente. Eorum selectum suo arbitrio fecit, nullo, qui appareat, materiarum ordine observato: Editiones tamen optimas notavit, &, ubi epicrisin addit, ea usus est moderatione, ut neque sectæ studia facile detegat, neque de maledicentia querendi ansam cuiquam præbeat, etsi errores aliquando non reticeat. Optamus itaque ut laborem suum continuet Author doctissimus, utque sit qui Gallicè scripta Latinè vertat, nisi ipse hac lingua inposterum uti malit, sicut uti illa in aliis Scriptis non dubitavit.



TABLE DES LIVRES

Contenus dans cette Bibliothéque.

Gro-



BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

Francisci Vavassoris Liber de ludicra dictione, Parisiis apud Cramosium 1658. 4.

CE Livre, qui ataque nos Poëtes Burlesques, est admirable dans son genre; & l'on ne peut raisonner plus solidement ni plus ingenieusement que fait cét illustre Jesuite. Que dirai-je des graces & des beautez de son stile, de la finesse de sa Critique, & du jugement qu'il nous donne des plus celebres Autheurs de l'antiquité? Certes le savant M. Grævius ne pouvoit loüer plus dignement cét Ouvrage, qu'en l'appellant dans ses Notes sur Hésiode,

Librum omnibus Gratiis & Veneribus conditum; & si l'éloquent M. de Balzac eust vêcu un peu davantage, il auroit loüé de toute sa force cét incomparable Traité. Cét excellent Pére, qui est mort depuis quelques années, a fait d'autres Livres, dont les titres se trouvent au devant de ses Poësies posthumes publiées par le Pére Lucas Jésuite. M. Græviūs, que je viens d'alleguer a fait l'éloge du Pere Vavasseur dans ses Notes sur les offices de Cicéron p. 109. en cès termes: *De jocis vide inprimis Fr. Vavassoris viri doctissimi, & quo elegantiorem vix nostra vidit ætas, non ita pridem bonis omnibus extincti politissimum & eruditissimum Librum de ludicra dictione.*

Joannis Dallæi Tractatus de Usu Patrum, Genevæ 1655. 4.

Les sentimens sont assez partagez touchant cét Ouvrage. Les Presbyteriens en font grand état; & les Episcopaux d'Angleterre ne l'estiment guere. Parlant autrefois de ce Livre à un savant homme, (qui est aujourd'hui de

l'ordre de ces derniers) il me dit qu'à son avis c'estoit le moindre des Ouvrages de M. Daillé, & qu'il s'étonnoit qu'aiant une lecture des Péres assez considérable, il se fust servi de cette lecture là, pour obscurcir le mérite de l'ancienne Eglise. M. Scrivener, Théologien Anglois, est du mesme sentiment, dans son Apologie pour les Péres contre le même M. Daillé. Je laisse au Lecteur la liberté de prendre quel parti il voudra, & je me contente de remarquer que M. Daillé s'est trompé à la page 263. de ce Livre, où il allégue S. Cyprien dans son Epitre 59. touchant la Communion des Enfans. J'avoue que l'édition de M. Rigaut porte, *ut intra octavum diem eum qui natus est baptizandum & sacrificandum non putares.* Mais au lieu de *sacrificandum,* il faut lire *sanctificandum*, comme a l'édition d'Erasme & celle de M. Fell Evesque d'Oxfort; *baptizari & sanctificari* signifiant dans S. Cyprien la même chose, comme il paroist par son Epître à Magnus, qui est la sixiéme du premier livre; où se lisent ces mots; *Pro tua religiosa diligentia consuluisti mediocritatem nostram, fili charissime, an inter cæteros*

hæreticos eos quoque qui à Novatiano veniant, post profanum lavacrum baptizari & sanctificari in Ecclesia Catholica legitimo & vero & unico Ecclesiæ baptismo oporteat. André Rivet, avant M. Daillé, fait la même faute au 9. ch. de son Traité de l'authorité des Peres. Le même M. Daillé à la page 244. du même livre, & M. Suicer dans son Trésor Ecclesiastique p. 7. n'ont pas sû à qui Clement d'Alexandrie devoit ce qu'il dit du nom d'Abraham, qu'il signifie *Pater electus soni.* Ce savant Docteur tenoit cela de Philon le Juif, au livre qu'il a fait des noms changez à quelques personnes dans l'Ecriture, page 21. de l'édition d'Hœschélius.

Coûtumes des Juifs de Léon de Modéne, Rabin de Venise, traduites de l'Italien, par le Sieur de Simonville, à Paris chez Bilaine 1681. 12.

NOus n'avons point de Livre qui nous instruise plus exactement &

en moins de mots des Coûtumes des Juifs que fait celui-ci ; & le Pere Richard Simon, autrefois Prestre de l'Oratoire de Paris, a eu grande raison de le traduire en François pour l'utilité du Public. J'avouë que sa traduction auroit esté plus complete, s'il avoit vû l'Original dont Léon de Modéne fit présent à Guillaume Boswel, Ambassadeur d'Angleterre à Venise ; car voici par exemple ce que dit Léon dans son Manuscrit, aprés avoir parlé au second ch. de la quatriéme partie, de la coûtume qu'ont les Juifs de repudier leurs femmes & d'en prendre d'autres, *Ed in Italia*, ajoute-t-il, *hanno usato chiederne licenza e pigliare dispensa dal Papa*. C'est ce que m'a apris le docte Selden dans son Traité *de Successionibus in Bona defuncti* ch. 14. & dans son *Uxor Ebraïca* page 72. & suiv. & qui ne se trouve point dans la traduction du Pere Simon. Au devant de cette traduction le Pere Simon a mis une Préface, dont je ne fais guere moins d'estime que de l'ouvrage de Léon. A la fin, il a ajoûté deux Dissertations, l'une touchant les Caraïtes, & l'autre touchant les Samaritains. Aprés quoy se voit un

Suplément du même aux Céremonies des Juifs, avec un Discours touchant les differentes Messes ou Liturgies qui sont en usage dans tout le monde. Ce que le Pere Simon dit des Caraïtes est principalement tiré d'un Commentaire sur la Loy, d'un Autheur Caraïte nommé Aaron fils de Joseph, qui vivoit vers la fin du treiziéme Siecle. Buxtorf dans sa Bibliothéque Rabinique fait mention de quelques autres Ouvrages de ce même Caraïte. Mais pour estre pleinement informé touchant les Autheurs Caraïtes, il faut avoir recours à l'incomparable Selden dans sa Dissertation *de Anno Civili Judaeorum*, dans son *Uxor Ebraïca*, dans ses Livres *de Synedriis*, & ailleurs. Ce que le Pere Simon dit des Samaritains, est tiré de deux Lettres que les Synagogues de Sichem & d'Egypte écrivirent autrefois à Scaliger. Ces Lettres ne tomberent jamais entre ses mains, ayant esté retenuës par Genebrard & par quelques autres. Aprés la mort de Scaliger, feu M. de Peiresc, qui estoit l'homme du monde le plus curieux, trouva le moyen de les avoir, & pria le Pére Morin d'en faire une traduction Latine. De-

quoy celui-ci s'estant fidélement aquité, il renvoia l'Original à M. de Peiresc. C'est ce que l'on peut voir un peu plus au long dans la Vie de ce grand homme, écrite par M. Gassendi, sur les années 1608. & 1632. Outre cette Traduction de Léon de Modéne, nous avons du Pére Simon des Remarques Latines sur les Opuscules de Gabriel Sévére, Archévesque de Philadelphie, & des Remarques Françoises, qui sont fort ingénues, sur le Voyage du Mont-Liban du Pere Dandini, Jésuite. Il a aussi fait l'Histoire Critique du Vieux Testament, au sujet de laquelle j'ay écrit une Lettre à M. Justel, qui est imprimée. Nous avons aussi du Pere Simon l'Histoire Critique du Nouveau Testament, qui est à mon avis plus judicieusement écrite que celle du Vieux. On a imprimé à Londres la vie ou plûtôt la censure des Ouvrages du Pere Morin, qui est du Pere Simon. Je ne doute point aussi qu'il ne soit l'Autheur de l'Histoire Critique de la créance & des coûtumes des Nations du Levant, & de l'Histoire de l'origine & du progrés des Revenus Ecclésiastiques.

Replique de M. de Girac à M. Costar, à Leyden 1660. 8.

VOici la plus forte Piéce de M. de Girac contre M. Costar, mais où il lui est échapé de faire deux fautes qui méritent d'estre relevées. La premiére est à la page 60. où il dit qu'il ne croit pas qu'aucun Autheur digne de foi ait écrit qu'Achille fut nourri de moüelles de Lions. Cependant voici de quelle façon Achille parle de sa nourriture, au second livre de l'Achilleide de Stace:

Non ullas ex more dapes habuisse, nec ullis
Uberibus satiasse famem, sed spissa Leonum
Viscera, semianimesque libens traxisse medullas.

De plus, Libanius, en deux Harangues qu'il a faites, l'une pour loüer Achille & l'autre pour le blâmer, dit formellement que Chiron nourrit Achille de moüelles de Lions. L'autre faute de M. de Girac se rencontre dans la mesme page, où il dit que Plutarque assûre qu'A-

qu'Achille fut nourri de choses qui n'ont point de sang. L'endroit de Plutarque est au 4. livre des Propos de table, question premiére, qu'Amiot a ainsi tourné : *Mais ce Philinus icy, comme un nouveau Chiron, nourrit son fils en la maniere que fut élevé Achille dés son enfance, de viande dont il n'a point esté tiré de sang, c'est à sçavoir des fruits de la terre.* Par où il est clair que M. de Girac s'est trompé en suivant Amiot. Il falloit tourner avec feu M. de Méziriac, le plus savant homme de l'Académie Françoise : *Mais ce nouveau Chiron nourrit ce garçon dés sa naissance, tout au rebours d'Achille, à sçavoir de viandes non sanglantes.* Vigenere sur le Tableau de Philostrate intitulé, *la nourriture d'Achille*, s'est aussi trompé aprés Amiot, sur ce passage de Plutarque. Au reste, les deux remarques que je viens de faire, n'empeschent pas que je ne souscrive trés volontiers au bel éloge que M. de Balzac donne à M. de Girac dans une de ses Lettres Latines, & que j'ai rapporté ailleurs.

Florus cum notis Salmasii, Lug. Bat. 1655. 8.

QUelque exacte que soit cette édition de Florus, & de quelques bons Manuscrits que se soit aidé M. de Saumaise afin de le corriger, il n'a pas trouvé en son chemin un fragment considerable de cét Autheur, rapporté par Pighius sur Valére Maxime, page 390. de l'édition de Colérus, en ces termes: *Solatium pro subsidio posuit etiam L. Florus auctor non contemnendus; cujus verba, quia in vulgatis libris non habentur, adjungam. Sunt autem lib. 2. c. 7. ubi de Rhodiis: Aderant, inquit, Rhodii, nauticus populus. Nam Rhodos opinatissima Insula, & totius Asiæ Insularum metropolis, cum penè omnibus Cycladibus arma pertimescens, Romano jamdudum se fœderatam populo illi se conjunxerat, & navali bello solatia condonabat. Opinatissima* dans ce passage se prend pour *celeberrima*: Voiez le Docte Présīdent Savaron, dans ses Notes sur Sidonius page 29. A propos de ce fragment de Florus, je remarquerai

ici

ici que Selden dans son *Mare Clausum* page 205. de l'édition in octavo, raporte d'un ancien Autheur nommé Ethelwerd, un fragment des Commentaires de Jules César, qui ne se trouve point dans les imprimez.

La Pratique des Vertus Chrêtiennes, ou Tous les devoirs de l'homme, à Roüen 1669. 12.

DE tant de Livres qui se sont faits pour regler la conduite des Chrêtiens, il y en a peu qui soient du mérite de celuy-ci. L'Autheur, qui par une singuliére modestie a caché son nom, ne peut avoir esté qu'un de ces Chrêtiens du premier ordre, qui sont comme les Anges tutelaires des lieux où ils vivent. Il paroist en effet dans cet Ouvrage une piété si rare & si éminente, qu'il faut nécessairement que l'ame de celui qui l'a composé en ait esté toute pénétrée. Jamais homme ne découvrit le foible de ses semblables avec tant d'adresse & tant de douceur: Jamais homme ne nous mit entre les mains de plus fortes armes

pour combattre nos ennemis : Jamais homme ne nous fit des leçons plus belles ni plus touchantes pour nous porter à nôtre devoir : Jamais homme enfin ne nous ouvrit le Paradis de meilleure grace.

Missa Latina quæ olim ante Romanam circa septingentesimum Domini annum in usu fuit, bona fide ex vetusto authenticóque Codice descripta à Matthia Flacio Illyrico, Argentinæ 1557. 8.

LA destinée de ce livre a esté en divers temps bien diférente. Illyric, qui l'a publié, & les Lutheriens avec lui crurent d'abord que c'estoit là l'Ordre de la Messe qui avoit lieu en France & en Allemagne, avant que l'Ordre Romain y fust introduit. Et comme ils le croioient contraire à la créance & à la pratique des Catholiques, ils en triomfoient en toutes rencontres. Les Catholiques de leur costé, sans examiner ce Missel fort particuliérement, le défen-

défendirent dans leurs Indices. C'est ce que fit d'abord Philippe second, Roi d'Espagne, par le Conseil & à la requeste du Duc d'Albe, & ensuite le Pape Sixte cinquiéme. Les Lutheriens venant à examiner ce Missel avec plus de soin, & voiant qu'il ne leur estoit pas favorable, suprimérent tous les exemplaires qu'ils pûrent trouver, si bien qu'il est devenu extrémement rare. Les Catholiques se prévalant de cette retractation, ont fait r'imprimer depuis ce Missel, nonobstant la défense du Pape & du Roi d'Espagne. Le laborieux Pére le Cointe, Prestre de l'Oratoire, l'a inséré au second tome de ses Annales Ecclésiastiques de France. Depuis, l'Eminentissime Cardinal Bona l'a ajoûté à la fin de ses Liturgiques; & au ch. 12. du premier livre de ce même Ouvrage, il prouve fortement contre du Peyrat & le Pére le Cointe, que cet Ordre de la Messe n'est pas celui qui avoit lieu en France avant Pepin & Charlemagne, mais qu'il est plus nouveau de quelques Siécles; qui est aussi le sentiment du docte Pére Ménard Religieux Bénédictin, dans ses Notes sur le Sacramentaire de S. Grégoire. Au

reste,

reste, le Cardinal Bona s'est trompé, croiant que Cassander n'avoit jamais vû l'Ordre de la Messe publié par Illyric; Outre que dans un Recueil d'anciennes Priéres fait par Cassander, il s'en trouve quelques unes qui sont aussi dans le Missel d'Illyric, voici comme parle Fr. Baudoin, fameux Jurisconsulte, écrivant à Cassander, de Francfort l'an 1557. c'est à dire la même année que ce Missel fut imprimé: *Francofordiam reversus, reperi Illyrici ad me literas cum libello de Missa ad Palatinum nostrum.* (Il entend Othon Electeur Palatin à qui le livre est dédié.) *Rogat ille meum judicium de suis Missæ antiquitatibus. Ego id ad te nunc refero, & libellum ipsum mitto, de quo quid sentire debeamus familiariter nos moneas, ut de quare tam multi multa confuse balbutiunt, recte & distincte respondere aliquando possimus.* Ajoûtons ici pour la fin le veritable nom d'Illyric, qui est *Frantowitz*, comme le découvre Bucholcer le fils à la page 831. de sa Chronologie, ou plûtôt de la Continuation de celle de son Pére, imprimée à Gorlitz l'an 1599. *Verum & integrum*, dit-il, *Flacii nomen ego ex certis anthoribus cognovi*

novi esse tale : Matthias Francowitzius, cognomento Flacius, gente Illyricus, patriâ Albonensis. Ce savant Luthérien mourut l'an 1575. âgé de 56. ans. Son principal Ouvrage est *Clavis Scripturæ*, dans lequel, de l'aveu même du Pere Simon, dans son Histoire Critique du Vieux Testament, il fait paraistre une grande connoissance du stile de l'Ecriture.

Rosier des Guerres, attribué à Loüis XI.

CE livre contient plusieurs instructions considerables pour le Roi Charles 8. fils de Loüis XI. & fut publié à Bordeaux l'an 1616. par le Président d'Espagnet, grand Chymiste, sur un Manuscrit trouvé au Château de Nérac. Mais comme remarque M. Naudé dans son Addition à l'Histoire de Loüis XI. page 72. ce Président n'a rien fait pour le public faisant imprimer ce livre, tronqué & mutilé de la seconde partie, & des trois derniers chapitres de la premiére; puis qu'il avoit esté publié tout entier dés l'an 1523. in folio. Ce que n'a pas sû

M. Jo-

M. Joly, Chanoine de Nôtre Dame de Paris, qui, dans son excellent Recueil de Maximes, croit sans fondement avec d'autres, que Loüis XI. en soit l'Autheur : Bien que cét Ouvrage ait seulement esté composé de son ordre, par une personne qui s'est cachée sous cette Anagramme *en reproche n'y siet.*

Jac. Aug. Thuani Historiarum sui temporis pars prima, Paris. apud Patissonium 1604. *fol.*

QUelque édition que l'on ait de l'Histoire de M. de Thou, il faut y joindre ces dix-huit premiers livres imprimez chez Patisson, à cause de certains endroits qui ne se rencontrent point dans les autres éditions. Pour en donner quelque goust au Lecteur, j'en produirai ici un exemple. M. de Thou faisant l'Eloge d'Isidore Clarius, Moine du Mont-Cassin, & ensuite Evesque de Foligni, qui mourut en reputation de Sainteté, dit que *quadraginta horis ad deosculationem patuit, quod minime voluisset.* Ces derniers mots, *quod minime voluisset*, ne se

ſe trouvent que dans l'édition de Patiſſon, qui pour de pareils trais ne fut pas fort bien recüe à Rome. Voici ce que nous en aprend l'illuſtre Pierre du Puy, (qui a eſté depuis Bibliothécaire de ſa Majeſté, conjointement avec M. de S. Sauveur ſon frére) dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 11. Janvier 1607. *La premiére partie de l'Hiſtoire de M. de Thou a eu mille traverſes à Rome de s'eſchapper de la cenſure. Mon frere (* c'eſt Chriſtophle du Puy, qui eſt mort Chartreux *) y a ſervi M. de Thou comme ſon devoir l'y obligeoit. M. le Card. du Perron, avec lequel il eſt maintenant a monſtré combien il eſtoit amy de M. de Thou, & qu'il l'affectionnoit grandement, ayant commandé a ce Scioppius de ſe taire, qui vouloit au livre qu'il a fait contre vous eſcrire contre ledit Seigneur Preſident, ſur ce qu'il louë en ſon Hiſtoire pluſieurs grands Perſonnages, comme Phil. Melanchthon. M. Caſaubon & autres. Les Cardinaux Sforce & Seraphin ont auſſi fort deffendu ce livre.* Le même M. du Puy dans une Lettre à Scaliger, le 20. May 1606. dit qu'il y avoit à Généve un Miniſtre, (je croi que c'eſtoit Simon Goulart) qui vouloit mettre en François l'Hiſtoire de M. de Thou,
 mais

mais que le coup avoit esté rompu. M. Boule, de Marseille, autrefois Ministre, & depuis Conseiller & Historiographe du Roy, dans la Préface de son Essay de l'Histoire des Protestans, dit qu'il travaille depuis quelques années à la Traduction de l'Histoire de M. de Thou. Mais son travail n'a point paru. M. du Ryer, de l'Académie Françoise, a tourné la moitié de cette même Histoire. Aprés sa mort, M. Cassander, de qui nous avons une Traduction de la Rhétorique d'Aristote, promettoit de continuer. Mais je n'apprens pas qu'il l'ait fait.

Clamor Regii sanguinis adversus parricidas Anglicanos.

L'Autheur de ce livre est Pierre du Moulin, Chapelain du Roi de la grande Bretagne & Chanoine de Cantorbéry. Feu M. Morus le fit imprimer en Hollande avec une Epître dédicatoire de sa façon à Charles 2. Roi d'Angleterre. Ce qui fit croire qu'il estoit l'Autheur de la Piéce même, & lui attira bien des injures dans la Réponce qu'y

qu'y a fait Milton ; & outre cela un ſanglant Diſtique Latin dans la Gazéte de Londres, qui couroit alors toutes les ſemaines. Mais la verité eſt qu'il n'eſtoit que l'éditeur de l'Ouvrage ; & que Milton ſe trompa comme fit autrefois Calvin, qui aiant crû que Fr. Baudoin, dont j'ay déja parlé, eſtoit l'Autheur d'un livre intitulé, *de Officio viri pii in religionis diſſidio*, lui dit mille injures dans ſa Réponce ; quoi que ce fuſt Caſſander, & non pas Baudoin, qui l'euſt composé. Auſſi Baudoin ne demeura-t-il pas muet ; mais écrivit trois Apologies, qui méritent d'eſtre lües, particulierement de ceux qui ne connoiſſent Calvin que fort imparfaitement.

La Vie d'Agricola de Tacite, traduite en François, à Paris chez Camuſat 1639. 12.

LE Traducteur de cette Vie d'Agricola eſt M. Hobier, comme nous l'aprenons de M. de Balzac écrivant à M. Chapelain le 30. Aouſt 1639. Ses paroles ſont trop belles pour n'eſtre pas ici rapor-

tées: *Qu'il y a*, dit-il, *de sagesse & de bon sens en M. Hobier! que sa diction est chaste & réglée! Il me semble, Monsieur, que la definition de* vir bonus dicendi peritus, *a esté faite exprés pour luy, & que tous ses mots sont marquez du caractére de la vertu. Je n'ay pas esté plus avant que sa Préface, qui mérite d'estre considérée avec soin, à laquelle je me suis arresté avec plaisir. Nous parlerons donc une autre fois de la Vie d'Agricola.* Ce M. Hobier a aussi traduit en François un Traité de Tertullien de la Patience, & un autre de l'Oraison.

Aviso piacevole dato alla bella Italia. 1586. 4.

CE Livre (qui a esté refuté par Bellarmin) est une Censure de la Cour de Rome; mais dont le stile est si beau, que les Italiens même l'ont admiré. L'Autheur est un François nommé Perrot, qui, au raport de M. de Thou dans son Histoire, sur l'année 1585. accompagna en sa jeunesse Gabriel Aramont, Ambassadeur de sa Majesté vers Solyman. Depuis,

Depuis, eſtant venu en Italie, il y fit des habitudes conſidérables. Il y connut, entr'autres grands hommes, le Pere Paul, Théologien de la Republique de Veniſe, à qui il voüa une ſi grande affection, qu'il la lui continua juſques à la mort. Les Italiens de leur côté en faiſoient une eſtime particuliere, le traitant ordinairement de vrai Iſraëlite, à cauſe de ſa candeur & de ſa débonnaireté. Nous avons auſſi de ce M. Perrot une Traduction Italienne de la Verité la Religion Chrétienne de M. du Pleſſis-Mornay, imprimée à Saumur l'an 1612. Parmi nos François, Loüis des Maſures dans ſes Poëmes Latins, Hubert Languet dans ſes Lettres à Philippe Sidney, & M. de Liques dans la Vie de M. du Pleſſis, parlent de lui avec éloge.

Petri Picherelli Opuſcula Theologica, *Lugd. Bat.* 1629. 12.

DEs divers Ouvrages de Picherel ſur l'Ecriture S. nous n'avons vû juſqu'ici que ces Opuſcules, qui

ont été recüeillis & publiez par André Rivet, Théologien de Leyde, comme il le découvre en un endroit de ſon Commentaire ſur l'Exode. Mais il vaudroit preſque autant que nous ne les euſſions point, que de les avoir dans l'état qu'il les a donnez; je veux dire défectueux preſque par tout; comme le juſtifie authentiquement l'exemplaire que je me ſouviens d'avoir veu chez M. Voſſius, dans lequel toutes les lacunes ſont remplies de la main de feu M. Grotius. Touchant les éloges donnez à Picherel, le Lecteur peut conſulter ma France Orientale.

Hugonis Grotii Commentarius de Imperio Summarum Poteſtatum circa Sacra, Pariſ. 1648. 8.

CE Livre a été compoſé plus de trente ans avant que d'étre imprimé. M. Grotius eſtant en Angleterre l'an 1613. le communiqua à un des plus ſavans Eveſques du païs, nommé Lancelot

lot Andrews, qui l'ayant retenu long temps, le lui renvoia ensuite; lui conseillant, aussi bien que Jean Overall Evêque de Norwic, de le corriger en quelques endroits, qui apparemment touchoient l'Eglise Anglicane. Depuis, M. Grotius le garda toûjours sans le publier. Aprés sa mort, Adrien Vlacq, Imprimeur de la Haye, en ayant recouvert une Copie, apostillée de la main de M. Blondel, il la fit imprimer à Paris. Ce que semble n'avoir pas sû M. Scrivener, qui à la page 89. de son Apologie pour l'Eglise Anglicane, traite de *Nugator*, l'Autheur de ces Apostilles. Le savant Gérard Vossius souhaitant dés l'an 1625. de voir ce livre imprimé, voici ce que M. Grotius lui répondit de Paris, où il étoit alors, dans une lettre dont je garde l'Original: *Non est è re mea ut in Galliis edatur nostra Scriptio pro Summarum Potestatum Jure circa Sacra: quam quidam amici edi hîc vellent, deletis omnibus locis qui è Scriptis Protestantium citantur; quod mihi non placet.* Ce même Traité a été depuis r'imprimé à la Haye, & ensuite inséré dans le Corps des Ouvrages Théologiques de M. Grotius, imprimez à

Amsterdam chez Blaeu. Selden au premier livre *de Synedriis Ebræorum* p.426. & suiv. appelle ce Traité *perquam egregium*, & M. Sarrau dans ses Lettres p. 171. *illustre doctrinæ exquisitioris monumentum.*

Grotii Historia Belgica, Amstelod. 1657. *fol.*

IL en est de cette Histoire comme du Livre dont je viens de parler. Elle n'a vu le jour qu'aprés la mort de son Autheur; M. Grotius ayant eu ses raisons pour la tenir prisonniere pendant sa vie. Casaubon, qui en avoit lû quelque chose dés l'an 1613. en parle avantageusement, écrivant de Londres à M. de Thou: *Nolo nescias*, dit-il, *vidisse me hîc Hugonem Grotium, virum probitatis & doctrinæ admirandæ. Multus mihi cum eo fuit & quotidiè est sermo de tua dignitate, téque ille, uti par est, & amat & suspicit. Scripsit Historiarum libros* 21. *de rebus gestis in patria ab annis* cir-

circiter 50. Pauca adhuc legi, sed quæ valdè mihi sunt probata. Sunt aliæ virtutes illius propter quas pluris etiam illum facio. Nam de hodiernis contentionibus in negotio religionis & doctè & piè judicat, & in veneratione antiquitatis cum iis sentit, qui optimè sentiunt. Joignez à Casaubon Daniel Heinsius, qui dans une Lettre à M. Grotius lui parle en ces termes: *Ita munus molestissimum sustinuisti hactenus, ut quæcumque in Republica jam restant, aliud agendo sustinere possis; &, quod fidem quoque superat, tanquam in otio absolutam Patriæ Historiam occupatissimus scripsisti. Quam qui olim legent, obstupescent, salvo Taciti splendore & augusta majestate, dici aliquid floridius potuisse.* Apres de si beaux éloges faut-il s'étonner que Madame Grotius ait refusé d'acorder à M. Sarrau le Manuscrit de cette Histoire pour la somme de deux mille livres? Je ne sai de quelle façon Messieurs ses Enfans traitérent depuis avec Blaeu; mais enfin nous devons à ce célébre Imprimeur cette belle Histoire, qui a été traduite en François par M. l'Héritier. Outre Grotius; Don Carlos Coloma, le Cardinal Bentivoglio,

&

& le Pére Strada (contre qui Scioppius a écrit un petit Livre intitulé *Infamia Famiani Stradæ*) ont auſſy fait l'Hiſtoire des Guerres, de Flandre.

La Chaſſe Royale, composée par le Roy Charles IX. à Paris 1625. 8.

NE ſachant rien de particulier touchant cet Ouvrage, je me contenterai de rapporter les témoignages de quelques Autheurs. Amiot dans ſon Epitre dédicatoire à Charles IX. dont il avoit été Précepteur, ſur la Traduction des Morales de Plutarque: *Nous pouvons raiſonnablement avec le temps eſperer & nous promettre de vous que vous ne ſerez pas moins ſçavant que le Roy François premier voſtre grand Pere, ſur les arres de la connoiſſance de pluſieurs belles choſes que vous avez ja acquiſes, & mêmement ſur le Livre que vous mettez preſentement par écrit en beaux & bons termes touchant l'Art de la Venerie.* Amadis

dis Jamain dans ses Poësies, parlant à Charles IX.

Diane qui aux bois son mestier vous aprit
Comme à son Orion vous a fait de l'esprit
Enfanter un beau livre escrit en tel langage
Que les plus eloquens & sçavans de nôtre âge
Confessent rougissans que vous les surpassez
Ainsi par vos Escris les ans vous devancez.

Belleforest à la fin de ses grandes Annales : *Charles 9. étoit si bien versé en la Venerie, qu'il en a escrit un Livre lequel surmonte tout le sçavoir de ceux qui onc devant luy se meslerent de cet exercice, lequel a été plus qu'autre chose le sujet de la brieveté de sa vie.* Brantôme dans la Vie de Charles 9. *Je m'estonne que Monsieur de Rets* (Albert de Gondy) *ou M. de Villeroy* (Nicolas de Neufville) *n'ont fait imprimer & mis en lumiere ce beau Livre de la Chasse & Venerie qu'il a composé, dans lequel il y a des advis & secrets, que jamais Veneur ne sçeut ny ne peut atteindre, ainsi que j'en ouis discourir quelquefois audit Mareschal de Rets de quelques tres rares traits qui sont là dedans, descrits avec un tres beau & tres*

tres eloquent langage. Matthieu dans ses Remarques d'Etat, sur M. de Villeroy : *Le Roy Charles 9. appelloit M. de Villeroy son Secretaire, luy confioit ses plus intimes pensées, luy dicta un Livre de la Chasse, & quelques Poëmes, & entr'autres celui qu'il addressa à Ronsard, où il luy dit :*

Ton esprit est, Ronsard, plus gaillard que le mien,
Mais mon corps est plus jeune & plus fort que le tien.

La Réponse de Ronsard commençoit en cette sorte :

Charles, tel que je suis, vous serez quelque jour,
L'age vole tousjours sans espoir de retour.

Messieurs de Saincte-Marthe dans l'Histoire Généalogique de la Maison de France, dans la Vie de Charles 9. *Le Roy Charles daigna prendre la peine de composer un Traité de la Chasse, recueilly & amassé par la diligence de ce grand & renommé Conseiller & Secretaire d'Etat Nicolas de Neufville Seigneur de Villeroy: Oeuvre qui peut estre mis au rang de ceux*

que

que jadis sur pareil sujet escrivirent l'Empereur Frideric second & Gaston Phœbus Comte de Foix. Naudé dans son Addition à l'Histoire de Loüis XI. p. 374. *Charles 9. a fait des Livres de la Venerie & de la Chasse qui ont été imprimez l'an* 1625. *quoy qu'imparfaits, la mort ne luy ayant donné le loisir d'y apporter la derniere main. Il estoit d'ailleurs si amateur de la Poësie, que l'un des ornemens de celle de Ronsard, est d'y voir les Vers d'un si brave Roy entremeslez.*

Titus Livius variorum, accurante Gronovio Amstelod. 1665. 3. voll. 8.

APrés toute la peine que s'est donné le docte Gronovius de corriger sur divers Manuscrits le texte de Tite Live, l'on ne peut douter que ce ne soit là, la meilleure édition que nous en ayons. Il ne faut pourtant pas laisser d'y joindre les lettres de M. son fils, qui dans un âge peu avancé *patris mensuram implevit.* On y trouvera quantité d'endroits

qui regardent la Géographie, admirablement corrigez. Ce qui nous doit consoler en quelque façon de la perte de tant de Décades d'un si excellent Historien. Il pourra même arriver que dans le temps qu'on y pensera le moins, on découvrira quelques livres de cet Autheur. En effet ne lisons nous pas dans les Voiages d'un galant homme, nommé Pietro della Valle, ces paroles remarquables? *Dans la Bibliothéque Ottomane il y a* (savoir l'an 1615.) *un Tite Live entier, c'est à dire sans aucune Décade qui y manque. Il y a dit-on quelques années que le Grand Duc traite pour l'avoir, & en a fait offrir cinq mille Piastres. On n'a pas voulu le luy donner. Monsieur l'Ambassadeur de France* (Achille de Harlay, depuis Evesque de S. Malo) *& moi en avons fait offrir sous main dix mille écus à celui qui garde les Livres. Ce Bibliothécaire nous l'a promis à cette condition. Mais le mauvais sort de Tite Live veut que ce Barbare ne la sû retrouver, aprés l'avoir cherché l'espace de quelques mois, & il n'est pas possible de s'imaginer ce qu'il peut être devenu.* Estant à Paris l'an 1665. j'apris de M. Cha-

Chapelain, de l'Académie Françoise, qu'il y avoit eu aussi dans l'Abbaye de Fontevraud des Décades de Tite Live que nous n'avons point. Depuis, c'est à dire l'an 1668. il m'en écrivit la Lettre que voici:

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous n'ayez receu la réponce que je fis à vôtre Lettre aussi tost que je l'eus receuë, & que vous n'en soyez demeuré aussi satisfait que je le fus de vôtre obligeant souvenir & de la part que vous m'y donniez de vos études & des choses que vous aviez prestes à publier. Depuis, j'ai apris de M. de la Mothe le Vayer que vous aviez fait imprimer un Ouvrage, dans lequel vous m'aviez allégué pour témoin de la perte que nous avions faite en nos jours de ce qui manque à l'édition commune de Tite Live, comme le tenant de moi. Je puis vous l'avoir dit en effet, comme à beaucoup d'autres, non pas pour avoir vû moi-même les batoirs faits des vieilles membranes qui contenoient les Décades

des perdues, mais pour l'avoir appris de la bouche d'un fort homme d'honneur il y a prés de quarante ans, qui avoit été Gouverneur de feu M. le Marquis de Rouville, dont le fils est encore en cette Cour ; qui m'assura, par tout ce qui peut faire croire une vérité, qu'estant avec son Pupille en une de ses terres proche de Saumur, & le voulant faire exercer à la longue paume, il avoit envoié acheter des batoirs à Saumur, desquels considérant le parchemin, il lui sembla voir, en la plusꝑart, des titres Latins de la huitiesme, dixiesme, & onziesme Décade de cet Autheur ; ce qui lui donna une grande curiosité de savoir ce qui en estoit. Il fut donc chez le Mercier qui les avoit vendus ; de qui il sçeut que l'Apoticaire de l'Abbaye de Fontevraud ayant trouvé dans un coin d'une chambre de cette Abbaye, une haute pile de volumes en parchemin, & ayant lû en plusieurs que c'estoit l'Histoire de Tite Live, il les demanda à l'Abesse d'alors, comme estant un Livre qui étoit là de nul usage, à cause qu'il étoit imprimé, & que ces parchemins là lui pourroient estre de quelque utili-

utilité. L'Abbeſſe les lui accorda ſans peine & il les vendit à ce Mercier, qui en fit faire une multitude trés grande de batoirs, dont il lui fit voir encore plus de douze douzaines, ſans ceux qu'il avoit déja débitez & envoiez au loin ; ceux qui lui reſtoient portant par ci par là les mêmes titres & paroles Latines qui juſtifioyent les mêmes choſes des Décades perdues que les premiers qu'il avoit fait acheter. J'ai eſté bien aiſe, Monſieur, de vous confirmer par ce détail ce que je vous en avois dit en gros, afin que vous ayez dequoi juſtifier que vous ne m'aviez pas allégué ſans fondement en cette rencontre. Continuez cependant vos travaux, & obligez le public de vos richeſſes, pour vôtre gloire & ſon inſtruction. Je ſuis avec beaucoup de paſſion & d'eſtime

MONSIEUR

Vôtre trés humble & trés obéïſſant Serviteur
CHAPELAIN.

Je finiray ce Chapitre en remarquant aprés Antonin Archev. de Florence dans la 4. partie de sa Somme, que le Pape Gregoire I. faisoit brûler tout ce qu'il trouvoit de Tite Live, sous prétexte des superstitions, qui se rencontrent dans ses Decades. Cardan au second livre de la Sagesse dit que le même Pape fit brûler Afranius, Nævius, Ennius, & d'autres Poëtes Latins, dont nous n'avons que quelques fragmens. Il dit la même chose de Gregoire de Nazianze à l'égard des Comiques & des Lyriques Grecs. Ce qui est confirmé par Pierre Alcyon Florentin dans son excellent Traité de l'Exil.

Catechismus Concilii Tridentini sæpiùs recusus.

LE Pére Alby Jésuite dans la Vie du Card. Sirlet prétend que ce savant homme soit l'Autheur de ce Catéchisme. Mais Antoine Fabrice, de Liege, dans la Préface qu'il a mise au devant de son édition, dit que ce Cardinal n'a pas esté le seul Autheur de ce Ca-

Catéchisme, mais que c'est un Ouvrage où plusieurs doctes mains ont travaillé. Ce que je croi d'autant plus volontiers, que voici de quelle façon raporte la chose l'Autheur d'un petit Ecrit qui a pour titre, *Quæstio Theologica, Historica, & Juris Pontificii, de mente Concilii Tridentini circa gratiam efficacem & scientiam mediam*, *anno* 1647. *juxta exemplar impressum anno* 1607. *Sub finem Concilii*, dit cet Autheur, *Catechismus componitur, præsertim à Leonardo Marino, Archiepiscopo Lancianensi, ex Ordine Prædicatorum, Ægidio Fuscarario, Episcopo Mutinensi, & Francisco Forerio ejusdem Ordinis. Hi Romam ire jubentur ut Opus illud absolutum judicio Stæ Sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustrissimo Sirleto, qui Tridentino Concilio interfuerat cum Cardinali Stæ Crucis, cujus tunc erat domesticus, & Sylvio Antoniano Cardinali.* Toutes ces particularitez sont tirées des Actes du Concile, de l'Histoire des Evesques de Modéne de Gaspar Siling, de la Chronique des Fréres Prescheurs, & des Additions de Victorel aux Vies des Papes de Ciaconius. Pour le stile de ce Catéchisme, on prétend qu'il soit de

Paul Manuce, homme, comme châcun ſait, qui parloit fort purement.

Nouveauté du Papiſme de du Moulin, à Génève 1633. 4.

JE n'aurois pas parlé de ce Livre, ſans que je ne puis m'empeſcher de défendre S. Epiphane contre ſon Autheur. Il l'accuſe à la page 504. &, avant lui, le Pére Ville - Vincent, Auguſtin, au Traité qu'il a fait pour former un Théologien, d'avoir dit *in Anchorato*, que ces mots, *Mon Pére eſt plus grand que moi*, ſont véritables, même à l'égard de la nature divine de Jeſus Chriſt. Cependant il n'y a rien de plus injuſte que cette accuſation. Voici le paſſage de S. Epiphane fidélement traduit en François : *Ce que le fils dit*, Mon Pére eſt plus grand que moi, *il le dit honorant ſon Pére comme il eſtoit bienſeant, eſtant honoré par le Pére. Car il faloit que lui qui eſtoit vrayement fils de Dieu honoraſt ſon Pére, pour faire voir qu'il eſtoit véritablement ſon fils. Mais com-*

ment

ment pensez-vous que le Pére soit plus grand? Est-ce de circonférence, de grosseur, d'âge, de tems, de dignité, de divinité, d'immortalité, ou d'éternité? Nullement. Car à l'égard de la divinité le Pére n'a rien de plus que le fils. Un Autheur anonyme ayant attribué la même erreur à S. Epiphane, le grand Nicolas le Févre, dont la piété n'a pas esté moins admirable que le savoir, aprés l'avoir relevé de cette bévüe, ajoûte, à la page 167. de ses Opuscules, *Je m'esbahis qu'il n'a pris plus prés garde à ce qu'il écrivoit. Mais ceux qui se fient aux lieux communs, & à ce qu'en disent les autres, sont sujets à telles fautes.* C'est ce qui est arrivé à M. du Moulin & au Pére Ville-Vincent; qui sont apparemment les Savans qu'entend André Rivet au 9. ch. de son Traité de l'authorité des Péres. Le même M. du Moulin pag. 897. & suiv. du même Ouvrage, ne maltraite guere moins Fulbert que S. Epiphane, accusant ce bon Evesque de Chartres d'avoir corrompu dans un de ses Sermons un Passage de S. Augustin. Mais il n'y a rien de plus fort contre cette accusation que

les deux Manuſcrits ſur leſquels on a imprimé les Oeuvres de Fulbert. L'un eſtoit de la Bibliothéque du Collége de Navarre, & l'autre de celle de M. Pétau Conſeiller au Parlement de Paris : Mais ni l'un ni l'autre, comme je l'apprens de perſonnes qui ont vû ces Manuſcrits là, n'a cette falſification. M. du Moulin avoit parlé ſur le même ſujet avec plus de retenuë, à la fin de ſon Apologie pour la Céne imprimée l'an 1609. Mais laiſſons là la cenſure, & paſſons à quelque choſe de plus divertiſſant. C'eſt à l'occaſion de ce Livre de M. du Moulin, ſi nous en croyons M. de Balzac dans ſes Entretiens, que Malherbe fit cette jolie Epigramme.

Quoy que l'Autheur de ce gros Livre
Semble n'avoir rien ignoré;
Le meilleur eſt toûjours de ſuivre
Le Prône de nôtre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux foles cervelles,
Pour moy comme une humble brebis
Sous la houlette je me range;
Il n'eſt permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

A

A quoi Madame Desloges répondit par cette autre, qui est un peu Huguenote:

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous r'apelle
Qu'à ce que vous avez quité.
Vous aimez mieux croire à la mode,
C'est bien la foy la plus commode
Pour ceux que le monde a charmez:
Les femmes y sont vos idoles,
Mais à grand tort vous les aimez
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage dans ses Remarques sur les Poësies de Malherbe conte la chose un peu autrement. J'avertis ici ceux qui voudront avoir dans leurs Bibliothéques ce Livre de M. du Moulin, qui est le plus considérable de ses Ouvrages, de ne le prendre point d'une autre édition que celle que j'ai marquée, qui est beaucoup plus ample que les précédentes, mais moins belle pour le caractére & pour le papier.

Oeuvres de Plutarque, traduites par Amiot, à Paris chez Vascosan, 2. voll fol.

LEs deux coups d'essai d'Amiot pour la traduction, sont l'Histoire Ethiopique d'Héliodore, & les Pastorales de Longus, où il n'a point mis son nom. Depuis, il s'atacha à la traduction de Plutarque, de laquelle Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantôme, au quatriéme volume de ses Mémoires, fait l'éloge en ces termes : *M. Amiot estoit un grand & sçavant personnage en Grec & en Latin, tesmoin les belles & éloquentes traductions qu'il a faites de Plutarque, qu'aucuns pourtant ses envieux ont voulu dire qu'il ne les avoit pas faites, mais un certain grand personnage & fort sçavant en Grec, qui se trouva par bon cas pour luy prisonnier dans la Conciergerie du Palais de Paris & en nécessité; il le sceut là, le retira & le prit à son service, & eux deux en cachette firent ces Livres, & puis luy les mit en lumiere en son nom. Mais c'est une pure menterie, disoit-on, que les envieux luy*

luy ont presté; car c'est un seul qui les a faits; & qui l'a connu, sondé son sçavoir, & discouru avec luy, dira bien qu'il n'a rien emprunté d'ailleurs que du sien. Il faut avoüer en effet qu'Amiot estoit ún grand personnage, & que la République des Lettres lüy a une extréme obligation de sa traduction de Plutarque, qui est comme la source & le magasin de nos plus riches façons de parler. Mais qui peut avoir esté ce sçavant prisonnier dont parle M. de Brantôme? Lancelot du Voesin, Seigneur de la Popeliniere, nous aprend bien dans son Histoire des Histoires p. 359. qu'Adrien Turnébe, son Précepteur, qui estoit trés docte dans la langue Gréque, envoioit de tems en tems à Amiot les passages difficiles de Plutarque tout tournez. Il repéte la même chose dans son Idée de l'Histoire accomplie p. 259. *M. Jaques Amiot*, dit-il, *est renommé en la connoissance de la langue Gréque pour ses loüables versions des Oeuvres de Plutarque de Grec en François. Encore qu'il n'y aye du tout satisfait à l'obligation qu'entr'autres Tournebus y avoit acquise, luy envoyant les passages tous entiers tournez en François desquels il dou-*

doutoit. Mais je ne ſaurois me perſuader que ce ſoit Turnebe qu'entende M. de Brantôme ; nul de ceux qui ont parlé de ce grand Critique , ne remarquant qu'il ait eſté jamais priſonnier. Aprés Amiot, eſt venu Claude Gaſpar Bachet, Seigneur de Méziriac , de l'Académie Françoiſe , qui eſtoit eſtimé trés ſavant aux belles Lettres ; & le premier homme de ſon temps pour la connoiſſance de la Fable. Ce Gentilhomme ayant envoyé à l'Académie un Diſcours de la Traduction , aprés y avoir loüé l'eſprit , le travail & le ſtile d'Amiot, prétend montrer qu'en divers paſſages, juſqu'au nombre de deux mille , ce grand Traducteur a fait des fautes trés groſſieres , dont il donne pluſieurs exemples. Ce Diſcours n'eſt pas imprimé ; mais par les Commentaires de M. de Méziriac ſur les Epitres d'Ovide , l'on void bien qu'il n'accuſe pas Amiot ſans fondement. C'eſt ce que nous découvririons encore mieux par ſa nouvelle Verſion de Plutarque , s'il plaiſoit à Meſſieurs ſes Enfans de la publier. M. l'Abbé Tallemant, qui eſt auſſi de l'Académie , court aujourd'hui avec grand ſuccés dans la

même carriere. Outre les Ouvrages de M. de Méziriac dont j'ai parlé, il a aussi fait la veritable Vie l'Esope, je dis la veritable, parce que celle de Planudes passe pour fabuleuse parmi les Savans. Ce Livre est extrémement rare, & il seroit à souhaiter qu'on le r'imprimast pour l'utilité du public. Je me souviens d'en avoir vû un exemplaire, estant à Paris, dans la Bibliothéque de M. Ménage. Touchant les autres écrits de M. de Méziriac voyez M. Pelisson dans sa Vie.

Fr. Redi Experimenta circa generationem Insectorum, Amstel. apud Andr. Frisium, 1671. 12.

CE Livre a esté écrit en Italien par le célébre M. Rédi, & traduit en Latin par M. Fris, Libraire d'Amsterdam, homme fort entendu dans sa profession, comme il l'a fait paraistre par le choix judicieux de certains Livres qu'il a imprimez. Tels sont, outre celui

dont

dont nous venons de parler, Mercurial *de Arte Gymnastica*, Pignorius *de Servis*, Magius *de Tintinnabulis & de Equuleo*; Thomasinus *de Tesseris Hospitalitatis*, & plusieurs autres. Pour M. Rédi, qui vit aujourd'hui à Florence en grande reputation, il a fait plusieurs Ouvrages, dont le Catalogue se trouve au troisiesme tome de l'Italie Régnante du laborieux M. Léti. J'aprens que M. Fris est mort depuis quelque temps.

Joh. Passeratii Liber de Cognatione literarum, *Paris.* 1606. 8.

LE Bonhomme Passerat estoit si coifé de ce Livre, qu'au raport de Jaques Gillot écrivant à Scaliger, il souhaitoit qu'aprés sa mort on ne vist jamais rien de lui que cela. Le jugement de Scaliger est assez conforme à celui de Passerat: *Accepi Passeratii libellum*, dit-il dans une Lettre à Charles Labbé, *de cognatione literarum, magis utilem nobis*

quàm authori gloriosum. Rari erunt qui eo sciant uti. Nos quanti sit ex eo æstimare possumus, quod paucorum hominum est, & plures habebit qui non capiant quàm qui eo capiantur. Ego sanè in censum bonorum eum dedico.

Olympiæ Fulviæ Moratæ Opera, editore Cælio Secundo Curione, Basileæ 1580. 8.

CE volume, qui se fait rare, contient les Lettres & les Poësies d'une savante Italienne, qui à l'âge de 29. ans faisoit des leçons publiques en Grec dans la Chaire d'Heydelberg. Elle a esté loüée par M. de Thou dans son Histoire, par Béze dans ses Eloges, & par tous ceux qui ont parlé des Femmes Savantes. Pour moi, je me contenterai de remarquer, que Gaspar Sardi, qui estoit de Ferrare aussi bien qu'elle, lui a dédié son Commentaire *de Triplici Philosophia*, & que Gyraldus, aussi de Ferrare, en fait l'éloge en ces termes dans l'Histoire des Poëtes de son tems: *Peregrinus Moratus*,

ratus, Mantuanus, Ferrariæ diu eſt verſatus, nobilium adoleſcentium Magiſter, & uxorem duxit ex qua liberos ſuſcepit, quos inter Olympia Morata, puella ſupra ſexum ingenioſa, nam non contenta vernaculo ſermone, Latinas & Græcas literas apprimè erudita, miraculum ferè omnibus qui eam audiunt eſſe videtur. Hæc his diebus nupſit Grunthlero huic noſtro, qui & eam in Germaniam ad urbem patriam Herbipolim transferre meditatur. Quelle gloire pour nôtre Olympe d'avoir mérité cet élogedu Varron de l'Italie! Il ne paroiſt point par le titre des Oeuvres de cette ſavante femme, qu'il y en ait eu une autre édition avant celle-ci. Cependant Cælius Secundus Curio les avoit fait imprimer à Baſle dés l'an 1562. mais moins amples de pluſieurs Lettres Latines, & de deux Italiennes, qui marquent une grande pieté. A la fin du premier livre des Lettres, il y en a une d'Hubertus N. à Gruntler mary d'Olympe. Cet Hubert eſt Hubert Thomas, de Liege, dont nous avons le Voyage de Féderic 2. Electeur Palatin en Eſpagne, & quelques autres Piéces. Il y a auſſi, dans cette ſecon-

de édition des Oeuvres d'Olympe, deux livres de Lettres de Cælius Secundus Curio, qui méritent d'étre lûes.

Stephanus de Urbibus, cum versione & notis Thomæ de Pinedo, Amstel. 1678. fol.

CEtte édition l'emporte sur les précédentes pour le caractére & pour le papier; mais aprés l'avoir parcourue avec assez de soin, je ne vois ce me semble rien de fort rare, soit dans les conjectures, soit dans les remarques. Il y paraist, je l'avoüe, quelque lecture, mais une lecture triviale, & qui ne nous aprend rien de particulier. Pour les corrections ou les conjectures, outre que ce Juif Portugais en doit une bonne partie à Jean Hartungus, qu'il n'allégue que fort rarement, il y en a peu qu'on puisse nommer heureuses, & de la force de celles des Léopars, des Scaligers, des Maussacs & des Saumaises. De plus, il témoigne n'avoir lû que fort imparfaitement les Ouvrages de ces grands hommes

mes & de plusieurs autres, du travail desquels il auroit peu embellir & augmenter le sien. Je ne pousse pas plus loin ma censure, parce que j'ai fait ailleurs quelques remarques sur la Critique de ce Juif. Disons seulement ici qu'avant lui plusieurs savans hommes promettoyent le Stéphanus, ou pour le moins des Notes sur cet Autheur. Outre ceux dont il parle dans sa Préface, Hartungus, que nous avons déja allégué, au raport de Simler dans son Epitome de la Bibliothéque de Gesner, promettoit une édition du Stéphanus. Benoist Aegius, fameux antiquaire, à la fin de ses Notes sur la Bibliothéque d'Apollodore, dit qu'il travaille à une version Latine du même Autheur. J'aprens que cette Version se trouve dans la Bibliothéque du Vatican. Casaubon promet aussi un Stéphanus dans ses Notes sur Théocrite p. 241. de l'édition 1604. & dans ses Lettres p. 35. de l'édition de Brunswic. Le docte M. Berkel, a aussi promis un Stéphanus, outre ce qu'il nous a donné sur un Fragment du même Autheur, tiré de la Bibliothéque de M. Seguier, & publié

publié par M. Tennullius, Oncle de M. Gronovius. Feu M. Holsténius, Bibliothécaire du Pape, avoit aussi travaillé sur le Stéphanus, & M. Spanheim en quelque endroit de ses admirables Dissertations touchant les Médailles, nous fait espérer que nous verrons bien tost son travail; qui a esté depuis en effet publié à Leyde par le Savant M. Ryckius. M. Spanheim lui même dans ses mêmes Dissertations a rétabli par les Médailles divers endroits de cet Autheur; M. Pinédo n'est pas excusable de ne l'avoir pas consulté. J'aprens aussi que l'illustre M. Gradenig, Bibliothécaire de S. Marc à Venise, & autrefois Précepteur de Mademoiselle Heléne Corneille, la merveille de son siécle; j'aprens, di-je, que ce savant Bibliothécaire estoit dans le dessein de donner un Stéphanus. Je souhaite qu'il ait laissé quelque chose sur cet Autheur, qui puisse quelque jour estre publié. Cependant joüissons du travail de M. Pinédo; qui n'a point marqué dans sa Préface que Michel Sophianus (dont j'ai parlé ailleurs) avoit possédé un Stéphanus entier: *Præter alios Codices*

Græcos, dit Scaliger dans une Lettre à Grutérus, *quos Michaël Sophianus habebat, erat & integer Stephanus, cum toto* K & Λ, *quæ hodiè imperfecta circumferri non ignoras.* Je ne sai si le Stéphanus Géographe est le même que le Stéphanus Grammairien, cité par Isaac Tzetzes sur Lycophron p. 10. de l'édition de Génévé, & par M. Pearson, Théologien Anglois, dans sa docte Préface contre S. Jérôme pour la Version des Septante.

Mich. Hospitalii Sermones seu Epistolæ, Paris. 1585. fol.

C'EST là la meilleure édition des Poëmes Latins du Chancelier de l'Hospital, qui ont esté recueillis & publiez par le soin de Messieurs de Pibrac, de Thou, & de Ste. Marthe. Ceux de Génévе en firent l'an 1592. une autre édition, mais en petit volume, & beaucoup moins belle que celle de Paris. Dans l'une & dans l'autre de ces éditions, ne se trouvent

vent point deux Poëmes du Chancelier de l'Hoſpital, dont l'un a pour titre *Roma*, & l'autre *Philautia.* Ces deux Poëmes ſe voyent dans un Recueil de Poëſies Latines, imprimé l'an 1590. L'on ne trouve point non plus dans ces deux éditions l'Epitaphe de *Petrus Montaureus* entiere. Monſieur de Thou dans les *Thuana* en dira la raiſon à ceux qui voudront l'aprendre. Outre ces Poëmes, il ſemble qu'il y en avoit encore d'autres qui n'eſtoient pas imprimez : *Le public*, dit Jaques Gillot écrivant à Scaliger le 9. Janvier 1602. *ne ſe reſſentira point des Sermons ou Epitres* de feu M. le Chancelier de l'Hoſpital, *que feu ſon frére (* Pierre Pithou frére de François *) a recouvré miraculeuſement chez un paſſementier, eſcrites de la main du deffunt, qui ſervoyent à ce paſſementier à enveloper les paſſemens qu'il vendoit, & ſi cela n'eſt pas à luy,* (c'eſt à dire à Fr. Pithou) *nous ne le pouvons avoir.* De plus, voici ce que dit M. Sarrau dans une Lettre à M. Pithou, deſcendant de ces Meſſieurs Pithou, écrite de Paris l'an 1644. *Voluiſti ut te monerem de Picherelli Coſmopœa &*

Hospitalii Carminibus, huc proximis Martinalibus tecum (M. Pithou estoit alors à Troyes en Champagne) *afferendis. Ecce aurem vello, rogóque ut ea seponere velis, nec diutius istas opes orbi literario invideas. Ut enim cum nominis tui gloria edantur, si per te liceat, efficiam lubentissimè.* Il ne sera pas hors de propos d'ajoûter ici le Testament de ce grand Chancelier, corrigé sur trois Copies, avec quelques diverses leçons & quelques notes à la marge.

Testament de Michel de l'Hospital, Chancelier de France.

J'Ai tousiours esté en doute de mon âge, parce que mes amis disoient en avoir oüy tenir divers propos à mon Pére * en diverses sortes, lequel maintenant disoit que j'estois né devant la guerre esmeuë contre les Genois, tantost maintenoit que j'avois pris naissance lors qu'elle fut mise à fin par le feu Roy Loüis 12. à laquelle mon Pere se trouva servant de Medecin à Charles Duc de Bour-

* Jean de l'Hospital.

Bourbon*, duquel alors ledit Charles se servoit & s'est servy puis aprés plus de Conseiller que de Medecin, & n'avoit affaire de si grande importance qu'il ne la communiquast à mon Pére, & ne la passast par son advis. Car long temps aprés que Charles de Bourbon estant chassé de France par envie, & privé de tous ses biens, se fut retiré vers Charles d'Austriche Empereur, mon Pére le suivit, ayant laissé tous ses enfans, tant fils que filles, ne les pouvant mener avec soy à cause de leur bas âge, & pour la crainte qu'il en avoit. Moy, qui estois pour lors aux estudes à Toulouse, âgé de dix-huit ans, fus enlevé par soupçon, & enfermé aux prisons publiques, jusques à ce qu'on m'eust relasché & fait sortir par mandement exprés du Roy, pource qu'on ne m'avoit en rien trouvé coupable.

Incontinent apres survint de fascheux cette renommée bataille prés de Pavie, où ayant esté le Roy François vaincu & peu de temps aprés mené prisonnier en Espagne, Bourbon commençant à estre

* Il estoit fils de Gilbert de Bourbon & de Claire de Gonzague.

odieux aux Eſpagnols à cauſe de ſa vertu & majeſté, vint en ſoupçon à Charles Empereur, d'autant que nos Ambaſſadeurs le frequentoyent & conferoyent de propos deliberé avec luy. Qui fut cauſe qu'il aima mieux retourner en Italie, ſe voyant fruſtré de l'eſperance qu'il avoit du mariage de la Sœur de l'Empereur. *

A ſon retour en Italie il trouva toutes les choſes changées; car le Roy François y eſtant ligué avec les Princes, aſſiegeoit Milan. Auquel temps je vins voir mon Pére, lequel voyant que le ſiege ſembloit prendre trop long trait, ne voulant que je perdiſſe mon temps, donna charge à quelques voituriers de m'emmener, avec leſquels eſtant ſorty de Milan en habit de muletier, je paſſay non ſans grand danger de ma vie la riviere d'Abdua †, au deſſous de la ville d'Aſſan, * où il y avoit garniſon de gens de guerre. Ayant paſſé la riviere d'Abdua, j'arrivay en la riviere de Martinengue, qui eſt de la Seigneurie des Venitiens, & delà à Padoüe,

* Léonor Reine Doüairiere de Portugal, que François premier épouſa en ſecondes nôces.

† Une autre Copie lit *Adda*. * Au. *de Aſſur*.

Padoüe, où de tout temps les estudes de Droit fleurissoyent. Auquel lieu ayant demeuré six ans, mon Pére m'appella à Boulogne & à Rome, où l'Empereur Charles estoit allé pour se faire couronner Roy des Romains, à la suite duquel mon Pére estoit aprés la mort du Duc de Bourbon.

De Boulogne il vint à Rome, puis à Marseille, où le Pape Clement & le Roy François estoyent assemblez. Là se firent les nopces de Catherine de Medicis, de la famille du Pape Clement, de la part de son frere * avec Henry fils du Roy François.

Alors estant à Rome je fus tant honoré que d'avoir une place de Juge qu'on nomme les Auditeurs de la Rote, de laquelle m'estant défait par l'advis de mon Pére, à cause des promesses que luy faisoit le Cardinal de Grammont de m'avancer au païs à plus grands estats, je fus frustré en même tems de l'espérance que j'avois d'une part & d'autre.

 Car

* Laurent de Médicis, Duc d'Urbin pére de Catherine, marié à Madelaine de la Tour de Boulougne ; à qui, au raport de Guichardin, le Pape Léon X. son beau-frere assigna le revenu des Indulgences qu'il fit publier l'an 1517.

Car l'eſtat d'Auditeur fut donné à un autre, & eſtant demeuré en arriere par la mort du Cardinal de Grammont, qui m'avoit fait revenir en mon païs ſous cette eſperance, je me mis à ſuivre le Palais, où ayant demeuré trois ans, je pris à femme Marie Morin, fille du Lieutenant Criminel Morin, * qui eut pour doüaire un eſtat de Conſeiller en Parlement; lequel ayant exercé environ neuf ans, je fus envoyé pour Ambaſſadeur à Boulogne pour le Roy Henry, où le Concile univerſel de tous les Evêques avoit eſté convoqué & publié pour reformer la Religion. Auquel lieu ayant fait ſejour de ſeize mois entiers, je trouvay qu'au lieu d'eſtre recompenſé de l'eſtat que j'eſperois, de grandes piques & altercations s'eſmeurent entre les Princes & grands Seigneurs qui eſtoient prés la perſonne du Roy. Car, comme on dit vulgairement, la vertu rencontre beaucoup d'embuſches & empeſchemens à ſa naiſſance.

Cependant Marguerite, Sœur du Roy Henry, & Princeſſe tres vertueuſe, me receut, n'eſtant pas ſeulement contente de m'avoir ſauvé du danger, mais me donna

* Jean Morin.

donna un eſtat de ſouveraine authorité dans ſa maiſon , & de grands moyens envers le Prince par ſa bonté & faveur; bien toſt aprés ordonné Chef & Surintendant des Finances du Roy en ſa Chambre des Comptes, & eſleu du privé Conſeil aprés la mort du Roy Henry; & depuis fus choiſy pour conduire Madame Marguerite , Sœur du Roy , ma maiſtreſſe , en la maiſon de ſon mary nommé Philibert. Là je fis tout devoir eſtant prés la perſonne de ma maiſtreſſe tres illuſtre , qui eſtoit grievement malade.

En ces entrefaites arriva un Courier en grande diligence de la part du Roy François , * qui m'appella pour eſtre Chancelier , qui eſt le premier & ſeul eſtat de gens de robbe , vacant par la mort de tres noble perſonne François Olivier. *

J'arrivay à la Cour fort troublé & eſmeu d'un grand bruit de guerre, incontinent aprés le tumulte d'Amboiſe , qui ne fut pas tant de ſoy dangereux que pour

* C'eſt François ſecond. * Il eſtoit fils de Jean Olivier, Préſident aux Enqueſtes, & pére d'un bâtard nommé Séraphin , qui fut Cardinal, & qui eſtoit un fort honneſte homme.

pour le remuëment des partiaux, qui bien toſt aprés s'en enſuivit.

Alors j'eus affaire à des Perſonnages, non moins audacieux que puiſſans, voire qui aimoyent mieux ordonner les choſes par violence que par conſeil & raiſon. Dont pourroit donner bon témoignage la Reine Mere du Roy, laquelle fut lors reduite en tel eſtat, qu'elle fut preſque deboutée de toute l'adminiſtration du Royaume. A raiſon de quoy ſe complaignant ſouvent à moy, je ne luy pouvois autre choſe propoſer devant les yeux que l'authorité de ſa Majeſté, de laquelle ſi elle ſe vouloit dextrement ſervir, elle pourroit aiſement rabattre & affoiblir l'ambition & cupidité de ſes adverſaires.

Avint que le Roy Charles ſucceda au Royaume par la mort du Roy François ſon frere aiſné. Le party de ceux qui pouvoyent le plus du temps du Roy François, fut affoibly, & la puiſſance de la Reine Mere du tout augmentée; & neantmoins pour tout cela l'envie ne ceſſa point. Car le Roy de Navarre*, induit

* Antoine de Bourbon, pére de Henry le Grand.

induit par fauſſe opinion, tiroit à ſoy toute la puiſſance de commander, s'uſurpant le nom de Tuteur du jeune Roy ſelon les loix des Gaulois. Au contraire la Reine Mere ſe défendoit par mêmes loix & couſtumes, adjouſtant à ce les exemples, auxquels on avoit donné lieu & authorité en ſemblables & pareilles matieres.

Ce debat eſtant rapporté aux Eſtats du Royaume, & iceux induits par équité, car qui eſt plus équitable que de donner la charge & tutelle du fils à la Mere? Eſtant donc iceux induits ou par équité ou par noſtre continuelle pourſuite, donnerent à la Reine Mere la charge & tutelle du Roy & de ſes biens, luy aſſociant * pour aide & conſeil le Roy de Navarre.

Il nous ſembloit par ce moyen avoir reüny les cœurs des Princes, & aucunement eſtably en tout le Royaume un vray repos & tranquillité. Mais la faction & ligue qui avoit manié les affaires du temps du regne du Roy François, ne pouvoit endurer que d'autres maniaſſent les affaires. Partant ils ſuſcitoyent le Roy de

* Au. aſſeurant.

de Navarre & les autres Seigneurs de la Cour (lesquels se plaignoyent que leur puissance & authorité estoit diminuée par l'authorité d'une seule mere) à prendre les armes sous pretexte de religion.

Or ce n'est pas icy le lieu ny nostre intention de dire comment les choses ont esté tramées & conduites, & quelles issues elles ont euës ; je puis seulement asseurer que jaçoit que les armes ayent esté prises par quatre fois, & qu'on ayt donné bataille par quatre ou cinq fois, j'ay toûjours conseillé & persuadé la paix, estimant qu'il n'y avoit rien si dommageable à un païs qu'une guerre civile, ny plus profitable qu'une paix à quelque condition que ce fust.

De là tous se prirent presque à se moquer de moy ; qui ne demandoyent que nouveaux changemens d'affaires, & qui disoyent haut & clair que cette guerre se pouvoit mettre à fin, sans difficulté. Pour cela ils inciterent contre moy toute la Noblesse, les Princes, Magistrats & Juges tenant conseil de la guerre & de la paix en particulier, non en public ; ce qui ne se pouvoit faire sans en demander

l'avis & conseil du Chancelier ; ou autrement le devoyent-ils executer d'eux même, sans en demander le conseil à autruy, ou bien en attendre les advis des Parlemens, qui sont souverains Juges des affaires qui se presentent.

Ainsi nous avons presque perdu le Roy & le Royaume, toutes choses estant changées à la ruine de la patrie ; & non contens de faire combattre les forces du païs les unes contre les autres, firent approcher jusques au cœur du Royaume des estrangers de diverses parties de l'Espagne, Italie & Alemagne.

Helas ! nous avons veu (ce que je ne puis presque dire sans gemissemens & sans larmes) que les soldats estrangers se joüoyent de nous, de nos corps & de nos biens ; quand ceux qui les devoyent empescher les premiers, en estoyent eux-mêmes les autheurs & conducteurs, & qui trouvoyent bon tous les maux & meschancetez qui se commettoyent en la France.

Quant à moy, voyant que mon labeur n'estoit agreable au Roy & à la Reine, & que le Roy estoit tellement pressé qu'il n'avoit plus de puissance ; voire

voire qu'il n'osoit dire ce qu'il en pensoit, j'avisay qu'il me seroit par trop plus expedient de ceder volontairement à la nécessité de la Republique & aux nouveaux Gouverneurs, que de debattre avec eux, avec lesqueles je ne pouvois plus demeurer.

Je fis place aux armes, lesquelles estoyent les plus fortes, & me retiray aux champs avec ma femme, famille & petits enfans, priant le Roy & la Reine à mon partement de cette seule chose, que puis qu'ils avoyent arresté de rompre la paix & de poursuivre par guerre ceux avec lesquels peu auparavant ils avoient traité la paix, & qu'ils me reculoyent de la Cour parce qu'ils avoyent entendu que j'estois contraire & mal sentant de leur entreprise, je les priay, dis-je, s'ils n'aquiesçoyent à mon conseil, à tout le moins quelque temps aprés qu'ils auroyent saoulé & rassasié leur cœur & leur soif du sang de leurs sujets, qu'ils embrassassent la premiere occasion de paix qui s'offriroit, devant que la chose fust reduite à une extréme ruine; car quelque issue qu'auroit cette guerre, elle ne pouvoit estre que trés pernicieuse au Roy & au Royaume. Ayant

Ayant fait cette remonstrance avant que partir de la Cour, en vain, je m'en allay avec une grandissime tristesse dequoy le jeune Roy m'avoit esté ravy, & ses freres, en tel âge & temps auquel ils avoyent plus affaire de nostre gouvernement & aide. Auxquels si je n'ay peu assister ny d'aide ny de conseil, si longtemps que j'eusse bien voulu, j'en appelle Dieu à tesmoin & tous les Anges & les hommes que ce n'a pas esté ma faute; & que je n'ay jamais rien eu si cher que le bien & le salut du Roy & de ma patrie, & en ce me sentant grandement offensé, que ceux, qui m'avoyent chassé, prenoyent une couverture de Religion, & eux mêmes estoyent sans pieté & sans Religion. Mais je vous puis asseurer qu'il n'y avoit rien qui les esmeut davantage que ce qu'ils pensoyent que tant que je serois en charge, il ne leur seroit permis de rompre les Edits du Roy, ny de piller ses finances & celles de ses sujets.

Au reste il y a presque cinq ans que je mene icy la vie des Ascites *, sans me souvenir des miens, & sans qu'ils se souviennent de moy; & ne veux point raffrais-

* Au. de *Laërtes*.

raffraiſchir la memoire des choſes que j'ay ſouffert en ce departement de la Cour, tant en public qu'en particulier. Mais auſſi ne faut-il pas que je taiſe qu'il ne m'eſt rien advenu de mal de la part du Roy & de la Reine; que s'il m'en eſt advenu quelque choſe, ça eſté contre leur gré.

Maintenant me voyant travaillé d'une maladie incurable de vieilleſſe, & outre d'une infinité d'autres maladies depuis ſix mois, j'ay penſé de mettre ordre à mes affaires, comme ont accouſtumé de faire les hommes, & ordonner quelque choſe que je veux que mes héritiers tiennent inviolablement, que j'eſpere qu'ils executeront de leur bon gré, eſtant plus induits de mon amitié, que d'aucune crainte * des loix, car ils ne ſont en rien eſloignez des droits & reigles de nature, leſquelles choſes n'ont rien auſſi de contraire à leur utilité & profit.

Premierement, je veux & ordonne que tous mes biens & heritages viennent à ceux auxquels ils appartiennent par les loix & couſtumes du païs, & ne fais en cela loy ny prérogative à aucun.

Je

* Au. *contrainte.*

Je veux outre que Marie Morin, ma tres chere espouse, & femme d'une singuliere pieté, gouverne le tout en commun, laquelle je m'asseure ne diminuera rien des biens, ains plustost les conservera deuëment & accroistra au profit des enfans, & pour ce je defends qu'on ne luy demande aucun compte ny raison de la tutelle & curatelle, mais je veux que toutes choses se facent, se vendent & se passent ainsi qu'il luy plaira.

J'ordonne aussi que tout ce qu'elle aura passé, soit non seulement tenu des heritiers pour fait, mais pour agreable.

J'entends semblablement que mes petits fils nez de ma fille *, qui sont de la famille des Hurauts, ayent un nom adjousté au leur; en sorte que l'aisné nommé Charles, escrive ainsy son nom, *Charles Huraut de l'Hospital*; lequel nom adjousté servira pour distinguer les

 famil-

* Magdelaine de l'Hospital, mariée à Robert Huraut. M. de Hospital eust bien voulu avoir pour son Gendre M. de Pybrac, qui estoit un homme de grand mérite; mais la chose ne s'estant pas rencontrée, il donna sa fille à M. Huraut.

familles des Hurauts, qui ſont en grand nombre. Ce qui a eſté autrefois pratiqué à Rome, & ſe trouve auſſi de ſemblables exemples en noſtre France.

Je veux auſſi que quelque memoire de mon nom demeure en cette famille, en laquelle j'ai apporté tous les plus beaux eſtats de la Republique, même l'eſtat de Chancelier; laquelle choſe les encouragera, comme j'eſpere, à ſuivre les traces & veſtiges de leur grand-pere, pour parvenir à pareils degrez d'honneur.

Je fais Magdelaine de l'Hoſpital heritiere de tous & chacuns mes biens, & laiſſe & legue par teſtament toute ma Librairie & Bibliothéque à Michel Huraut de l'Hoſpital,* qui me ſemble plus propre & plus affectionné aux bonnes lettres que les autres petits.

Je veux toutefois que ma femme & fille gardent ma Librairie, afin que perſonne n'en puiſſe rien ſouſtraire, & qu'ils la donnent audit Michel, quand il ſera en âge, ſous condition qu'elle ſera ouverte pour la commodité de ceux de la fa-

* C'eſt M. du Fay, autheur du Franc & veritable diſcours, & de quelques autres.

famille, ensemble les domestiques & autres qui frequentent la maison.

Au lieu, je veux que l'on donne à chacun des petits-fils, cinq cens livres tournois pour une égalité de legitime portion, afin qu'il n'y en ayt pas un qui se puisse plaindre qu'un autre ayt esté preferé à luy & luy postposé.

Quant aux monnoyes d'anticailles d'or & d'argent, de cuivre & medailles, & le surplus qui est à mon logis, je veux qu'elles soyent à celuy qui ma femme & ma fille nommeront, & que je laisse à leur discretion, comme je fais toute autre chose.

Je ne voudrois pas prendre cette hardiesse d'empescher la Reine Mere de mes propres affaires, sçachant trop mieux qu'elle est d'ailleurs occupée à tant d'affaires publiques, si ce n'estoit qu'elle s'y fust offerte de son bon gré, & qu'elle même m'eust déclaré apertement qu'elle auroit soin de moy & des miens, tant durant ma vie, qu'aprés ma mort, m'asseurant haut & clair, que si elle decedoit devant moy, elle feroit contre tout devoir d'humanité, si elle taisoit au Roy & autres ses enfans ma fidelité & dili-

diligence, induſtrie & labeur envers eux eſtant en bas âge, lequel même j'ay employé au plus faſcheux temps entre les grandes & moindres affaires du Roy & du Royaume, ce que leſdits enfans ne pouvoient connoiſtre pour leur bas âge. Mais tout ainſi que ſa Majeſté m'a eſté ſi liberale & favorable, auſſi eſt-il raiſonnable que je joüiſſe de ſa liberalité & moyen benefice entant que la raiſon le requiert. Qu'il nous ſuffiſe à moy & aux miens, qu'elle nous ſoit propice, & qu'elle & le Roy nous font grand grace de ce qu'ils ne ſouffrent qu'on nous face quelque tort & injuſtice de particuliers, mais qu'ils nous permettent de vivre en droiture & équité. Que ſi à ce bien ils en adjouſtent d'abondant, nous reputerons le tout pour un ſingulier bienfait & profit. Certes il ne luy peut tourner à deshonneur ou vitupere d'avoir ſalarié ſon humble ſerviteur de quelque honneſte recompenſe.

C'eſt à vous, Madame Marguerite de Savoye, Ducheſſe, à qui je m'adreſſe, & que je prie, qui avez toûjours eſté cauſe de mes biens & eſtats, & qui ne m'avez jamais deffailly ny aux miens

pour mon avancement; je vous supplie que l'affection & faveur que m'avez porté & aux miens en mon vivant, la vueilliez continuer aprés ma mort envers ma femme & enfans; en sorte toutefois que vous employiez autant de vostre Puissance & authorité & tout ainsi que bon vous semblera, tellement que laissiez le maniement de mes biens à ma femme & ceux de mes domestiques tels qu'il vous plaira.

Je veux que toutes mes medailles de cuivre, marbre, & aussi toutes les monnoyes d'anticailles d'or & d'argent & autre matiere soyent gardées en ma maison par indivis à la discretion de ma femme, & quatre beaux vases d'ouvrage d'Allemagne, & cette medaille de taureau que Madame ma maistresse m'a donnée.

Je veux qu'on donne aussi vingt escus de revenu en aumône à ma Sœur Françoise Religieuse, tant qu'elle vivra.

Mon gendre * prendra garde & aura soin que mes livres de Droit civil, que j'ay redigez en articles par methode estant jeune, ne soyent deschirez & bruslez,

* Robert Huraut.

bruſlez, mais qu'ils ſoyent donnez à l'un de mes petits fils des plus capables, & qui les pourra à l'imitation de ſon ayeul par avanture parachever.

Quant à mes Funerailles & ſepulture, (que les Chreſtiens n'ont pas en grande eſtime *) je laiſſe à ma femme & domeſtiques d'en faire ce qu'ils voudront.

Davantage je veux qu'on face la recompenſe à mes ſerviteurs & autres, telle que ma femme aviſera, laquelle je veux qu'on tienne pour Dame & Maiſtreſſe de tous mes biens.

Au ſurplus, je vous recommande à tous de vous honorer l'un l'autre & entr'aimer.

J'ay ſouſſigné ces choſes de ma main, quand je me ſentis approcher de la mort au Seigneur, le 12. jour du mois de Mars 1573.

Caro-

* Cet endroit a eſté repris un peu rudement par Genebrard dans ſa Harangue ſur la mort de Pierre Danés. Mais il ne faut pas s'en étonner: *Fuit enim Genebrardus*, ce ſont les termes de M. de Thou faiſant ſon éloge, *vita quàm ſtilo temperantior creditus.*

Caroli Ducis Arschotani Numismata, brevi commentario illustrata, editore Casp. Gevartio, Antuerpiæ 1654. fol. Accessere Ant. Augustini Dialogi de Numismatibus, Interprete Andr. Schotto.

L'Autheur de ce petit Commentaire sur les Medailles du Duc d'Arschot, est Albert Rubens, savant homme, & fin déchiffreur de Médailles, fils de Pierre Paul Rubens, grand Peintre & grand Antiquaire & neveu de Philippe Rubens, dont nous avons *Electa*, la Version des Homélies d'Astérius, & quelques Poësies Latines. Je tiens de M. Vossius & de feu M. Gévars, Secrétaire de la Ville d'Anvers, qu'Albert Rubens, & non pas Pierre Paul son pere, comme je l'ay écrit ailleurs, est l'Autheur de cét excellent Commentaire. Aujourd'hui je vois cela confirmé par Messieurs Spanheim & Oiselius. Cét Albert Rubens a aussi fait un Traité *de re vestiaria & lato Clavo*, qui n'a esté imprimé qu'a-

prés sa mort. M. Ferrari, Professeur aux belles lettres à Padoüe, a refuté ce Traité avec un peu trop d'aigreur; lui de qui Rubens avoit dit si obligeamment: *Novissimè Octavius Ferrarius egregio Opere ita omnem de priscis vestibus materiam exhausit, ut promissos à Casaubono & Salmasio de re vestiaria Commentarios vix desideremus.* Il y a aussi un Commentaire de Jean Hémelar Chanoine d'Anvers, sur les Médailles du Duc d'Arschot, dont la meilleure édition est de 1627. On a eu raison de joindre au Commentaire de Rubens, les Dialogues d'Antonius Augustinus, le plus docte Prélat de l'Espagne, qui sont comme une Introduction à la connoissance des Médailles. L'Autheur les écrivit premiérement en Espagnol; depuis, ils furent traduits deux fois en Italien; & enfin le Pére Schottus, Jésuite, en fit une version Latine, estant encore jeune.

Joh.

Joh. Cameronis Opera, Genevæ 1642. fol.

IL y a eu plusieurs éditions de Caméron, Théologien célébre parmi les Protestans; mais celle que je viens de marquer est la meilleure. L'Autheur du Portrait de Caméron, est Loüis Cappel, son disciple, si connu des savans, par sa Critique Sacrée, & par son *Arcanum Punctationis*, publié par Erpenius. Celui qui a fait la Preface, est Frédéric Spanheim, qui enseignoit alors la Théologie à Génève, Pére d'Ezechiel, & de Frédéric, si fameux aujourd'hui dans la République des Lettres. L'Autheur d'*Epistola viri docti ad amicum*, refutée par Caméron, est Episcopius, savant Arminien. Elle a esté mise depuis dans ses Oeuvres. On a fait imprimer à Saumur il n'y a pas fort long-temps le *Myrothecium* de Cameron beaucoup meilleur qu'il n'avoit paru l'an 1632. On y a ajoûté les Nôtes de M. Morus sur le N. T. & ses Axiomes de Théologie.

Bibliothéque de la Croix du Maine, à Paris 1584. folio.

CEtte Bibliothéque, qui se fait rare, c'est à mon avis plus utile que celle de du Verdier. Celle-ci ne nous indique que le nom des Autheurs & celui de leurs Ouvrages ; au lieu que l'autre nous aprend diverses particularitez de ceux dont elle fait mention. Estienne Pasquier dans une Lettre à M. de la Croix du Mans ou du Maine lui parle de cette Bibliothéque. Il seroit à souhaiter que nous eussions une Bibliothéque Générale des Autheurs François, comme Swertius & Valerius Andreas en ont fait une des Flamans & des Hollandois, Nicolas Antonio, des Espagnols, & Nicolas Toppi, & Leonard Nicodeme, des Napolitains.

Nic. Gerbelii Græcia, Basileæ 1550. fol.

BIen que nous ayons aujourd'huy l'ancienne Gréce de M. Paulmier de

de Grentmesnil, imprimée à Leyde l'an 1678. in quarto, il ne faut pas pour cela négliger celle de Gerbélius, qui contient quantité de choses qui ne sont pas moins savantes que curieuses. On y void sur tout tant de caractéres d'un honneste homme, qu'on ne peut s'empescher d'en aimer l'Autheur. Pour moi, j'avoüe franchement que je n'ai jamais lû cet Ouvrage qu'avec une extrême plaisir; & que comme il m'arrive souvent d'étudier plûtost le génie d'un Autheur que la matiere qu'il traite, j'ai esté ravi de trouver en celui-ci une si belle ame, & si portée à loüer de bonne grace tous ceux dont il tire quelques lumieres. Frisius dans son Epitome de la Bibliothéque de Gesner parle des autres Ouvrages de Gerbélius, mais il ne fait point de mention d'une belle Préface sur quelques Opuscules d'Erasme, imprimez à Strasbourg l'an 1517. Dans cette édition, pour le remarquer en passant, il paraist qu'Erasme dédie son Soldat Chrêtien *Joanni Germano amico aulico*, au lieu que dans les éditions suivantes il y a seulement, *Amico cuidam aulico.* Gerbélius mourut à Strasbourg fort âgé l'an

1560.

1560. aprés y avoir enseigné le Droit plusieurs années. M. de Thou en fait l'Eloge dans son Histoire, l'appellant, aprés Camérarius dans la Vie de Mélanchthon, *virum optimum, & pariter doctrina ac suavitate morum excellentem.* J'aprens par une Lettre de M. Bochart à M. Vossius, écrite de Caën le 27. Mars 1664. qu'un Gentilhomme de Normandie nommé Touroude, qui fit autrefois un voiage à Leyde, exprés pour y voir M. de Saumaise, avoit fait dessein de travailler sur la Gréce, & de bâtir sur le fonds de M. de Grentmesnil, qui se sentoit trop vieux & trop incommodé pour achever son Ouvrage. M. de Brieux dans une Lettre à Monsieur de S. Clair Turgot, Conseiller d'Estat, confirme ce que dit M. Bochart, en ces termes: *M. de Touroude travaille sur l'ancienne Gréce, & entreprend de grands voiages pour rendre son travail plus parfait, & pour donner des Cartes plus fidelles & plus exactes de tout ce Païs là, que ne sont celles que nous en avons eües jusqu'ici.*

Hugonis Grotii Annotationes in Evangelia, Amstel. 1641. *fol.*

GRotius est sans contredit le meilleur Interpréte de l'Ecriture que nous ayons. Aussi est-il ainsi appellé par le Docte & judicieux Pricæus, Critique Anglois, dans ses notes sur la Métamorphose d'Apulée p. 219. Mais de plusieurs volumes que nous avons de Grotius sur l'Ecriture, il n'y en a point de plus considérable que celui-ci ; sur lequel je fis il y a quelques mois ce Quatrain, adressé aux Théologiens :

Docteurs, dont les noms triomphans
Ont couru jusqu'ici de l'une à l'autre plage ;
Confessez aujourd'hui, voiant ce bel Ouvrage,
Qu'auprés de son Autheur vous parlez en enfans.

Touchant ces mêmes Notes, voici ce qu'écrit Grotius à Gérard Vossius, son ami intime, dans une Lettre Manuscrite, de Paris le 1. Aoust 1625. *Notæ meæ in tres Evangelistas confectæ sunt, ut scis.*

Restat

Restat quartus, in quem aliquid notabo, simul me à minoribus curis, quæ imperfectæ jacent, absolvero. Sed non est è re mea ut id Opus prodeat quandiu in Galliis vivo. Nam quibus unicum studium est Theologia, nolunt eam à nobis attentari. Deinde quædam dicenda essent quæ ad palatum non sunt eorum qui hîc sacra curant, & quos offendere non satis tutum est. Cet Ouvrage est fort loüé par tous les véritables Savans, mais particuliérement par Episcopius & Poëlenburg, Arminiens, & par Ruarus, Socinien, dans une Lettre au Pére Mersenne, Religieux Minime. J'oublois de remarquer que Grotius à la fin de ces Notes sur les Evangiles a ajoûté un Traité, dans lequel il refute deux Théologiens, l'un qu'il nomme Borborita, & l'autre Fronto. Borborita, c'est Samuël des Marets, Théologien de Groningue. Fronto, c'est Pierre du Moulin, Théologien de Sedan. Voyez touchant ce dernier M. Sarrau dans ses Lettres p. 42.

Job

Joh. Wild, Latinè Feri, Enarrationes in Evangelium Johannis, Lovanii 1559. fol.

CEux qui voudront avoir dans leurs Bibliothéques une belle édition du Commentaire de Férus sur S. Jean, doivent rechercher celle-ci, qui est préférable à toutes les autres. Car outre qu'elle est in folio, elle a l'Epitre dédicatoire de ce pieux & éloquent Cordelier, à Sebastien, Archevesque de Mayence, que les autres éditions n'ont point. Dans cette Epitre, Férus avoüe ingenument qu'il s'est servi, en quelques endroits, des Commentaires de Brentius & d'Oecolampade, Protestans; mais, ajoûte-t-il, *Ea tantum transtuli quæ bona, Ecclesiasticaque doctrinæ consona videbantur, & quæ viri illi non in Schismate, sed in Catholica Ecclesia didicerant* Aussi estoit-il trop bon Catholique pour en user autrement. Voyez l'Apologie de Michel de Médine pour Férus, contre le Pére Dominique Soto,

Soto, Jacobin, & Sixte de Sienne, du même Ordre, dans sa Bibliothéque Sacrée p. 417. de l'édition de Venise. Je n'ignore pas que M. de Thou, dans l'Eloge de Férus, dit que *multa scripsit tanta moderatione, ut scissa ob relligionis causam Germania, ab utraque parte gratiam meruerit.* Mais cette modération de Férus, ne détruit point ce que j'ai avancé. Autrement M. de Thou lui même, M. Boule dans son Essai de l'Histoire des Protestans, le Pére Maimbourg, Jésuite, dans sa Méthode pour ramener les mêmes personnes, & une infinité d'autres, doivent estre rayez du nombre des Catholiques, pour avoir esté modérez dans leurs Ecrits.

Themistii Orationes 33. *Gr. Lat. cum versione & notis Dionysii Petavii, Gabrielis Cossartii & Joannis Harduini, Paris.* 1684. *folio.*

DE trente six harangues de Thémistius que Photius avoit leuës, nous en

en avons enfin trente trois, par les soins de Péres Pétau, Cossart, & Hardoüin. Nous devons sur tout beaucoup à ce dernier, qui ne s'est pas contenté d'ajouter dans cette nouvelle édition treize Harangues, qui n'avoyent jamais esté imprimées, mais qui l'a encore enrichie d'excellentes notes. J'aurois seulement souhaité que ce Pére eust inséré dans son édition les notes de George Remus, quoy que Protestant, comme M. Hadrien de Valois fit mettre il y a quelques années les notes de Lindenbrog, aussi Protestant, à la fin de celles de son frére & des siennes, sur Ammian Marcellin. Je m'étonne que le Pére Hardoüin n'ait rien dit des cinquante deux Harangues de Thémistius, qui n'étoyent point imprimées, que Pio Mussio écrivant à M. de Peiresc disoit avoir trouvées dans la Bibliothéque du célébre Vincentio Pinelli. Plust à Dieu que la nouvelle fut véritable! & que nous pussions un jour posséder un si grand trésor. Car enfin quoy que la Gréce ait eu d'excellens Orateurs, qui ont précedé de plusieurs siecles Thémistius; j'oseray pourtant assurer, sur tout aprés

le témoignage de Muret, dans une de ses Harangues, que Thémistius n'est inferieur à aucun de ces Anciens là. Je ne say si sa douziesme Harangue à l'Empereur Valens, traduite en Latin par Dudithius, mais dont le Grec s'est perdu, est la même que c'elle dont fait mention l'Historien Socrate. Le Pére Pétau, qui l'a tournée en Grec sur le Latin de Dudithius, le nie formellement. M. de Valois au contraire, disciple du P. Pétau, dit que c'est la même, fondé sur ce qu'il trouve dans cette Harangue une partie de ce qu'en allégue Socrate : Je dis une partie, parce que tout ce qu'en allégue cet Historien ne s'y rencontre pas. Ce qui fait que je n'ose prononcer sur ce diférent.

Excerpta ex Tragœdiis & Comœdiis Græcis, cum versione & emendationibus H. Grotii, Paris. 1626. 4.

GRotius ayant donné au public l'an 1623. le Stobée, corrigé sur quel-

ques Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, y joignit l'an 1626 ces anciens Fragmens. Mais quelque soin qu'il ait pris de ce Recueil, Thomas Gataker, Anglois, l'un de nos Critiques les plus exacts, l'a rendu beaucoup plus complet dans un chapitre de ses Mélanges, & à la marge même de l'édition de Grotius, qui se void aujourd'hui dans la riche Bibliothéque du Savant M. Vossius.

Marculfi Formulæ cum Notis Hieronymi Bignonii. Accessit Liber Legis Salicæ, à Fr. Pithœo & Bignonio notis illustratus, Paris. apud Cramosium 1666. 4.

CE n'est pas là le premier fruit des études de l'illustre M. Bignon. Ayant possédé le sens & la science long-tems avant la barbe, comme dit assez naïvement de lui Mademoiselle de Gournai, dans sa Préface sur les Essais de Montagne son Pére d'alliance, il avoit fait plusieurs Livres

avant celui-ci. Agé seulement de dix ans, il fit la Description de la Terre Sainte. A quatorze ans, il écrivit deux Traitez, l'un touchant les Antiquitez de Rome, & l'autre de l'Election des Papes. A dix-neuf ans, il refuta pour l'intérest de nos Rois un livre in folio, de Jaques Valdés Espagnol, touchant la Préséance des Rois d'Espagne. A vingt-trois ans, il fit imprimer ces formules de Marculfe avec des Notes, qui sont beaucoup plus amples dans cette édition de Cramoisy. Dans laquelle on devoit aussi mettre les petits Ouvrages dont j'ai parlé; afin que l'on pust avoir dans un seul Volume toutes les Oeuvres du savant & pieux M. Bignon. On a mis à la fin de ces Formules son Tombeau, qui avoit esté d'abord imprimé à part; dont les deux principales piéces, sont la Harangue du Pére Fronteau, Religieux de St. Geneviéve, & le Poëme de M. Portner, autheur de la Vie de M. Guyet, dans laquelle il s'est caché sous le nom d'Antoine Périander. Au devant de ces mêmes Formules se void le Portrait de M. Bignon, avec les Eloges qui lui ont esté donnez, dont

j'ai fourni la plus grande partie. Depuis, j'ai découvert qu'il estoit loüé par M. de Valois dans sa préface sur Ammian Marcellin, par le Pére Jacob de Saint Charles, Religieux Carme, dans son Traité des Bibliothéques, par M. de Pellisseri dans ses Lettres, & par l'Autheur de l'Histoire du Temps, imprimée l'an 1649.

Petri Seguini Selecta Numismata, Paris. 1665. 4.

C'EST dommage que M. Seguin, Doyen de l'Eglise Roiale de Saint Germain de Paris, possédant autant de Médailles rares qu'il en possédoit, ne nous ait donné avant sa mort que l'explication d'un fort petit nombre. J'ai connu autrefois cét excellent homme, & je ne suis jamais sorti d'avec lui sans une extréme satisfaction. Sa maison estoit comme une Académie d'Antiquaires, où je me rendois avec grande assiduité. J'y ai vû quantité de gens trés-habiles dans les Médailles, mais j'ai esté assez mal-

malheureux pour n'y point voir le charmant M. Patin, les délices des Savans, & aujourd'hui l'une des plus brillantes lumiéres de l'Italie. Nous devons à M. Seguin la Vie du Cardinal Commendon, écrite en Latin par Antoine Marie Gratiani, son Secrétaire; comme à Monseigneur de Furstemberg, Evesque de Munster le Mécéne de son siécle; un Traité du même Gratiani des Chûtes des Hommes Illustres. Ces deux beaux Ouvrages ont esté donnez au public par M. Fléchier, de l'Académie Françoise; le premier ayant même esté traduit par lui en François, aussi poliment que l'on peut traduire. J'aprens que sa Majesté a acheté les Médailles de M. de Seguin; dont je ne dirai rien davantage, en ayant parlé ailleurs. J'avertiray seulement mon Lecteur, que depuis la première édition de cette Bibliothéque les Médailles de M. Seguin ont esté r'imprimées à Paris avec plusieurs additions, & des Notes de M. Vaillant sur ces mêmes Médailles.

Fr. Bos-

Fr. Bosqueti Historiæ Gallicanæ Tomus primus, Parif. 1636. 4.

CEtte édition eſt beaucoup plus ample que la premiére, qui eſtoit in octavo, mais moins ample auſſi de quelques lignes, contre ſes Moines, raportées par Uſſérius, Archeveſque d'Armach en Irlande, dans ſes Antiquitez d'Angleterre, & copiées par M. Daillé dans ſon Traité Latin de l'Emploi des Péres. Ce premier Tome de l'Hiſtoire de M. de Boſquet, qui n'a point eſté ſuivi d'un ſecond a deux parties; la premiére comprend, dans un ſtile aſſez élégant, ce qui s'eſt paſſé depuis la naiſſance de l'Evangile en France, juſqu'à la paix de l'Egliſe. La ſeconde n'eſt qu'un Recueil de Paſſions de Martirs François, tirées de divers Manuſcrits; dont les principales ſont celles de S. Denis Eveſque de Paris; & de Saint Victor de Marſeille. Pour ſupléer à ce qui manque à cette Hiſtoire, il faut avoir recours aux Annales Eccléſiaſtiques de France du Pére le Cointe,

que nous avons perdu depuis quelques mois, & aux Dissertations des doctes Sirmond, de Launoy, & Boüillaud, touchant les deux Denis, la Madelaine de Marseille, & le S. Bénin de Dijon. Le premier Ouvrage de M. de Bosquet, est *Synopsis Legum Michaelis Pselli*, tournée de Grec en Latin; & loüée par le Pére Morin dans ses Exercitations Bibliques. Touchant les autres Livres de ce Prélat, je renvoie le Lecteur au Journal des Savans, & à la France Chrêtienne de Messieurs de S. Marthe, où il trouvera aussi son Eloge.

Joh. Bonæ Cardinalis Opera, *Antuerp.* 1677. 4.

ON a eu raison de ramasser en un Corps les savans & pieux Ouvrages du Cardinal Bona, parent du Connestable Lesdiguieres. Mais on pouvoit s'en acquiter avec plus de soin; je veux dire en y ajoûtant ses Poësies Latines, & ses Lettres aux Péres Dachery & Mabillon, Religieux Bénedictins,

à M. Thiers, Curé de Champ-rond, à M. de Condom, à l'Autheur de la Moral Chrétienne, & à divers autres. Son Testament, qui est à la fin de cette édition, a esté fourni par cét incomparable Bibliothéquaire du Duc de Toscane Antoine Magliabechi, & publié d'abord par M. Cinelli, Médecin de Florence, l'an 1675. A la fin du Traité de la Psalmodie, le Cardinal Bona a mis un Indice des Autheurs qui y sont citez, avec le jugement qu'il en fait. En quoi il a imité Thomas Dempster, Ecossois, qui a fait un pareil Indice des Autheurs qu'il allégue dans ses Notes sur les Antiquitez Romaines de Rosin. Ce qu'a ignoré l'Autheur du Journal des Savans, qui croit que le Card. Bona est le premier qui en a ainsi usé. Je ne parlerai point ici du démélé de ce Cardinal avec le Pére Macédo, Jésuite, & depuis Cordelier, au sujet des Azymes; M. Léti a traité assez au long cette matiere, au troisiéme tome de son Italie Regnante. On m'a dit qu'il s'estoit fait à Paris une édition des Oeuvres du Card. Bona en petit volume, & que l'on avoit traduit en François son Traité de la Messe, celui

du Diſcernement des Eſprits, & celui qui a pour titre *Manuductio ad Cœlum.*

Gerardi Joannis Voſſii Theologia Gentilis, & Phyſica Chriſtiana, Amſtel. 1668. 2. *voll. fol.*

DE tant de Livres qu'a fait le fameux Gérard Voſſius, il n'y en a point qui ait eu & qui ait encore plus de reputation que celui-ci. Auſſi y en a-t-il eu juſqu'à préſent trois éditions; dont la ſeconde, qui eſt celle que je viens de marquer l'emporte ſur les deux autres; Monſieur ſon fils s'eſtant donné la peine d'en prendre le ſoin, & l'ayant dédiée à M. Colbert, l'un des premiers hommes de l'Europe. Voici le jugement qu'en fit un fin connoiſſeur (c'eſt l'illuſtre M. Grotius) ayant ſeulement vû la premiére édition, qui eſtoit beaucoup moins ample que celle-ci: *Proximis diebus,* dit-il écrivant à l'Autheur, *aliquid nactus otii, legi ea, quâ omnia tua ſoleo, aviditate ac animi affectu, tua de Idololatria: in quo contra feciſti, quam nunc fieri ſolet; plerique enim titulos ſuos opere non implent;*

tu

tu aliter nos decipis, plus dando quàm eras pollicitus. Nam præter omnium gentium historiam, naturæ nobis pandis mysteria, & in tanta rerum congerie servas, quod difficillimum est, ordinem. Præterea quoties veterum aut Scriptura aut sensus in dubium venit, ostendis quàm exacta sit judicii tui trutina. Tum verò pietatis ac probitatis semina ita ubique inspergis, ut non alium nôrim librum efficaciorem corrigendis seculi moribus. Au reste quelque beau que soit cét Ouvrage, il est pourtant demeuré imparfait, aussi bien que plusieurs autres du même Autheur. Avec cette diférence néantmoins, que celui-ci lui sera toûjours de l'honneur, au lieu que les autres le deshonorent. Tels sont particuliérement son Etymologicum, ses Traitez des Poëtes Grecs & Latins, & son Introduction à la Chronologie, que l'on ne devoit jamais publier. Gérard Vossius nâquit à Heydelberg l'an 1576. & mourut à Amsterdam l'an 1649. âgé de 73. ans.

Ezech. Spanhemii Dissertationes de præstantia & usu Numismatum, Amstel. 1671. 4.

IL n'est jamais sorti de la presse des Imprimeurs, un si docte Livre que celui-ci touchant les Médailles. Feu M. Seguin en avoit loüé l'Ebauche dés l'an 1665. dans ses Médailles Choisies; & aujourd'hui tous les Antiquaires font comme à l'envy l'éloge de cette seconde édition, qui est beaucoup plus ample que celle de Rome. Il y a un seul endroit qui me fait de la peine; c'est à la page 385. où ce Savant homme prétend que Scaliger s'est trompé, assurant sur la foi d'une Medaille de Cleopatre, que cette Reine fut surnommée en Egyptien σσανσώτειρα. Que dira M. Spanheim de la Médaille de Cleopatre dont parle Antoine le Pois, qui avoit pour inscription, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΩΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ, que ce même le Pois interpréte, *Reginæ Cleopatræ omnium* (sive *universi*) *Servatricis?* Soûtiendra-t-il aussi que

que le Pois s'est trompé? Pour moi, j'inclinerois volontiers à croire qu'ΟΣΣΑΝ seroit un mot Egyptien signifiant *Tout*, ou *l'Univers*; me souvenant d'avoir lû dans le Traité de Plutarque d'Isis & d'Osiris, qu'ΟΣ en Egyptien vouloit dire *plusieurs*; d'où j'infére qu'ΟΣΣΑΝ pourroit bien dans la même langue signifier *Tout*. Je m'en rapporte pourtant à Messieurs Spanheim, Carcavi, Patin & Spon, dont les décisions me seront toûjours des loix. Depuis la premiere édition de cet Ouvrage, sur une Médaille de M. Antoine & de Cleopatre raportée par M. Spanheim dans son Commentaire sur les Césars de l'Empereur Julien, je conjecture qu'il faut lire dans celle de le Pois, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ. M. Spanheim adresse ses Dissertations touchant les Médailles à un bel esprit de Rome, nommé Octavio Falconieri, qui fit imprimer l'an 1668. un Recueil d'Inscriptions Athlétiques, & depuis, une Dissertation touchant une Médaille d'Apamée, représentant le Deluge arrivé sous Deucalion ou Noé. Ce M. Falconiéri mourut l'an 1676. Il est loüé par M. Grævius dans sa Préface sur les

Epîtres de Cicéron *ad Familiares*; & M. Heinsius lui dédie le troisiéme livre de ses Elégies. M. Spanheim a aussi fait des Nôtes sur les Césars de l'Empereur Julien, & a écrit un Discours François sur la Créche de nôtre Seigneur, un autre sur sa Croix, & un troisiéme sur la Descente du S. Esprit sur les Apôtres. Il a aussi fait une traduction Françoise de l'Epitre de S. Clément aux Corinthiens, qui n'est pas imprimée, & il nous fait espérer une nouvelle édition de Lucain. J'ai conjecturé qu'il estoit l'Autheur d'une Lettre, où il n'a point mis son nom, écrite à un ami, sur l'Histoire Critique du Vieux Testament du P. Simon. Celui qui a répondu à cette Lettre confirme ma conjecture. Un des premiers Ouvrages de M. Spanheim, & peut-estre même le premier, est une Critique contre M. Amyraut ; pour la défense de M. son Pére, imprimée en Hollande l'an 1649. Enfin il y a des Vers Latins de M. Spanheim au devant de la Harangue Italienne de M. Dati, Gentilhomme Florentin, sur la mort d'un fameux Antiquaire de Rome, nommé *Cassiano del Pozzo*, à qui M. Heinsius dédie le premier livre de ses Elégies, &

Janus Nicius Erythræus (c'est Giovan Vittorio Rossi) un de ses Dialogues.

Joh. Schefferi de Militia Navali Veterum libri 4. Upsaliæ 1654. 4.

IL y a déja plusieurs années que M. Schéffer promettoit une seconde édition de cét Ouvrage. Mais je n'aprens pas jusqu'ici qu'on l'ait r'imprimé. La matiere de ce Livre estant trés curieuse & trés agréable on ne feroit pas mal d'en donner une seconde édition, quand ce ne feroit que pour porter les Additions, qui sont à la fin, chacune en sa place. Aprés quoi l'on pourroit lire ce Livre fort commodément, & avec plus d'utilité que l'on ne fait aujourd'hui. M. Grævius cite ce Traité avec éloge dans ses Notes sur le Solécisme de Lucien, qui (pour le dire en passant) a esté doctement commenté il y a plus d'un siecle par ce grand Critique Paul Léopard, dont le savoir & la modestie sont également admirables. Je m'éstonne que M. Grævius n'en ait fait mention ; d'autant plus qu'il semble ne lui avoir pas

esté inconnu. Ceux qui voudront estre instruits des autres Ouvrages de M. Schéffer, peuvent consulter la Bibliothéque ancienne & nouvelle de M. Konig, Bibliothécaire d'Altorf, prés de Nuremberg.

Gerardi Vossii Historia Pelagiana, Amstelodami 1655. 4.

CEtte Histoire parut pour la premiére fois l'an 1618. & acquit dés lors à son Autheur une grande reputation. Depuis il l'augmenta de prés d'un tiers, & la mit au rang de ses Ouvrages retouchez. Estant venu à mourir quelque temps aprés, Monsieur son fils aprenant qu'il ne se trouvoit plus d'exemplaires de cette Histoire, la fit r'imprimer avec les Additions de M. son Pére l'an 1655. & la dédia à M. Bochart. Comme le sujet de cette Histoire est extrémement important, & que l'on ne sauroit savoir trop à fond les sentimens de Pélage & de ses disciples, je conseillerois volontiers à ceux qui font Bibliothéque,

de joindre à cette Histoire de Vossius, ce qu'a écrit sur cette matiére le savant & infatigable Ussérius; mais sur tout la belle Histoire Pélagienne du Pére Noris Augustin, qui est aujourd'hui Professeur en Histoire Ecclésiastique à Pise. Cette Histoire fut d'abord imprimée à Padoüe l'an 1673. in folio, ensuite à Paris mais aussi tost suprimée, (M. Léti au troisiéme tome de son Italie Regnante dira pourquoi) & enfin en Hollande, qui est l'édition la plus commune. Ce Pére Noris travaille présentement à l'Histoire des Donatistes, qui sera un plus gros volume que celle des Pélagiens, comme nous l'aprend M. Cinelli, de l'Académie des Apatistes, dans sa Préface sur les Poësies de Chiabréra. M. de Valois a aussi fait l'Histoire des Donatistes, mais en racourci. Elle se trouve à la fin de son Eusebe. Passons à quelques remarques sur l'Histoire de Vossius. Pag. 32. il prétend qu'il y ait une insertion dans un passage de Cassiodore sur le Pseaume 69. touchant Cassien. Cependant il ne faut qu'oster le poinct qui est dans ce passage aprés le mot *generaliter*. C'est ce que confirme l'édition de Cassiodore de Paris de

l'an 1519. qui est beaucoup plus correcte que celle de Basle de 1491. dont Vossius s'est servi. De plus, pourquoi ne pas vouloir que Cassiodore ait dit de Cassien, *non sequendus in omnibus generaliter Cassianus*; puis qu'au livre *de divinis lectionibus* ch. 29. il ne fait point de difficulté de dire, *Cassianus de libero arbitrio à B. Prospero jure culpatus est. Unde monemus ut in rebus talibus excedentem sub cautela legere debeatis.* A la page 241. Vossius cite le Traité *de Virginitate Mariæ*, comme estant d'Ildephonse de Tolede. C'est ce qu'avoit fait avant lui le Card. Bellarmin, & depuis, le Card. Bona dans sa Psalmodie. Mais le Pére Dachery, Benedictin, à qui la Republique des Lettres est si obligée, nous a découvert que ce Traité estoit de Paschase Ratbert, Abbé de Corbie, & l'a inseré sous ce nom au douziéme tome de son Recueil. Enfin à la page 530. Vossius dit que le Discours de Clément d'Alexandrie, touchant le Salut des personnes riches, s'est perdu avec d'autres Piéces du même Autheur. Ce Discours se trouvoit pourtant du temps de Vossius; ayant esté publié dés l'an 1622. par Michel Ghislerius dans la Chaine sur Jere-

mie, mais ſous le nom d'Origene. Dequoi il s'eſt retracté dans la Préface de cette Chaiſne. A quoi n'a pas pris garde M. Pearſon dans ſon Apologie pour les Epîtres de S. Ignace pag. 96. & 168. de la ſeconde partie. Depuis, le Pére Combefis, Jacobin, à qui nous devons tant de Piéces Gréques; nous a auſſi donné celle-ci, ſous le nom de ſon veritable Autheur. Dans ce Diſcours de Clément, il y a une hiſtoire aſſez ſinguliere touchant S. Jean le Théologien, qui eſt differemment rapportée par S. Irenée dans un beau fragment qui nous a eſté conſervé par le Moine Antiochus au 122. de ſes Sermons.

Gerardi Voſſii Theſes Theologicæ & Hiſtoricæ, Hagæ Comitis 1658. 4.

Voici les Théſes les plus moderées qui ayent eſté faites par les Proteſtans. C'eſt dommage qu'elles ſont ſi pleines de fautes. Quelque Imprimeur de Hollande ne feroit pas mal de les faire corriger par quelque habile homme, & de les r'imprimer enſuite; en y joignant les Theſes *de Baptiſmo* qui ne ſe trouvent

plus, les Dissertations *de tribus Symbolis*, ce le d'Ussérius *de Symbolis veteris Ecclesiæ*, qu'il a dédiée à Vossius, & la Dissertation du même Vossius *de Jure Magistratuum in rebus Ecclesiasticis*. Cette modération de Vossius en tous ses Ecrits, mais sur tout en ceux de Théologie, n'a pas déplû à divers Catholiques. C'est elle, à mon avis, autant que le grand savoir de cet excellent homme, qui a tiré de la plume de l'Eminentissime Cardinal Bona cet éloge considerable: *Joannes Gerardus Vossius, omni doctrinarum genere atque omni eruditione mirabiliter excultus. Utinam orthodoxa fide imbutus fuisset!* Ce souhait est tout semblable à celui que fait M. de Balzac pour M. Daillé, dans une Lettre à M. Féret, Secretaire du Duc de Weymar: *Je vous remercie*, dit il, *des Sermons que vous m'avez envoiez, & vous suplie d'asseurer l'honneste hérétique qui les a preschez, que je l'honore & l'estime toûjours extrémement. Il y a parmi nous plus d'un Reverend & plus d'un Monsieur nôtre Maistre que je voudrois que nôtre Eglise eust troquez pour un si aimable ennemi. Je l'envie tous les jours à vôtre parti, & je lui dis quelquefois,*

quoy

quoy que difficilement me puisse-t-il entendre du lieu où il est, cùm talis sis, utinam noster esses! Je m'estonne que Vossius, qui avoit une si grande lecture, nie dans ses Théses Historiques de l'Invocation des Saints, aprés Robert Cocus, Anglois, que Théodoret soit l'Autheur des Livres *de curandis Græcorum affectionibus*; Théodoret lui même marquant si clairement qu'il a fait ces Livres, dans sa premiere Question sur le Lévitique. Le même Vossius, dans les mêmes Théses, donne le nom d'Evesque à Sulpice Sévére, qui n'a jamais esté que Prestre, comme le reconnoist Vossius lui même dans ses Historiens Latins.

Sulpitius Severus variorum, Amstel. 1665. 8.

SUlpice Sévére est un si joli Autheur qu'on ne sauroit le r'imprimer trop souvent; sur tout si l'on a quelque chose de particulier à y ajoûter. Ainsi l'illustre M. Bigot, qui semble n'estre né que pour obliger les doctes, ayant découvert cinq Lettres de Sévére, & le laborieux M.

Baluze deux, l'on ne sauroit mieux faire que de r'imprimer cet Autheur encore une fois, & d'y ajoûter ces sept Lettres nouvellement découvertes. Celles de M. Bigot se trouvent au 5. volume du Recueil du Pére Dachery, & celles de M. Baluze dans la premiére partie de ses Mélanges. Feu M. Vorstius Bibliothéquaire de son Altesse Electorale de Brandebourg fit imprimer à Berlin l'an 1668. un Sulpice Sevére, avec de savantes Notes.

Le Nouveau Testament, traduit en François à Mons 1667. 8.

JE n'ai rien à remarquer au sujet de cette Version, qui a esté tout fraischement défendue par M. Arnaud. Il y a seulement un endroit dans la Préface, où je croi que M. de Sassy, neveu de M. Arnaud, s'est trompé. C'est lors qu'il dit que S. Jerôme a tellement éclairci Job & les Prophétes, & leur a donné dans sa traduction tant de force & tant de vigueur, que S. Augustin en cite les paroles lors même qu'elle n'estoit pas encore en usage

dans l'Eglise. Je ne sai où M. de Sassy a pris ce qu'il vient de dire; mais il m'auroit fait plaisir de prouver que S. Augustin se soit servi de la Version de S. Jerôme. Je n'ignore pas qu'il y a certains Traitez que l'on attribue à S. Augustin, où l'Autheur se sert de la Traduction de S. Jérôme; mais par cela même qu'il emploie cette Traduction, il est clair que ce ne peut estre S. Augustin. C'est ce qu'a reconnu long-tems avant moi l'Eglise de Lyon, dans ses Arrestez Synodiques contre Jean Scot ou l'Irlandois. Voyez le savant Pierre Pithou dans sa Dissertation touchant les Interprétes Latins de la Bible. Les premiers Péres qui se sont servis de la Version de S. Jérôme, sont Salvien Evesque de Marseille, Eucher Evesque de Lyon, Prosper de Guyenne, Pierre de Ravenne, surnommé Chrysologue, & quelques autres. Depuis la premiere édition de cet Ouvrage, Messieurs de Port-Royal ayant écrit à M. Justel en Angleterre, que j'avois acusé injustement M. de Sassy dans ce chapitre, je le reconnois ici de bonne foy; aprés avoir consulté S. Augustin au quatriesme livre de la doctrine Chrêtienne ch. 7.

Scaligerana, *Groningæ* 1669. 12.

BIen que j'aie fait beaucoup de remarques sur cette édition des Scaligérana, je ne les mettrai point ici. Je raporterai seulement le jugement du R. P. Vavasseur, tiré de son Traité du Stile Burlesque, pag. 240. *Monstratur Libellus Ms.* dit-il, *quem appellat, qui scripsit, Ausoniano verbo*, liturarium. *Eo libello videas quædam Jos. Scaligeri de rebus variis, auctoribusque, ex ore loquentis excepta; in quibus etsi plurima dicta sint inconstanter, quæ inter se non cohæreant, pugnent etiam nonnunquam; illud à vero aberrare non multum videtur, quod miserrimum auctorem Persium dixit, qui studeat obscuritati, & qui minimè pulchra habeat ipse, cùm in eum possint scribi pulcherrima.* Il n'y a rien de plus judicieux que ce jugement. Quelque soin qu'ait pris M. de Sigogne de ramasser les Premiers Scaligérana, André Rivet en raporte un fragment, touchant le second des Maccabées, qui lui est échapé. C'est dans

son

son Apologie contre Grotius, section 75. aprés quoi il ajoûte: *In Dictatis Scaligeri, quæ olim mihi communicavit Fr. Vertunianus.* Ce Vertunien estoit un Médecin de Poitiers, (grand ami de Scaliger) de qui nous avons des Notes sur un Livre d'Hippocrate des Playes de la teste, imprimées à Paris conjointement avec quelques corrections de Scaliger sur le même Livre, l'an 1578. La même année il parut une Lettre, pour la défense de ces corrections, (contre un Médecin célébre nommé Martin) sous le nom de Nicolas Vincent, Chirurgien de Poitiers. J'ai esté long tems sans savoir au vray de qui pouvoit estre cette Lettre. Enfin M. Gudius, qui sait une infinité de choses, & qui prend un extréme plaisir à en faire part, m'aprit à la Haye que Scaliger en estoit l'Autheur; se plaisant ainsi quelquefois à se déguiser, comme il fit quelques années aprés sous le nom d'*Yvo Villiomarus*, écrivant contre Robert Titius Florentin, & sous celui de *Janus Rutgersius Batavus*, défendant contre Scioppius, sa Principauté de Vérone,

Theocritus cum Scholiis Græcis, & notis Scaligeri, Casauboni, & Heinsii, apud Commelinum 1604. 4.

JE ne ſache point d'édition de Théocrite, meilleure que celle-ci. Il eſt vrai que M. Withfort, Anglois, fit imprimer ce même Poëte avec Muſée, Moſchus, & Bion l'an 1659. mais comme je n'ai point vû ſon édition, je n'en puis rien dire. M. Langerman, Chanoine de Bréme, & grand ami de M. Heinſius, qui lui a dédié une partie de ſes Notes ſur Ovide, avoit auſſi travaillé ſur Théocrite, comme nous l'aprend Thomas Reineſius, Médecin, & l'un des plus ſavans hommes de l'Allemagne, dans une Lettre à Daumius: *Anthologiam novam*, dit-il, *è Codd. Vaticanis, adjectis multis ineditis Epigrammatis, prope diem dabit Lucas Langermannus, Hamburgenſis, qui Nic. Heinſio in Italia hactenus comes adhæſit. Idem Theocritum & Anacreontem, in quibus*

bus multum operæ posuit, primùm dabit. Je ne sai si M. Langerman a changé depuis de dessein, mais je n'ai rien vû de lui jusqu'ici. Ce M. Langerman est loüé par M. Vossius, dans ses Observations sur Pomponius Méla. Claude Chrestien, fils de Florent, & petit-fils de Guillaume, qui estoit Médecin, dans une Lettre à Scaliger, promet le Théocrite de son Pére. Mais je ne croi pas qu'il ait esté imprimé. Le savant M. Dacier dans ses Remarques sur Longin, promet aussi ce même Poëte. M. de Longepierre l'a depuis peu traduit en vers François avec assez de succez.

Julii Pollucis Onomasticon, Interprete Gualtero, cùm Notis Seberi, Francof. 1608. 4.

IL seroit à souhaiter que quelque habile homme nous donnast une nouvelle édition de Pollux. Car bien que celle de Sébérus soit beaucoup meilleure

que les précédentes, elle est pourtant défectueuse en divers endroits. Outre que le version de Gualter, qui y est ajoûtée, ne vaut pas grand' chose, comme il le reconnoist lui même dans une Lettre à Vulcanius. Nous avons plusieurs Manuscrits de Pollux dans les Bibliothéques, plus corrects & plus entiers que ceux dont s'est servi Sébérus. Pantin sur les Adages d'Apostolius, à la p. 370. de l'édition d'Heinsius, fait mention d'un Manuscrit de Pollux, qui avoit esté à Démétrius Chalcondylas, beaupére du savant Janus Parrhasius. Casaubon dans son Traité *de Satyrica Græcorum Poësi* p. 190. parle d'un Manuscrit de Pollux, qui estoit dans la Bibliothéque du Roy. Le Pére Henschénius, Jésuite, m'en fit voir un autre à Anvers dans la Bibliothéque de ceux de son Ordre. M. Vossius a aussi parmi ses Manuscrits de trés bons Fragmens de Pollux. Vulcanius, qui estoit un excellent homme, dans une Préface sur les Etymologies d'Isidore de Séville, promettoit une édition de Pollux ; mais il s'est contenté de nous la promettre. M. Kuhnus Allemand a donné au public de savantes Animad-

versions sur quelques endoits de cet Autheur. Il y a eu un autre Jules Pollux, qui estoit Chrêtien, Autheur d'une Chronique ; qui se trouve Manuscrite dans la Bibliothéque du Duc de Baviere. Elle est alléguée par M. Fabrot, docte Jurisconsulte, à la page 79. de ses Notes sur les Institutions de Théophile, qui sont une Paraphrase de celles de Justinien. Gretser Jésuite fait aussi mention de cette Chronique, dans ses notes sur quelques Homélies Grecques touchant la vénération de la Croix. Pour Sébérus, qui a commenté le Dictionnaire de Pollux, nous avons de lui un Indice trés utile de tous les mots d'Homére, & une jolie Dissertation touchant l'Agriculture.

Is. Vossii Dissertationes de Septuaginta Interpretibus & eorum Tralatione, Hagæ 1661. 4. *cum Appendice ibid* 1663. 4.

IL y a peu de Protestans qui estiment la Version des Septante. Les premiers

que

que j'aie découvert qui en ayent fait cas, sont les Traducteurs de la Bible Angloise, nommée *Bishops Bible*, qui fut traduites au commencement du régne d'Elisabet, dans laquelle Matthieu Parker, Archevesque de Cantorbéry & ceux qui l'aiderent, se servent souvent de la Version des Septante. Ensuite Dounæus, Professeur en Grec à Cambrige, Fullérus, Doyen de Salisbury, & Boisius, Chanoine d'Ely; aussi Anglois, & vivans en même tems ont fait l'éloge de cette Version: Le premier dans ses Notes sur S. Chrysostome page 588. & 657. le second dans ses Mélanges Sacrez, liv. 3. ch. 12. & le troisiéme aux pages 61. & 307. de la Comparaison de la Vulgate avec les nouvelles Versions Latines du Nouveau Testament, qui est un Ouvrage imprimé à Londres l'an 1655. in octavo. Depuis est venu Loüis Cappel, Professeur en Hébreu à Saumur, qui dans sa fameuse Critique a corrigé plusieurs endroits de l'Hébreu par la Version des Septante. Aprés Cappel, Walton, qui est mort Evesque, & à qui Buxtorf le fils a dédié la derniere édition de sa Synagogue, a aussi

authorisé cette Version, dans ses Prolégoménes sur la Bible Polyglotte de Londres. Depuis Walton, M. Vossius, qui est aujourd'hui Chanoine Roial de Winsor en Angleterre, a fait l'Apologie de cette Version, contre Cocceius, Hulsius, Hornius, & Schotanus, qui la méprisoient. Il répondit même l'année passée au Pére Simon, à la fin de son Traité des Oracles Sibyllins; dédié au savant M. Brown, son ami intime, aussi Chanoine de Winsor, & grand partisan des Septante, comme il paraist par une Lettre que je garde; qu'il écrivit autrefois à M. Vossius. Enfin M. Pearson, Chanoine d'Ely, a aussi défendu cette Version contre S. Jérôme, dans une Préface sur la Bible Gréque, imprimée à Cambrige l'an 1665. Ajoûtez à tous ces illustres Daniel Heinsius dans ses Exercitations Sacrées, où il fait voir par plusieurs exemples que l'on ne peut entendre la plûpart des mots & des phrases du N. T. sans le secours de la Version des Septante. Il faut espérer que le nombre des partisans de cette Version augmentera avec le tems; & que

que les Théologiens Proteſtans ne ſeront pas à l'avenir à cet égard là, dans une auſſi profonde létargie que celle où ils ont eſté par le paſſé.

Caſauboni Exercitationes contra Baronium, Londini 1614. *fol.*

CES Exercitations ont eſté ſi bien receües des Proteſtans, qu'il s'en eſt fait pluſieurs éditions. Outre celle de Londres, qui eſt la plus belle, il y en a une de Francfort in quarto, & deux de Généve. Le Roy Jaques ayant vû les premieres feuilles de cet Ouvrage, l'approuva fort. Mais les Eveſques auroyent ſouhaité que Caſaubon euſt traité Baronius un peu plus rudement qu'il ne faiſoit. A quoi ſa candeur & ſa modeſtie ne pûrent jamais conſentir. C'eſt ce que nous apprend Grotius retournant d'Angleterre, dans une Lettre à Meurſius. Ce Livre a eſté refuté par le Pére Roſweidus, Jéſuite, & défendu par Jaques Cappel de Sédan. Jules Céſar Boulenger, Théologien & Critique, l'a auſſi examiné

miné en pluſieurs endroits dans ſes Diatribes; qui ont eſté réfutées par Richard de Montaigu, Eveſque de Norwic. Depuis Caſaubon, un Miniſtre de Bearn, nommé Majendie, a écrit contre les Annales de Baronius. L'ouvrage eſt imprimé à Amſterdam in folio, avec des Notes de M. Blondel ſur ces mêmes Annales. S'il m'eſt permis de juger du travail de M. Majendie par l'échantillon que l'on m'en communiqua il y a quelques années, il n'y a rien dans ſes Obſervations qui ſoit comparable à celles de Caſaubon. Il y a même quantité de fautes, que M. Majendie a faites pour avoir copié ceux de ſon Ordre; comme il arrive ordinairement à ces Meſſieurs. Gérard Voſſius ſemble avoir penſé à refuter Baronius; car voici de quelle façon lui parle Guillaume Laud, Eveſque de Londres, & depuis Archeveſque de Cantorbéry, dans une Lettre Manuſcrite du 14. Juillet 1628. *De Baronio quod moliri inſtituis, imprimis laudo; præcipuè verò quòd fixum habeas minutias non conſectari. Certè in Opere tam diffuſo nimis longum iter eſſet per minutias, & quæ tædio afficerent & peritos viatores & feſtinantes.*

nantes. *Caput rei est, illa in quibus longius à primitiva Ecclesia, Romana recessit, brevibus ostendere, & argumentis insolubilibus demonstrare; quæ utraque tibi factu facilia semper æstimavi.* Parmi les Catholiques, M. Dartis, Professeur en Droit Canon, a refuté quelques endroits des Annales de Baronius. Un Moine de l'Ordre de S. Benoist prétendoit y avoir trouvé deux mille fautes, si nous en croyons Scioppius, dans une Lettre Italienne au Pére Fulgence qui a paru depuis peu. M. Holstenius, au raport du Docteur Guy Patin dans une de ses Lettres, disoit un jour à M. Naudé, qu'il pouvoit montrer huit mille faussetez dans Baronius, par les Manuscrits de la Bibliothéque Vaticane qu'il avoit en garde. Et M. Pétau, Conseiller au Parlement de Paris, menaça une fois ce Cardinal, de découvrir beaucoup de ses suppositions & faussetez; car c'est ainsi qu'il s'en exprime écrivant à Scaliger. Aprés quoy il ajoûte aussi tost ces belles paroles, comme par maniére de correctif: *Mais c'est chose ce me semble si indigne de gens d'honneur, d'écrire* ex professo *les uns contre les autres, que je n'y ose penser.*

Harpo-

Harpocrationis Dictionarium in decem Rhetores, cum Notis Phil. Jac. Maussaci, Paris. 1614. 4.

M. Pinédo, Juif Portugais, a aussi travaillé sur Harpocration, comme il nous l'aprend dans son Stéphanus; mais en nous faisant part de cette nouvelle, il nous prépare en même tems à ne rien espérer de lui de ce costé là. Il faut donc s'en tenir à l'Harpocration de Maussac, qui est un de nos meilleurs Critiques, & qui semble suivre les traces de Casaubon, dont il estoit grand admirateur. J'avoüe qu'il a corrigé peu d'endroits d'Harpocration, en comparaison de ceux qui restent à rétablir. Mais ceux qu'il a corrigez, le sont si ingénieusement, que nous le pouvons bien excuser de n'avoir pas poussé son travail plus loin. Joignez à cela, qu'à la fin de son Plutarque des Fleuves, il y a quelques Additions à ses Notes sur Harpocration, qu'il dédie à M. de Saumaise.

Enfin Meursius, qui a tant fait de Livres peut supléer dans ses Leçons Attiques, & dans ses autres Ouvrages, à ce qui manque à l'Harpocration de Maussac. Mais de plus, j'aprens que M. Gronovius le fils a fait imprimer depuis peu les Observations de M. de Valois sur cet autheur qui sont sans doute trés dignes de lui. Outre Harpocration & Plutarque des Fleuves, nous avons du Président Maussac, Psellus *de lapidum virtutibus*, & les Commentaires de Jules César Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote. Il nous a aussi donné deux Harangues & plusieurs Lettres du même Scaliger contre Erasme, où il n'a point mis son nom. Il promettoit Sextus Empiricus contre les Mathematiciens, la Grammaire de Denis de Thrace, (aussi promise par M. Vossius) Manlius Théodorus ancien Grammairien Latin, & Jules César Scaliger sur les Offices de Cicéron. Il promettoit aussi de sa façon cinq livres de diverses Leçons, qu'il appelle les Interprétes du Lexicon d'Harpocration, un Indice des Autheurs citez dans ce Dictionnaire, (que feu M. Morus avoit pris la peine de faire & de mettre à

la

la fin de son Harpocration qu'il me montra estant à Paris) un Recueil de Loix Attiques, un Glossaire, & un Traité des Festes des Anciens. Le Président Maussac mourut à Paris, au grand regret de tous les Savans, l'an 1650. Il est loüé par M. de Saumaise dans ses Lettres, & dans ses étonnantes Exercitations sur Solin, par Rutgersius dans ses Diverses Leçons, par Gassendi dans la Vie de Peiresc, par M. de Marca dans sa Dissertation touchant la Primatie de Lyon, par Balzac dans ses Oeuvres Diverses, par M. Gaulmin (à qui Maussac avoit dédié son Psellus) dans ses Notes sur le Roman de Theodorus Prodromus, par Bourdelot sur Héliodore, & par plusieurs autres. Casaubon lui écrit une fois dans ses Lettres, de l'édition de M. Grævius, & en fait l'éloge sans le nommer, écrivant à M. vander-Myle le 27. May de l'an 1610.

Vindiciæ Epistolarum S. Ignatii, authore Joanne Pearson, Cantabrigiæ 1672. 4.

IL nous vient peu de Livres d'Angleterre du mérite de celui-ci; & si M. Daillé vivoit aujourd'hui, il lui fâcheroit fort sans doute de s'y voir mal traité avec tant de raison; mais comme il avoit l'ame belle, il n'auroit pas manqué de rendre justice au savoir de son Adversaire. M. Pearson a ajoûté à la fin de son Ouvrage deux Lettres de M. Vossius contre M. Blondel, qui sont aussi pour la défense des Epitres de S. Ignace; que je me souviens d'avoir leües Manuscrites estant chez M. Vossius. M. Pearson à la page 130. de la premiere partie de cette Apologie, raporte un endroit de S. Chrysostome où il croit que S. Cyprien soit tacitement allegué; qui est une remarque que Patrice Junius, Bibliothécaire du Roi de la Grand' Bretagne, avoit faite long tems avant lui, dans ses Notes sur l'Epitre de S. Clément aux Corinthiens.

thiens. J'ai aussi remarqué que dans l'Exposition du Symbole écrite en Anglois, par M. Pearson pag. 53. de la derniere édition, ce savant homme dit que Longin dans son Traité du Sublime a raporté un passage de la Génése suivant sa Version d'Aquila ; qui est aussi une remarque de Patrice Junius dans ses Notes sur les quatres premiers livres de Moyse, inserées dans la Bible Polyglotte de Londres. Le même M. Pearson, à la page 132. de la même Apologie pour les Epîtres de S. Ignace, dit qu'il ne sait pas bien certainement quel a esté le sentiment de M. Daillé touchant l'Autheur d'une Homélie qui se trouve parmi celles de S. Chrysostome, & qui a pour titre, *qu'il y a un seul Legislateur du Vieux & du Nouveau Testament.* Sur quoi je remarquerai que M. Daillé dans son Traité des Images prétend que cette Homélie ne soit pas de S. Chrysostome; qui est précisement la conjecture de M. Pearson, *non dubito tamen*, ajoûte-t-il, *quin illa nobis repositurus esset Dallæus, si viveret, quæ scripsit venerandus Senex Usserius; cùm Usserianis sæpissimè usus sit. Ille autem Orationem eam S. Chrysostomo abjudicat.* C'est

dommage qu'une aussi bonne plume que celle de M. Pearson ait si peu écrit, & que nous n'aions de lui, outre cette Apologie, que des Prolégoménes sur l'Hieroclés de M. Casaubon le fils, deux Epitres sur le Diogéne Laërce de M. Ménage, une Préface sur la Bible des Septante, (dont le Pére Simon n'a pas sû l'Autheur dans son Histoire Critique du Vieux Testament) des Observations en Anglois sur le Symbole, la vie de S. Cyprien au devant des Oeuvres de ce S. Martyr, publiées par M. Fell, Evesque d'Oxfort & quelques Ouvrages Posthumes de Chronologie. Je sai qu'au raport de M. Casaubon le fils sur Hieroclés, M. Pearson promettoit dés l'an 1655. un Hésychius & un Suidas, Autheurs qui demanderoient châcun la vie d'un homme; & que lui même dans cette Apologie nous promet un Paralléle du stile de S. Paul & de celui de S. Ignace, avec une nouvelle édition de l'Epitre de S. Clément aux Corinthiens. Mais toutes ces promesses sont des promesses, & nous ne voyons par malheur que trop de Savans, qui nous ont bien fait languir sans nous rien donner. M. Larroque, Ministre

à Quevilly prés de Roüen, a refuté cette Apologie; mais d'une maniere, qui en augmente plûtost le prix qu'elle ne le diminue. Je trouve sur tout cet Autheur divertissant à la page 190. de son Livre, où il dit qu'il n'a jamais pû rencontrer les paroles que M. Pearson attribue à M. Blondel à la page 61. de la seconde partie de cette Apologie. Cependant M. Pearson dit positivement en cet endroit là, qu'il tire ces paroles d'une Lettre de Blondel à Usserius, publiée par Hammond. Si M. Larroque n'a pas sû en quel Ouvrage Hammond a publié cette Lettre, je lui aprendrai volontiers que c'est dans ses doctes Dissertations de l'Episcopat. Une Personne de qualité m'a dit que M. Pearson fut fait Evêque de Chester l'an 1677. Ce que j'ai vû depuis confirmé par M. Chamberlaine, de la Societé Royale, dans son Etat d'Angleterre de la derniere édition.

Pietas Ordinum Hollandiæ, auth. H. Grotio Lugd. Bat. 1613. 4.

CE Livre eſt fait contre Sibrand Lubert, Théologien de Franeker, Grotius ne l'écrivit pas de ſon mouvement, mais par l'ordre des Etats de Hollande, dont il eſtoit alors Avocat Général. C'eſt ce qu'il nous aprend lui même dans une Lettre à M. de Thou, qui eſt une des plus belles du petit volume qui a pour titre, *Grotii Epiſtolæ ad Gallos*, publié par M. Sarrau, qui en a fait la Préface. Cette Défenſe des Etas, qui eſt loüée par Caſaubon écrivant à Heinſius, & à Grotius lui même, fut traduite en François la même année qu'elle parut, & refutée quelque temps aprés par Sibrand Lubbert, à qui Grotius répondit dans une petite Piéce intitulée, *Bona Fides Sibrandi Lubberti.*

Salmasius de Primatu Papæ, Lugd. Bat. 1645. 4.

BIen que ce Livre ſoit aſſez gros, ce n'eſt pourtant qu'une petite partie d'un grand Ouvrage que M. de Saumaiſe ſe propoſoit de donner. L'Apparat ou les Prolégoménes, ſont principalement écrits contre le Pére Pétau, Jéſuite, mais avec un peu trop de chaleur. Pour le Traité *de Primatu Papæ*, il y fait paraiſtre à ſon ordinaire beaucoup de ſavoir, mais quelquefois auſſi une grande précipitation; comme quand à la page 62. il allégue Clement Romain dans ſes Hypotypoſes, au lieu de Clement d'Alexandrie; faute, qui, avec quelques autres, a eſté rélevée par M. Morus, dans ſa Préface ſur l'Euſébe de Scaliger. M. de Saumaiſe ſe trompe auſſi à la p. 86. & dans ſes Lettres pag. 140. corrigeant ſans neceſſité un paſſage de S. Cyprien, où au lieu d'*æmulum*, il lit *malum*. Voici le paſſage, qui ſe trouve dans une Lettre de ce S. Martir à Antonianus: *Sedit intrepidus Romæ* (il parle de Corneille Evê-

Evesque de Rome) *in sacerdotali Cathedra, eo tempore cùm tyrannus* (c'est l'Empereur Decius) *infestus Sacerdotibus Dei*, *fanda atque infanda comminaretur*, *cùm multò patientius & tolerabilius audiret levari adversus se æmulum Principem*, *quàm constitui Romæ æmulum Sacerdotem.* Où il est assez clair, ce me semble, que le verbe *audiret* se raporte à la même personne que *comminaretur*, qui a précedé; je veux dire au Tyran Decius, & non pas à Corneille Evesque de Rome, comme se l'est imaginé M. de Saumaise. M. Dartis, dont j'ai déja parlé, a refuté ce Traité *de Primatu* dans ses Livres *de Ordinibus & dignitatibus Ecclesiasticis*, imprimez à Paris l'an 1648. in quarto. A la fin de cet Ouvrage *de Primatu*, M. de Saumaise a ajouté deux Traitez de deux Grecs sur le même sujet, & un autre touchant le Purgatoire, sans nom d'Autheur; qu'il avoit publiez à Heydelberg dés l'an 1608. & dédiez à M. Servin Avocat Général. Le premier de ces Traitez est de Nilus Archevesque de Thessalonique, qui a esté refuté par J. Matthieu Caryophilus, Archevesque d'Iconie. Le second est, de Barlaam,

Moi-

Moine de l'Ordre de S. Basile, que Bocace dans sa Génealogie des Dieux appelle *hominem corpore pusillum, prægrandem tamen scientia, & Græcis adeò eruditum, ut Imperatorum & Principum Græcorum atque doctorum hominum privilegia haberet testantia, nedum his temporibus apud Græcos esse, sed nec à multis seculis citra fuisse virum tam insigni tamque grandi scientia præditum.* Ce Barlaam dédie son Livre à un nommé François, que j'estime estre François Pétrarque, dont il avoit esté Précepteur. Ce Livre de Barlaam n'a pas esté traduit par M. de Saumaise, comme l'écrit Vossius dans ses Historiens Latins p. 526. mais par Jean Luyd Anglois. Pour le Traité du Purgatoire, traduit par Vulcanius, les uns l'ont atribué à Nilus, & les autres à Nicolas Cabasilas ; mais il n'est ni de l'un ni de l'autre. L'Autheur est Marc Archevêque d'Ephese, comme nous l'aprend Sixte de Sienne au sixiesme livre de sa Bibliothéque S. annotation 259. Ce Traité avoit paru dés l'an 1546. de la traduction de Jean Hartungus, avec les Sermons de Luther sur les Evangiles des Dimanches ; & ensuite Herold l'inséra dans

ses Orthodoxographes imprimez à Basle l'an 1555. Dans l'une & l'autre de ces éditions ce Traité a pour titre, *Apologie des Grecs touchant le Purgatoire, presentée au Concile de Basle*, & est dédié par Hartungus à Othon Henry, Comte Palatin. Dans la Turco-Græcia de Crusius p. 186. le titre de ce Traité est raporté un peu plus au long, copié sur l'original de Jean Reuchlin.

Is. Casauboni Epistola ad Card. Perronium, Londini 1612. 4.

CEtte Lettre est moins un Ouvrage de Casaubon, que les Sentimens du Roi Jaques & de l'Eglise Anglicane sur quelques points de Religion. Aussi a-t-elle esté mise parmi les Oeuvres de ce Prince, dans l'édition qu'en fit l'an 1619. à Londres Jaques de Montaigu, Evesque de Winchester. Elle est écrite avec grande modération, & a donné lieu à la Replique du Card. du Perron au Roi de la Grand'Bretagne, qui est demeurée imparfaite par la mort de ce

Cardinal, & qui a esté refutée par M. du Moulin. Valentin Smalcius, fameux Socinien, a refuté quelques endroits de cette Lettre de Casaubon, sous le nom d'Antoine Reuchlin, dans un petit Ouvrage intitulé *Paranesis ad Is. Casaubonum.* Un bel Esprit, fort connu dans la Republique des Lettres pour avoir si bien défendu Balzac, parle de Casaubon & de cette Lettre avec éloge, dans son Jugement de la Doctrine Curieuse du Pére Garasse: *Le Sieur Casaubon*, dit-il, *qui, outre son rare & profond sçavoir és lettres humaines, estoit fort consommé dans la lecture des anciens Peres de l'Eglise, ainsi que confesse Jules César Bulengerus dans ses Diatribes, est un petit Grammairien au jugement de Garasse; tellement que ce que l'illustrissime Card. du Perron, les RR. Peres Fronton du Duc & André Schottus Jesuites tres doctes, qui faisoient profession d'amitié avec lui, ont admiré en Casaubon; ce qui leur a fait desirer avec tant de passion la conversion de cet homme, estoit un petit de Grammaire qu'il sçavoit: tous les trophées & triomphes que ce grand Cardinal a remportez sur l'heresie en son Livre de la Replique, consistent à avoir deffait*

le Voiage de Munster, un Traité de l'éducation des Enfans, & quelques autres Piéces. Nous lui devons aussi les Opuscules de M. Antoine Loysel, son Ayeul, fameux Avocat du Parlement de Paris. J'apris dés l'an 1668. de M. Battier, savant homme de Basle en Suisse, que M. Joly faisoit la Vie d'Erasme, & qu'il avoit lû sept fois pour cela toutes les Oeuvres de ce grand homme. A la fin de ce Recueil de Maximes, M. Joly a ajoûté une Traduction en Vers François du Poëme du Chancelier de l'Hospital sur le Sacre de François second. Avant M. Joly, Joachin du Bellay avoit mis en vers François ce même Discours; & il n'y a pas long-tems que M. Perraut, de l'Académie Françoise, en a aussi fait une Traduction trés polie & trés élégante. Aprés la Traduction de M. Joly, se lisent deux Lettres Apologetiques pour son Recueil, dont je soupçonne que la premiere, qui n'est pas moins forte qu'elle est hardie, soit de feu M. Ogier, ami intime de M. Joly. Je ne sai en quel endroit de ses Oeuvres Genebrard appelle la Pragmatique

Sanction de S. Loüis, le Palladium de la France, comme l'écrit M. Joly au 4. ch. de ses Maximes. Si Genebrard l'a ainsi nommée, ce n'a esté qu'aprés M. Budé, qui est le premier qui lui a donné ce beau nom : *Scitè ac verè quidam*, dit Fr. Duaren au ch. 11. du 5. liv. de son Traité des Ministéres de l'Eglise, *eruditionis nomine ubique terrarum notus ac nobilis, cum quo mihi satis diu magna fuit familiaritas & consuetudo, de hac Sanctione loquens, Palladium Franciæ eam vocare consuevit.* Ce qui ne se peut entendre que du grand Budé. Joignez à Duaren feu M. Patru de l'Académie Françoise, dans un de ses Plaidoyers.

Erasmi Colloquia, cum Notis Arnoldi Montani, Amstelodami 1658. 12.

BIen que l'on ait fait à diverses fois des Notes sur les Entretiens d'Erasme, il reste pourtant des endroits que l'on

l'on n'a pas encore eclaircis. Par exemple, quand Erafme parle fur la fin de l'Entretien qui a pour titre *Abbatis & Eruditæ*, de quelques Femmes favantes de l'Angleterre & de l'Allemagne, qu'il nomme *Moricas*, *Bilibaldicas & Blaurericas*, perfonne ne nous a dit bien diftinctement qui elles eftoient. Il faut donc favoir que *Moricæ* font les Filles de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, Marguerite, Elifabet & Cécile : Marguerite entre les autres eftoit fort heureufe à corriger les Autheurs; Jean Coltérius dans fes Notes fur Vincent de Lérins raporte d'elle une correction d'un paffage de S. Cyprien, qui ne cede point à mon avis à celles des Scaligers, des Turnébes & des Saumaifes. *Bilibaldicæ*, font les Sœurs de Bilibaldus Pirckeymérus, Confeiller de l'Empéreur, dont l'une fe nommoit Charité, & l'autre Claire; toutes deux Religieufes. Ce Pirckeymérus, de qui le favant & Pieux Rittershufius a écrit la vie, dédie à fa Sœur Charité, la Traduction d'un Traité de Plutarque, & fes Oeuvres de S. Fulgence; & à Claire fon autre fœur,

la Traduction des Sentences de Nilus, Evesque & Martyr. Voici comme il parle de ses deux Sœurs dans une Lettre à Erasme, écrite de Nuremberg le 20. May 1516. *Salutant te geminæ meæ Sorores, Abbatissa S. Claræ una :* (c'est Charité, qui estoit l'aisnée) *altera ejusdem Regulæ Sectatrix : quæ assiduè tua Scripta manibus retinent; maximè verò jam novo oblectantur Testamento : quo mirè afficiuntur mulieres, multis viris, qui sibi scioli videntur, doctiores. Scriberent ad te Latinè, nisi indignas suas existimarent literas.* Il y a plusieurs Lettres de Charité dans les Oeuvres de Pirkeymérus, recueillies & publiées par Goldast. Pour *Blaurerica*, je croi qu'Erasme entend par là Marguerite Blaurer, dont Bullinger fait l'éloge à la page 339. de son Commentaire sur les Epitres. Rodolphe Gualter, Théologien de Zurich, a fait des Vers Latins sur sa mort, qu'il adresse à Ambroise & à Thomas Blaurer ses fréres. On ne nous a point dit non plus qui estoit ce *Cephalus, vir trium linguarum gnarus*, dont Erasme parle dans l'Entretien *de Piscium Esu.* Ce Céphalus est

Wolph-

Wolphgang Fabrice Capito, Théologien de Strasbourg, qui mourut l'an 1541. & qui a fait plusieurs Livres. Les Entretiens d'Erasme ont esté fort bien traduits en Italien, par Pietro Lauro de Modéne, qui a aussi traduit Joseph ; mais ils ont esté mal tournez en nôtre langue par un nommé Chapuzeau. Touchant ces Entretiens, voici ce qu'écrit Clénard à un Evesque nommé Jean Petit, de Fez le 4. Décembre 1540. *Scripsit modò ad me Dominus Marchio Granatensis, Colloquia Erasmi ignibus destinata esse. Periclitari etiam Vivem. Quid me futurum censes, ubi nomen Alcorani audiverint.* Finissons par ce joli Distique de Loüis Masius sur la mort d'Erasme :

Fatalis series nobis invidit Erasmum,
Sed Desiderium tollere non potuit.

Catalogus Librorum Raphaëlis Tricheti du Fresne, 1662. 4.

LES Livres contenus en ce Catalogue avoient esté finement choisis par M. du Fresne, qui les connoissoit parfaitement. Il succéda à M. Naudé dans la Charge de Bibliothécaire de la Reine de Suéde, & s'acquita trés dignement de cet Emploi là. Nous avons de lui une Lettre à M. Seguin sur une Médaille qu'il prétend estre de Charondas; mais mal, si nous en croions M. Spanheim, dans ses Dissertations touchant les Médailles, page 42. & 370. où il le refute sans le nommer. Nous avons aussi de M. du Fresne l'Eloge de Jérôme Magius, tiré de son Livre *de rerum Italicarum Scriptoribus*, qui n'a jamais vû le jour, & une Epitre dédicatoire à Feu M. Fouquet, sur les Tourmens des Martirs de Gallonius. Le Pére Labbe *in Bibliotheca Nummaria* dit qu'il avoit ébauché la Description de Candie, qu'il vouloit donner fort exacte; & qu'il avoit fait

pour

pour cela un grand amas de Médailles & de Tables Chorographiques, mais que la mort le surprit en y travaillant. J'aprens que M. du Fresne estoit Bourdelois, aussi bien que le Pére Fronton du Duc, Jésuite, personnage que l'on ne sauroit assez loüer.

Psalmi Confessionales, inventi in Scrinio Antonii Portugaliæ Regis, Lutetiæ, 1595. 16.

VOici des Pseaumes qui devroient estre entre les mains de tous les Chrêtiens, & le Miroir le plus ordinaire que nous devrions consulter. On y void un Pécheur qui découvre toutes ses fautes, qui implore le secours de son Dieu, & qui fait de sa conversion la plus grande félicité qu'il puisse trouver sur la terre. Ainsi M. du Ryer, de l'Académie Françoise, a fort obligé les Ames pieuses, en tournant ces Pseaumes en nôtre langue aussi poliment qu'il a fait. Il y a seulement un endroit, où je souhaiterois qu'il eust pris garde au Latin un peu de plus

prés. C'est à la page 17. & suiv. de la seconde édition ; où M. du Ryer tourne : *& comme si j'estois encore enfant à l'âge de cent ans , tout vieux & tout cassé que je suis ; je fais encore les actions d'un enfant.* Il faloit tourner suivant le Latin : *Et comme si j'estois âgé de cent ans , je fais dans l'âge où je me trouve toutes les actions d'un enfant.* Si ces Pseaumes sont d'Antoine Roi de Portugal, la faute de M. du Ryer est inexcusable ; car il est constant que ce pauvre Prince n'avoit pas soixante quatre ans quand il est mort.

Vossius de Vitiis Sermonis, Amstel. 1645. 4.

CE Livre est proprement un Dictionnaire de mots Latins du bas Siécle ; dont quelques endroits ont esté examinez par le célébre Scioppius , dans un petit Ouvrage imprimé à Ravenne l'an 1647. & inséré depuis, comme je croi, dans ses Opuscules, imprimez à Amsterdam en six volumes in octavo. M.

Vossius promettoit de faire r'imprimer ce Livre de Monsieur son Pére in folio beaucoup plus ample. Cependant nous n'avons pas vû jusqu'ici l'effet de sa promesse. Quand cet Ouvrage ne paraistroit point, nous n'aurions pas de peine à nous en consoler; puis que le docte & infatigable M. du Cange vient de nous donner son Glossaire, en trois volumes in folio.

Dialogue des Causes de la Corruption de l'Eloquence, traduit en François, à Paris 1630. 4.

LE Traducteur de ce Dialogue (que quelques uns atribuent à Tacite, & d'autres à Quintilien) est M. Giry, de l'Académie Françoise; dont la premiére Traduction est la Pierre de Touche de Trajan Boccalini, imprimée à Paris l'an 1626. Cette Pierre de Touche (pour en dire un mot en passant) est une Satire contre les Espagnols, qui a cousté la vie

à son Autheur, & qui a esté refutée par Simon Bassus, Chanoine de Bénévento, dans son Apologie pour la Monarchie d'Espagne, imprimée à Naples l'an 1619. L'Autheur de la Préface sur ce Dialogue est M. Godeau. Philandre, à qui il est dédié, est feu M. Conrart, Secretaire du Roi, l'un des plus polis, & l'un des plus honnestes hommes de France. M. d'Ablancourt lui dédia sous le même nom l'an 1637. son Minutius Felix. M. Godeau lui écrit aussi une Lettre sous le même nom dans le Recueil de Faret; & c'est de lui dont il parle dans une Epitre en vers à Madame de Rambouillet, quand il dit:

C'est Philandre dont l'ame a de toutes nos Muses,
Sans étude & sans soin les richesses infuses.

Il lui adresse aussi une Epitre en vers, où il l'appelle Philandre. Feu M. de Vaugelas dans ses Remarques sur la langue Françoise fait l'éloge de M. Conrart en ces termes: *Nous avons à Paris une personne de grand mérite, qui ne sait point la langue Grecque ni la Latine, mais qui sait si bien la Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau*

beau que sa prose & que ses vers. Presque tous ceux qui se meslent de l'un & de l'autre, & nos maistres même, le consultent comme leur Oracle, & il ne sort guéres d'Ouvrage de prix auquel il ne donne son approbation, avant que d'en expedier le Privilége. Nous n'avons de M. Conrart que les Pseaumes de Marot & Beze, retouchez, un Volume de Lettres à M. Felibien, & une Préface sur les Traitez de Religion de M. Gombault.

Rélation de l'Etat de la Religion en Occident, traduite en François, à Genéve 1626. 8.

CE Livre, qui est fort curieux, a esté écrit en Anglois par le Chevalier Edwin Sandis, & imprimé à Londres l'an 1605. Depuis, il fut traduit en Italien, je ne sai par qui, & ensuite en François par Diodati. Dans ces deux Traductions, se voyent des Additions considérables aux dix premiers chapitres; qui sont du Pére Paul, Religieux Servite; comme nous l'aprennent

M. Spanheim dans la troisiesme partie de ses Doûtes Evangeliques, page 309. & M. Grotius dans ses Lettres p. 866. Je m'étonne que ces Additions n'ayent point esté mises dans les Oeuvres du Pére Paul, dont nous avons aujourd'huy six vol. in douze. J'ai ramassé plusieurs choses touchant le Pére Paul & ses Ecrits dans mon Italie Orientale, qui n'est pas encore imprimée. A quoy j'ajoûterai seulement ici qu'il y a un Volume de ses Lettres, Italiennes & Latines, à M. de l'Isle Grôlot & à M. Gillot imprimé à Géneve l'an 1673. & une à M. Heinsius, en faveur du Synode de Dordrecht dans le Recueil de Lettres de Gabbema. Il seroit à souhaiter que nous eussions aussi celles du Pére Paul à M. du Plessis Mornay, à M. Leschassier, à M. Casaubon & à plusieurs autres.

Henricus Cornelius Agrippa de Incertitudine & Vanitate Scientiarum, Coloniæ 1531. 12.

IL faloit estre Agrippa pour faire ce Livre; qui a esté loüé des uns, & blâmé

blâmé des autres. Voici le sentiment d'Erasme écrivant à Abel Colster, de Fribourg le 25 Avril 1533. *De viro, de quo quid sentiam rogas, magnificentius censeo quàm ut de ejus ingenio censuram ferre possim. Ex ejus Libri qualicunque gustu deprehendi hominem esse ardentis ingenii, variæ lectionis & multæ memoriæ; alicubi tamen majore copia quàm delectu, ac dictione tumultuosa verius quàm composita. In omni genere rerum, vituperat mala, laudat bona.* Cet endroit des Lettres d'Erasme, me fait souvenir d'une qui est la quarantiesme du septiesme Livre de celles d'Agrippa, & qui commence, *Scripsi pridem ad te paucis*, qui est assurément d'Erasme. C'est dequoy l'on ne doutera point, si l'on prend la peine de lire, dans le Volume de ses Lettres, celle qu'il écrit à Charles Utenhovius, qui commence, *Magnam nobis*. La Déclamation d'Agrippa a esté traduite en François par Loüis Turquet, Lyonnois. Touchant Agrippa, voyez les recherches de M. Naudé, ce grand Bibliothécaire, dans son Apologie pour les grands Hommes faussement soupçonnez de Magie, dédiée à

cet

cet illustre Président, de Mesmes, qui n'estoit pas moins l'Oracle des doctes, que du Parlement de Paris.

Missives du Concile de Trente 1607. 8.

CE Recueil de Lettres a esté fait & donné au public par Jaques Gillot, Conseiller de la Grand' Chambre, Doyen de Langres & Chanoine de la S, Chapelle de Paris. Il mourut l'an 1619. au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu. C'estoit un homme, qui, outre son rare savoir, avoit l'ame si bienfaisante qu'il ne se plaisoit qu'à obliger. Il estoit d'ailleurs si franc & si ingenu, qu'il ravissoit en admiration ceux qui l'aprochoient. Sa Bibliothéque estoit trés belle, & remplie de Manuscrits fort particuliers. Tel estoit entr'autres le Traité de Bertram ou Ratram de l'Eucharistie, que Casaubon avoit vû chez lui : *Bertrami de corpore & sanguine Domini unum exemplar Ms. optimæ notæ in Bibliotheca D. Jac. Giloti Parisiensis Senatoris se vidisse testatus est mihi vir summus* &

& de republica literaria optimè meritus Is. Casaubonus, dit Usférius dans son Livre de la Succession des Eglises Chrestiennes, page 49. & suiv. de l'édition d'Allemagne. C'est ce que confirme Gillot lui même, écrivant à Scaliger le 9. Janvier 1602. *Quant au Bertramus*, dit il, *c'est la verité que cette seconde partie estant si contraire à la premiere, fait preuve que ce n'est pas du même Autheur. Et, qui est à noter, il y a des contes, maximè de visions, qui sont reprouvez par les bons Autheurs. M. le Févre me fit l'honneur, aprés l'avoir veu & gardé long temps, de m'en dire son advis fort bon & certain.* Ce passage éclaircit ce que dit le Card. du Perron dans son Livre de l'Eucharistie page 666. qu'il avoit vû chez M. le Févre un Bertramus Ms. qui estoit sans doute celui que Gillot lui avoit presté. Jaques Esprinchard, Sieur du Plomb, parle aussi de ce même Bertramus, dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 12. Janvier 1601. *M. Gillot*, dit-il, *travaille aprés le Bertrame Presbyter, que lui même transcrit.* (C'est à dire pour Scaliger, à qui Gillot l'envoia ensuite, comme il lui dit dans une Lettre du 7. Juillet 1601.)

C'est

C'est un trés-rare Senateur, officieux à merveilles, qui retient je ne sai quoy par dessus les autres de cette ancienne splendeur du Parlement. Il n'y a gueres d'homme à Paris que je frequente plus & dont j'apprenne plus de Belles choses. Cet éloge est entierement conforme à ce que dit de ce Sénateur le Président Savaton, lui dédiant son Commentaire sur le huitiesme Livre des Epitres de Sidonius, où il fait un Portrait achevé de lui. Juret, ce fin Critique de Dijon, lui dédie son Symmaque, & Baudius & Rapin lui adressent quelques vers. Je ne sache rien d'imprimé de lui que quelques Lettres. Il y en a une entr'autres qui est fort belle, écrite à M. de Ste Marthe, où il fait la Vie de M. le Président d'Espesses. Il y a aussi de M. Gillot au raport de M. Varillas, l'Eloge de Calvin, inséré parmi ceux de Papire Masson. Les Missives, dont j'ai parlé dés le commencement, ont esté r'imprimées beaucoup plus amples chez Cramoisy l'an 1654. in quarto. Nous devons ce Recueil à Messieurs du Puy, dans la mort de qui la Republique des Lettres a fait une perte irréparable.

Pré-

cause, ayant eu cet honneur d'y aller toûjours en la compagnie de M. l'Evêque d'Ely, (*Lancellot Andrews*) personnage trés docte, trés moderé, & d'une singuliere humanité. Je pense qu'en écrivant sa Majesté a gardé toute douceur; au moins ça esté son desir. Je prie Dieu, MONSEIGNEUR, qu'il vous conserve longuement.

Vôtre trés humble & obéïssant Serviteur
IS. CASAUBON.

Gerardi Johannis Vossii de Historicis Latinis libri 3. Lugd. Bat. 1651. 4.

M. Sandius publia à Amsterdam l'an 1677. des Notes trés utiles sur ces Historiens Latins, & il nous fait espérer une Addition de plus de trois cens Autheurs, dont Vossius ne parle point. M. de Malinchrot, Doyen de Munster,

qui a écrit un Livre de la Naiſſance & du progrés de l'Imprimerie, & qui promettoit la Vie d'Eraſme, fait la même choſe ſur les Hiſtoriens Grecs de Voſſius, que M. Sandius ſur les Latins; c'eſt à dire des Obſervations, & un Appendice conſiderable. J'ajoûterai ici par occaſion, touchant les Hiſtoriens Grecs de Voſſius, un témoignage d'Erycius Putéanus, Succeſſeur de Lipſe, & Compagnon d'école de Voſſius, à qui il parle ainſi dans une Lettre, dont je garde l'Original: *Quantum, Bone Deus! ut reliqua jam taceam, ultima de Hiſtoricis Græcis monumenta me ceperunt! Tam felici ingenio, tam fertili induſtria uſus es, ut quicquid ab omni ævo Græcia ſudavit, ignorare etiam eruditi deſinant, quos omnes unus docuiſti. Quæ divitiæ! Quæ deliciæ! Nihil tam abditum quod non legeris; tam dubium quod non expenderis; tam obſcurum quod non illuſtraris.* Outre ces Notes ſur les Hiſtoriens Latins de Voſſius, il y a de M. Sandius une Hiſtoire des Arriens, qui n'eſt nullement exacte, comme je le ferai voir quelque jour, ſi Dieu le permet. Dans cette Hiſtoire, M. Sandius cite ſon Trai-

Traité de l'Origine de l'Ame, & promet de faire r'imprimer sa Dissertation du Verbe & ses Explications Paradoxes sur les Evangiles, deux fois plus amples que nous ne les avons. Il promet aussi un Traité de l'Eglise, & un autre du S. Esprit. Depuis sa mort, nous n'avons vû qu'un Catalogue assez ample des Ouvrages des Antitrinitaires.

Epicuri Vita, auth. Pet. Gassendo, Hagæ-Comitis 1656. 4.

L'Admirable M. Gassendi est le premier Autheur de nôtre tems qui s'est attaché de dessein à la défense d'Epicure, & à fonder de nouveau en quelque façon une Ecole autrefois célébre dans toute la Gréce. Depuis M. Gassendi, le savant & poli M. Sarasin (dont M. de Montreüil a si naïvement fait l'éloge dans une de ses Lettres) a écrit en nôtre langue une Apologie pour la Morale d'Epicure; & M. du Rondel (que je regarde il y a long-tems comme un de

mes plus doctes Amis) fit imprimer il y a quelques mois dans la même langue la Vie du même Philosophe.

Bibliotheca Cordesiana, Paris. 1643. 4.

VOici le Catalogue d'une des plus belles Bibliothéques de Paris; dressée par feu M. de Cordes, Chanoine de Limoges, avec tant d'ardeur & de passion qu'il retranchoit souvent de son ordinaire pour avoir des Livres, comme le remarque M. Naudé dans son Eloge, qui est à la teste de ce Catalogue. Aprés sa mort, le Cardinal Mazarin acheta sa Bibliothéque, où il y avoit de trés bons Manuscrits. Ce M. de Cordes, qui estoit un des plus dignes hommes de son tems, a fort peu écrit. Je ne sache de lui que deux Dissertations, l'une touchant la Généalogie de J. C. & l'autre touchant le Saint Martial de Limoges. Nous lui devons les Oeuvres d'Hincmar, imprimées l'an 1615. mais beaucoup moins amples que celles de l'édition du Pére Sirmond. C'est lui que désigne M. Bignon alléguant Hinc-

Hincmar sur les Formules de Marculphe p. 263. sous le nom de *vir pius & doctus.* Nous lui devons aussi les Oeuvres de Cassander, où il n'a point mis son nom. Dans un Recueil de Harangues Funébres, imprimé à Hanaw l'an 1613. il y a des vers Latins de luy & de M. de Voiture, lors qu'ils étudioyent à Paris au College de Calvi, sur la mort d'Henry IV. M. Grotius, qui étoit un de ses amis particuliers, lui a écrit plusieurs Lettres; & dans son dernier Livre contre Rivet, se lisent ces mots: *De Savanarolæ loco verum est, etiam non credente D. Riveto extare ejus Librum qui dicitur Triumphus Crucis, multò ampliorem quàm est editus scriptum manu. Usus est Grotius tali Libro, idque beneficio viri optimi, nunc in Christo defuncti, Joh. Cordesii, cujus amicitiæ multum se debere profitetur.* Le Pére Salien, Jésuite, refutant M. de Cordes touchant le Caïnan de S. Luc, le nomme en quelque endroit de ses Annales *Virum non leviter eruditum* & M. de Saumaise dans son livre de l'Usure des Banquiers p. 327. *optimum ac doctissimum virum.*

Grotius de Jure Belli & Pacis, Amstel. 1650. 4.

ON prétend que Grotius ait mis tout son esprit en ce Livre; & qu'il en pouvoit dire ce que Casaubon dit de son Commentaire sur Perse, dans une Lettre à M. Périllau, son parent, qui n'est pas imprimée: *In Persio omnem ingenii conatum effudimus.* L'Ouvrage de Grotius est en effet une excellente Piéce; & je ne m'étonne pas qu'il ait esté expliqué en quelques Académies d'Allemagne. J'aprens qu'il a esté tout fraichement r'imprimé avec des Notes de feu M.Gronovius. Si la chose est véritable, il faut préferer cette édition à toutes les autres. Voici le jugement que M. Bignon, ce Magistrat sans reproche, fait de ce Livre, écrivant à M. Grotius le 5. Mars 1632. *J'oublie*, dit-il, *de vous remercier de vostre Traité* de Jure Belli, *qui est autant bien imprimé que le sujet le merite. On m'a dit qu'un grand Roy* (Gustave Adolfe Roy de Suede) *le tenoit toûjours devant lui, & suis trés persuadé que cela est,*

parce qu'il n'en peut arriver que du bien infini : Ce Livre mettant la raison & la justice en une matiere qu'on croit ne consister qu'en confusion & injustice. Ceux qui se plairont en cette lecture, y apprendront les vrayes maximes de la Politique Chrestienne, qui sont les fondemens solides de tout gouvernement. Je l'ay releu avec un merveilleux plaisir. On n'en fit pas le même jugement à Rome, où il fut mis au rang des Livres défendus, le 4. Février 1627. Un Théologien d'Allemagne nommé Osiander a refuté ce Traité de Grotius ; mais ce me semble avec peu de succez. M. Grotius mourut à Rostoch, ville de Mckelburg, revenant de Stokolm, l'an 1645. âgé de 62.ans. Son Corps fut transporté à Delfr, lieu de sa naissance, où j'ai vû son Tombeau, qui est médiocre. Jean Quistorpius, Théologien Lutherien, a fait l'Histoire de sa mort, dans une Lettre à Bernard Taddelius, que j'insérerai volontiers ici, quoy qu'elle ait esté publiée il y a long temps par M. Casaubon le fils & par quelques autres.

CONtendis à me, N. N. ut perscribam quomodo mundo huic va-

lecturus, Litterarum Phœnix Hugo Grotius se gesserit. En, paucis id habe. Conscenderat ille Stokholmiæ navim qua Lubecam ferretur; vehementibus per triduum in mari jactatus procellis naufragium patitur, & æger ad Cassubiæ litora appellit. Inde perquam incommodo curru, pluvia, tempestate, per sexaginta & plura milliaria, tandem Rostochium nostrum devehitur. Divertit ad Balemanniam. D. Stocmannum Medicum advocari curat, qui ætate, naufragio, incommodis itineris fractas vires advertens, vitæ terminum imminere præsagit. Secundo ab ingressu in hanc urbem die (qui stilo vetere erat 18. Aug.) me hora nona vespertina ad se vocat. Accessi, propemodum in agone virum constitutum offendi. Compellavi, & me nihil maluisse affirmavi, quàm ut mihi cùm ipso incolumi sermones sociare licuisset. Regerit ille, Ita Deo visum fuit. Pergo; ut ad beatam emigrationem se componat, peccatorem agnoscat, super commissa doleat, moneo; cumque inter loquendum, Publicani peccatorem se

faten-

fatentis, & ut Deus sui misereretur precantis, meminissem: respondet, Ego ille sum Publicanus! Progredior, ad Christum, extra quem nulla est salus, ipsum remitto. Subjicit ille: in solo Christo omnis spes mea est reposita. Ego clara voce Precationem illam Germanicam Germanicè recitabam, quæ incipit, *Herr* &c. Ille, complicatis manibus submissa voce me insequebatur. Cùm finivissem, quæsivi an me intellexisset; Respondet, probè intellexi. Pergo illa recitare ex verbo Dei, quæ jamjam morituris in memoriam revocari solent. Quæro, an me intelligat; Respondet, vocem tuam audio, sed quæ singula dicas, difficulter intelligo. Cùm hæc dixisset, planè conticuit, & brevi post spiritum exhalavit, in puncto duodecimæ nocturnæ. Habes Catastrophen vitæ à Grotio summo viro actæ Cadaver Medicis post commissum est. Intestina lebeti aheneo imposita, ut in Templi apud nos primarii Mariæ Virgini sacri locum honoratissimum reponerentur, à Templi Præfectis facilè impetravi. Molliter cineres cubent! Vale. Dabam

bam Roſtochii, propridiè Michaëlis A. 1645.

IL ne paraiſt pas par cette Lettre que M. Grotius ſoit mort Catholique. Mais il eſt conſtant que les dernieres années de ſa vie il enclinoit fort pour ce parti là. Ecoutons là deſſus M. de Valois dans la Harangue Funébre du Pére Pétau: *Quid non præſtitit*, dit ce ſavant homme, *ut clariſſimum virum Hugonem Grotium ad Catholicam communionem adduceret? Erat ille quidem minimè à nobis alienus, ac penè noſter: quippe qui doctrinam Concilii Tridentini in omnibus ſeſe amplecti palam profiteretur. Id unum ſupererat, ut Eccleſiæ Sacrarium ingreſſus communioni noſtræ ſociaretur. Quod ille neſcio quas ob cauſas, dum ad Catholicæ fidei unitatem plurimos ſecum ſperat adducere, conſultò differebat. Poſſem hoc loco ſermones illos vobis commemorare, quibus Petavius eum adortus eſt, tunc cùm ille Lutetia excedens, poſt Legationis Suedicæ munus expletum, Petavium valedicturus inviſit. Verùm in aliud tempus hæc ſeponere ſatius fuerit ne tædium vobis longior fortaſſè faceſſat oratio*

rio. M. Grotius témoigna même dés l'an 1617. qu'il fuyoit avec soin de choquer les Catholiques. Car Guillaume Grotius son frére faisant alors imprimer ses Poëmes, il ne voulut pas qu'on y mist les Vers qu'il avoit faits sur les Exercitations de Casaubon contre Baronius, comme il le dit lui même dans son dernier Livre contre Rivet. Choisissons maintenant quelques éloges de M. Grotius, parmi le grand nombre de ceux qu'on lui a donnez. Isaac Pontanus dés l'an 1597. dans ses Notes sur Macrobe Théodose, l'appelle *summæ spei adolescentem* : Méursius l'an 1599. dans sa Critique sur Arnobe, *adolescentem sine exemplo* : Jaques Gillot dans une Lettre Manuscrite à Méursius, écrite de Paris l'an 1601. *portentosi juvenem ingenii*; aprés quoi il ajoûte: *quod de Scaligero tunc juvene magnum Turnebum dicentem juvenis audivi.* Le Président Jannin, au raport de Balzac dans une Lettre à M. Ménage, l'opposoit aux plus grands Morts de l'Antiquité. M. de Saumaise dans ses Exercitations sur Solin page 1306. le nomme *virum excellentissimæ doctrinæ in omni*

genere

genere literarum. Selden dans son *Mare Clausum*, *virum acuminis & omnigenæ doctrinæ præstantiâ incomparabilem.* Gérard Vossius dans ses Poëtes Latins, *seculi nostri grande ornamentum, vel miraculum potius.* Pricæus sur le 14. de S. Matthieu, *virum ingentem, quem,* ajoûte-t-il, *non sine horrore mirati sumus.* Enfin M. Blondel, qui ne prodiguoit pas ses loüanges, dit de lui dans ses Sibylles; que c'estoit un trés grand personnage, soit que l'on eust égard à la sublimité de son esprit, à l'universalité de son savoir qui ne pouvoit estre trop estimé, & à la diversité de ses Ecrits. Pour estre particulierement informé touchant M. Grotius, il faut avoir recours à sa Vie, qui est à la teste de ses Oeuvres Theologiques, & aux Memoires pour l'Histoire de Hollande de l'illustre M. Aubery du Maurier, qui ont esté fort loüez par l'Autheur de l'ingénieuse Critique de l'Histoire du Calvinisme, mais qui ne le feront jamais autant qu'ils méritent de l'estre.

Barth. Gramondi Historiarum Galliæ libri 18. Tolosæ 1643. fol. & Amstel. 1653. 8.

CEtte Histoire, qui commence à la mort de Henry le Grand, & qui ne vient que jusqu'à l'an 1629. est belle & bien écrite, quoi qu'en vueille dire M. Sarrau dans une de ses Lettres. Elle est même hardie en quelques endroits; ce qui est peut-estre cause que l'on n'en a point donné la continuation. Voyez la Bibliothéque ancienne & nouvelle de M. Konig.

Apuleii Metamorphosis, cum Notis Joh. Pricæi, Goudæ 1650. 8.

SI nous avions toutes les Oeuvres d'Apulée commentées par Pricæus, nous nous passerions aisément de ses autres Commentateurs. Mais par mal-

heur

heur il n'a fait des Notes que sur la Métamorphose, & sur l'Apologie, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1635. in quarto. Il est vrai que ses Notes sont si amples, qu'elles nous consolent en quelque façon de n'en avoir pas de lui sur les autres Livres: Outre qu'il nous a laissé un beau Volume d'Observations sur le Nouveau Testament & sur les Pseaumes, imprimé à Londres in folio l'an 1660. Il se proposoit de faire r'imprimer l'Apologie d'Apulée, avec une augmentation de Notes considérable, de donner Aulu-Gelle sur lequel il avoit fort travaillé, Avienus *de oris maritimis*, & des Corrections sur Hésychius, dont il avoit donné l'Indice à la fin de la Métamorphose d'Apulée; j'entens l'Indice des Autheurs alléguez par Hésychius. Mais ses yeux estant devenus fort foibles, il dit en quelque endroit de ses Notes, qu'il ne croit pas voir l'accomplissement de ses desseins. Ce Pricæus estoit Anglois de nation, d'une litérature vaste, & d'un grand jugement. Aprés avoir long-tems voiagé, il se retira à Florence, où il se fit Catholique, quelque tems avant M. Sténon, Danois, grand Anatomiste. A propos du chan-

 gement

gement de Messieurs Pricæus & Stenon, je remarquerai qu'il y a eu de tems en tems de doctes Protestans qui se sont faits Catholiques. Tels ont esté, au siecle passé, Pierre Pithou, qui changea aprés la S. Barthelemy; F. Pithou Sieur de Bierne son frere; Florent Chrétien, Précepteur de Henry le Grand, & Juste Lipse; & dans ce siecle, le Président de Frésne Canaye, qui changea aprés la Conference du Card. du Perron & de du Plessis; Nicolas Vignier Médecin & Historiographe; Jérôme Vignier, son petit-fils, qui est mort Pére de l'Oratoire: Jean Vassan, neveu de Pierre Pithou, qui est mort Fueillant; Jean Plantavy de la Pause, qui de Ministre devint Evesque de Lodévé; Jean Morin qui est mort Pére de l'Oratoire; Luc Holsténius, qui est mort Bibliothéquaire du Pape; & Pierre Lambec, son neveu, Bibliothéquaire de l'Empereur. Je reviens à Pricæus, qui mourut à Rome l'an 1676. & qui á laissé un Commentaire sur les Epîtres de Pline le Jeune, qui sera bien tost imprimé. Pricæus est loué par M. Sarrau dans ses Lettres, par Ussérius sur les Epitres de S. Ignace par M. Hein-

Présent Royal du Roi Jaques au Prince Henry son fils, à Paris 1603. 8.

CE Livre a esté loüé par tant de gens, que je ne suis pas résolu de raporter ici leurs témoignages. Il me sufira de remarquer, que le Traducteur est de Villiers Hotman, fils de Fr. Hotman, Jurisconsulte, qui a fort écrit. Outre ce Présent Royal, Hotman a aussi traduit la belle Epitre de M. de Thou à Henry le Grand sur son Histoire, qui a aussi esté tournée par Rapin, Grand Prevost de la Connestablie de France; mais elle ne l'a point esté par M. du Ryer traduisant l'Histoire de M. de Thou. Touchant cette Epitre voici ce qu'écrit Vertunien à Scaliger, de Poitiers le 14. Juin 1604. *Monsieur le Thresorier Sainte-Marthe me conta ces derniers jours que le Roi avoit pris un singulier plaisir au sujet de l'Epitre Dedicatoire de l'Histoire de Fr. de M. de Thou, & lui avoit commandé de la faire traduire en François, & puis imprimer. Ce qui a esté déja fait par le fils de défunt Hotman Jurisconsulte.* Hotman est aussi l'Autheur d'un

livret, intitulé *l'Ambaſſadeur*, qui eſt preſque tout tiré du Traité de Charles Paſcal ſur la même matiere.

Epitres des Princes, recueillies par Ruſcelli, & traduites en François par Belleforeſt, à Paris 1574. 8.

CEs Lettres ſont toutes ſi importantes, qu'il ſeroit à ſouhaiter que Belleforeſt euſt traduit les trois Tomes que je me ſouviens d'avoir vûs, imprimez à Veniſe chez Zilet in quarto. Comme ils ſont extrémement rares, nous nous conſolerions, ne les ayant pas d'en poſſéder la traduction. Dans ce premier Tome traduit par Belleforeſt, il y a une Lettre écrite, par l'Eveſque de Troyes en Champagne, à Corneille Muis, Eveſque de Bitonte, fameux Prédicateur, pour la juſtification de Gabriel de Lorge, Comte de Mongommery, ſur ce qu'il avoit eu le malheur de bleſſer à mort ſon Prince, aprés s'eſtre long-tems excuſé de joûter contre lui. La Lettre eſt datée de Paris le 14. Juillet 1559. L'Eveſque de Troyes,

qui l'a écrite, est Jean Antoine Caracciole, (fils du Prince de Melfe) qui se fit ensuite Protestant. Nicolas Camusat, à qui nous devons les Mélanges Historiques, imprimez à Troyes, dans ses Antiquitez de la même ville parle fort au long de cet Evesque; & Brantôme, au second volume de ses Hommes Illustres Etrangers, l'a fait en ces termes: *Monsieur le Prince de Melfe laissa aprés lui son fils, qui fut Abbé de S. Victor lez Paris, Abbaye de dix mille livres de rente, & puis Evesque de Troyes en Champagne: & par aprés il se fit de la Religion reformée. Contre lequel je vis un jour, aux premieres guerres, Monsieur le Cardinal de Ferrare Hippolyte, se courroucer fort en la chambre de la Reine, mais non en sa presence, lui remonstrant sa faute, & lui disant s'il lui seoit bien de tenir une si grande dignité Ecclesiastique, & en exercer la Religion contraire. L'Evesque lui dit fort bien ses raisons sans s'estonner, & ne se rendit point, disant entr'autres que c'estoit Dieu qui l'avoit inspiré. Mais ce ne fut pas sans disputes: car ce Prince Evesque estoit fort savant.* Jean Antoine Caracciole a aussi écrit le Miroir de la vraye Religion, imprimé à Paris l'an 1544.

Grotii Mare Liberum, Lugd. Bat. 1609. & 1633.

GRotius a fait ce Traité de la Liberté de la Mer en faveur de ceux de ſon païs, comme Fernand Vaſqués, Eſpagnol, écrivit de ſon coſté en faveur du ſien ; *Clariſſimi quidem utrique, ſed eruditione & nitore ingenii impares*, dit fort judicieuſement Selden dans ſon *Mare Clauſum* ; qu'il oppoſa, mais civilement, au Livre de Grotius. Comme l'Ouvrage de Selden eſt rempli d'une prodigieuſe érudition auſſi bien que ſes autres Livres, il fit beaucoup de bruit dans le monde. Jean Iſaac Pontanus, Hiſtorien & Critique, le refuta l'an 1637. dans ſes Diſcuſſions Hiſtoriques touchant la Liberté de la Mer. Barlæus dans une de ſes Lettres, tâche d'engager Cunæus ſon parent à l'examiner ; mais inutilement. Ainſi il ſe vengea lui même du Livre de Selden par deux Epigrammes. Ce qui lui eſtoit plus aiſé eſtant Poëte, que de refuter pié à pié un ſi docte Ou-

Ouvrage. Baptiste Burgus écrivit ensuite contre ce même Traité; Selden le refuta dans ses *Vindiciæ*, imprimées à Londres l'an 1653. in quarto. Le *Mare Clausum* de Selden a esté imprimé plusieurs fois. La plus jolie édition est celle des Elzeviers in douze. Il a aussi esté traduit en Anglois, par Guillaume Wats, Autheur du Glossaire de Matthieu Paris.

De Literis & Lingua Getarum sive Gothorum Commentarius, editore Vulcanio, Lugd. Bat. 1597. 8.

Le savant Ussérius, Archevesque d'Armach, dans une Lettre à M. du Jon le fis, (Autheur du Livre *de Pictura Veterum*) soupçonne que ce petit Commentaire soit d'Antoine Morillon, Secrétaire & Bibliothécaire du Cardinal Granvelle Antoine Perrenot. Ce soupçon n'est pas, à mon avis, mal fondé; y ayant dans ce Commentaire des remarques assez recherchées, & qui ne s'accordent pas mal avec le grand savoir que

l'on attribue à ce Morillon. Goropius Bécanus dont le témoignage n'est pas toûjours à rejetter, dit dans ses Origines d'Anvers que ce Morillon estoit versé en toute sorte de litérature, & que les Ecrits qu'il a laissez, (qui se voyent chez son frére Maximilien, aussi Conseiller & Bibliothécaire du Cardinal Granvelle) le justifient clairement. Adolphe Occo, grand Antiquaire, a inséré dans la premiere édition de son *Thesaurus rei antiquariæ*, une Dissertation de ce Morillon touchant je ne sai quelle Médaille; qui confirme authentiquement ce que dit de lui Goropius Bécanus. Mais je ne sai qui peut avoir obligé Occo, à retrancher cette Dissertation de la seconde édition de son Thrésor. Antoine Morillon est fort loüé par Adrien Junius, Médecin & Critique, en cinq ou six lieux de ses Animadversions, par Loüis Guichardin, neveu de l'Historien, dans sa Description des Païs-Bas, par Muret dans une Préface au Lecteur sur Horace, par Nannius dans ses Mélanges, & par Lipse dans ses Notes sur ses Livres de la Croix.

Grotius de Satisfactione Christi contra Faustum Socinum, Lugd. Bat. 1617. 8.

CE Traité a esté si bien receu, qu'on l'a r'imprimé plusieurs fois. Depuis, Blaeu n'a pas manqué de l'insérer dans les Opuscules Théologiques de Grotius, mais plus correct & plus ample que nous ne l'avions; s'estant servi d'un Exemplaire, corrigé & augmenté de la main de Grotius, qui estoit dans la Bibliothéque de M. Hillinsberg, Jurisconsulte, à qui Böschius, jeune Critique, a dédié son Pétrone. A peine cet Ouvrage de Grotius eut-il vû le jour, qu'Herman Ravensperg, Théologien d'Allemagne, en donna son Jugement; que Vossius refuta ensuite pour l'interest de son amy. Crellius, Socinien, & l'un des plus fins de ce parti là, écrivit depuis contre ce Traité de Grotius; qui, au lieu de le refuter, le remercie, dans une Lettre, de ce qu'il l'avoit refuté. Cette Lettre se trouve dans la Bibliothéque des Sociniens, & dans le Recueil de Lettres de

Poëlenburg; mais dans la premiere édition de ce Recueil le nom de Crellius ne paraiſt point.

Caroli Paſchalii Preces, Pariſ. 1602. 24.

CHarles Paſcal, Autheur de ces jolies Priéres, comme les appelle Scaliger dans les ſeconds Scaligérana, nâquit à Cuni, ville du Piémont. Il eſtoit fils de Barthelemy Paſcal, frére de Jean Loüis Paſcal, dont l'Hiſtoire ſe void au Martyrologe des Proteſtans. Outre ces Priéres, il a écrit un beau Livre des Couronnes, un Traité intitulé *l'Ambaſſadeur*, des Obſervations ſur les Annales de Tacite, la Vie de M. de Pibrac, & quelques autres piéces. Il eſt mort Conſeiller d'Etat. Il y a eu de nôtre tems un autre Paſcal, dont nous avons, entr'autres Ouvrages, les Lettres Provinciales & les Penſées. C'eſtoit un rare génie. Pour Pierre Paſcal, qui ſe diſoit Hiſtoriographe de Henry ſecond, il ne mérite pas qu'on parle de lui.

Ter-

Tertullianus cum Notis Beati Bildii, à patria Rhenani, Paris. 1566. 2. *vol.* 8.

CEtte édition de Tertullien n'eſt pas ſeulement recommandable par la beauté de ſon caractére, mais auſſi par les Notes de Rhénanus, autheur de l'excellent Livre *de Rebus Germanicis*, & par la Paraphraſe de Fr. Zéphirus ſur l'Apologétique, qui ne ſe trouve entiere que dans cette édition. Il y a une belle Préface de Rhénanus, ſous le nom de Licentius Evangelus, ſur le *Defenſor Pacis* de Marſilius de Menardrino, qui a eſté depuis inſérée par Goldaſt dans le premier Volume de ſa Monarchie de l'Empire Romain.

Caro-

Caroli Magni, Ludovici Pii & Caroli Calvi Capitula, Parif. 1603. 8.

CEtte édition eſt plus correcte & plus ample que la premiere. L'Epitre Dédicatoire à Henry 3. eſt de Pierre Pithou, & le Gloſſaire, eſt de François Pithou ſon frére, qui eſtoit fort intelligent dans les Autheurs de la baſſe Latinité. Le Pére Sirmond, à qui nous devons tant de bonnes Piéces, fit imprimer l'an 1623. avec des Notes les Capitulaires de Charles le Chauve, beaucoup plus amples que ceux des Pithou; & depuis peu d'années M. Baluze, Bibliothécaire de M. Colbert, a donné ces mêmes Capitulaires, avec d'autres, en deux Volumes in folio. M. Dati, dont j'ai déja parlé, fit imprimer à Florence l'an 1675. in quarto, quelques Fragmens des Capitulaires de l'Empereur Lothaire, qu'il dédia à M. Bigot, & qu'il avoit tirez d'un Manuſcrit de Coſme della Rena, Gentilhomme Florentin. Le Préſident

Sava-

Savaron, dans son petit Traité contre les Masques, promet les Capitulaires de nos Rois; mais il ne les a point donnez.

Michaëlis Verini Disticha Moralia, sæpius recusa.

LES Distiques de ce jeune Poëte Florentin furent premierement imprimez à Lyon l'an 1547. avec les Commentaires de Martin Ivarre, Basque, & depuis tournez en vers François par Claude Odde de Triors, Gentilhomme de Dauphiné, & en Prose l'an 1614. par Claude Hardy, Parisien. L'an 1616. Philippe le Clerc, Principal du College de la Ville de Beauvais, fit r'imprimer ces mêmes Distiques sous ce titre un peu nouveau, *Verinus Belvacensis*; & depuis, Jean Owen, le Martial d'Angleterre, les inséra dans ses Epigrammes, sans nommer l'Autheur. Ugolin Vérin, dans l'Eloge qu'il a fait en vers de la Ville de Florence, loüe les Distiques de son fils en ces termes:

Quid referam nati Michaëlis funus acerbum?
Extat Opus, prohibetque pudor narrare, quid ille
Scripſerit. Ingenii teſtes ſua Diſticha reſtant,
Quæ ſenſa oſtendunt anguſtis grandia gyris.

Et Politien, faiſant alluſion aux vers précédens :

Diſticha compoſuit docto miranda Parenti
Quæ claudunt gyro grandia ſenſa brevi.

Michel Vérin, ayant préféré une rare continence à une longue vie, mourut âgé ſeulement de dix-ſept ans :

Sola Venus poterat lento ſuccurrere morbo,
Ne ſe pollueret, maluit ille mori.

dit le même Politien dans ſon Epitaphe, Et lui même, parlant de ſa maladie :

Pro-

Promittunt Medici Venerem mihi ferre salutem,
Non tanti vitæ sit mihi certa salus.

Parmy les Lettres de Marsile Ficin, il y en a une à Ugolin Vérin sur la mort de son fils. Le divin Bacon, Chancelier d'Angleterre, fait tacitement mention de ce jeune Poëte, au premier livre de son Histoire Naturelle ch. 10. de la traduction de Pierre Amboise, Sr. de la Magdelaine ; qui, pour le remarquer en passant, est fort differente de la traduction Latine, imprimée sous le nom de *Sylva Sylvarum.*

Mémoires de la Reine Marguerite, à Paris 1628. 8.

NOus devons ces beaux Mémoires à Auger de Mauléon, Sieur de Granier, qui pour s'établir à Paris s'associa avec un Libraire nommé Chapelain, & depuis avec un autre nommé Boüillerot ; & comme il avoit esté cu-

rieux de bons Manuſcrits, il en publioit de tems en tems quelques-uns. Outre ces Memoires, nous lui devons auſſi ceux de M. de Villeroy, les Lettres du Cardinal d'Oſſat, celles de M. de Foix, Archeveſque de Toulouſe, & le Traité du Pére Mariana touchant la reformation du gouvernement des Jéſuites, traduit en François. Le Cardinal Bentivoglio fait l'éloge de Marguerite & de ſes Mémoires dans ſon incomparable Hiſtoire de Flandre. Voici ſes termes: *Margherita era donna di ſpirto grande, ed in ſuo Libro di Memorie diſteſe con fioritiſſimo ſtilo, ch'uſci dopo la ſua morte in iſtampa, viene racontato da lei medeſima à pieno il ſucceſſo di quel ch'ella trattò in Fiandra à favor del fratello.* Aprés ces Mémoires, il n'y a rien qui nous inſtruiſe mieux de la vie de cette Princeſſe, que le Diſcours qu'en a fait M. de Brantôme dans le Volume de ſes Femmes Illuſtres. Baptiſte le Grain & le Préſident Gramond en parlent auſſi aſſez amplement dans leurs Hiſtoires; ſans alléguer ici le Duc de Sully dans ſes Mémoires. La Reine Marguerite a dédié ſes Mémoires à M. de Brantôme, comme

me je le prouve fort ou long dans mes Mélanges Historiques.

Indiculus Asceticorum quæ inter Patrum Opera reperiuntur, ab Asceta Benedictino digestus, Paris. 1648. 4.

LE Pére Labbe m'a apris que ce Religieux Bénédictin estoit Dom Luc Dachery, qui nous a donné les Oeuvres de Lanfranc, & un Recueil de Piéces anciennes en treize volumes in quarto. Au quatriesme tome de ce Recueil, il y a une faute grossiere, que je remarquerai ici en passant. C'est à la page 485. où se lisent ces mots : *Historia Homeri, ubi dicit & Dares Phrygius.* Au lieu de *dicit*, il faut lire *Dictys*, qui est Dictys de Créte, que Josias Mercérus, beaupére de M. de Saumaise, a si bien corrigé, & que Mademoiselle le Févre a fait r'imprimer depuis peu pour l'usage de Monseigneur le Dauphin. Nous devions déja à cette savante Demoiselle le Callimaque ; & depuis, nous

nous lui devons aussi une traduction Françoise d'Anacreon & de quelques Comédies de Plaute. Mercérus, dont je viens de parler, dans ses Notes sur le 4. livre de Dictys de Créte, dit que l'antiquité ne connoist point d'autres amours d'Hector que pour Andromaque sa femme, n'y d'autres enfans que ceux qu'il eut d'elle. Ce savant homme ne s'est pas souvenu qu'Euripide fait dire à Andromaque dans la Tragédie qui porte son nom: Qu'elle aimoit jusqu'aux maitresses d'Hector, & qu'elle alaitoit même souvent ses bâtards. Sur quoi le Scholiaste allégue Anaxicrate (autheur inconnu à Vossius dans ses Historiens Grecs) au second livre des Argoliques, où il dit qu'Hector laissa deux enfans légitimes, savoir Amphinéus & Scamandrius, qui échaperent des mains des Grecs, & un bâtard nommé Palætérus, qui fut pris dans la ville de Troye.

Bibliotheca Janiniana S. Benigni Divionensis ; ope & industria P. D. Divione 1621. 4.

CElui qui a fait le Catalogue de cette Bibliothéque du Président Jannin, eſt Paul du May, Conſeiller au Parlement de Dijon, comme il le découvre lui même dans ſes Notes ſur une Epitre d'Innocent troiſieſme. Scaliger & Grotius dans leurs Lettres écrivent une fois à ce M. du May ; & Caſaubon deux fois dans les ſiennes. M. de Saumaiſe parle de lui ſans le nommer écrivant à Gronovius, à la page 192. de ſes Lettres.

Sermons du Pére Narni, traduits en François, par du Boſc.

LE Pére du Boſc, Cordelier, autheur de l'Honneſte Femme, d'un Panegyrique du Card. de Richelieu, & de pluſieurs autres Ouvrages, eſtoit ami particulier de M. Perrot d'Ablancourt.

On tira ce Pére du Convent avec quelques autres Moines de divers Ordres par permiſſion du Pape; & comme il manquoit d'argent, M. d'Ablancourt lui donna les Sermons du Pére Narni, qu'il avoit traduits; & le Pére du Boſc, ayant traité avec l'Imprimeur, les fit imprimer ſous ſon nom. Enſuite il ſe fit encore Cordelier, ſans en rien communiquer à M. d'Ablancourt, qui s'en plaignit. L'autre répondit que M. d'Ablancourt eſtoit bien retourné à la Religion Proteſtante, ſans lui en rien dire. Car M. d'Ablancourt eſtant amoureux de Madame de S. Dié, ſa parente, qui s'appelloit Perrot, comme lui, ſe fit de la Religion Romaine. Mais il y renonça en Hollande. Je tiens toutes ces particularitez de M. Bouhéreau, célébre Médecin de la Rochelle, de qui nous verrons bien toſt une Traduction Françoiſe des Livres d'Origéne contre Celſe, qui pourra ſervir de modéle à nos Traducteurs.

Pomponius Mela, cum Observationibus Is. Vossii, Hagæ-Comitis. 1658. 4.

DE tous ceux qui ont commenté Pomponius Mela, il n'y en a point qui s'en soit plus dignement aquité que M. Vossius. Voici ce qu'en écrit à ce savant homme l'illustre M. Bochart, dans une Lettre que je garde comme un trésor: *La premiere chose que j'ay faite à la reception de vostre Livre a esté de le lire. A quoy je me suis laissé emporter de telle façon, que j'en ay perdu repas & repos, & ne l'ay quasi point quité, nonobstant toutes mes affaires, que je ne l'aye achevé. Je puis dire avec vérité que je n'ay jamais rien lû* in illo genere *ni qui l'égale, ni qui en aproche de cent parasanges. M. de Saumaise, que nous tenions pour un Géant, ne me paraist plus devant vous qu'un petit Pygmée. Il a bien fait de mourir avant que cet Oeuvre vist le jour. Car il seroit mort de colére & de chagrin de se voir si mal mené & avec tant de raison*

Vostre style est merveilleux, vos raisons fortes, vos connoissances trés particulieres, & tirées pour la plus part de Livres non encore publiez: Vos conjectures heureuses, & telles qu'il y en a peu qui ne puissent passer pour demonstrations. Je suis assez du sentiment de M. Bochart touchant ses Observations. Je souhaiterois seulement que M. Vossius eust traité plus doucement M. de Saumaise, qui nonobstant toutes ses fautes, passera toûjours pour un prodige d'érudition. M. Vossius est loüé par le même M. Bochart en plusieurs lieux de sa Géographie Sacrée & de ses Animaux de la Bible: Leo Allatius, dans son Livre *de Hebdomadibus Græcorum*, l'appelle *juvenem eruditum & rerum antiquarum studiosissimum*: M. Grotius écrivant l'an 1643. à Monsieur son Pére, dit de lui: *Multum delector Isaaci vestri consuetudine, ob summam ejus eruditionem, morumque suavitatem*: M. de Saumaise, (à qui M. Vossius dédia son Scylax l'an 1639.) dans ses Prolegoménes sur son Traité *de Primatu*, l'appelle *undequaque doctissimum juvenem, magno patri parem futurum, cujus etiam*, ajoûte-t-il, *hac ætate men-*

suram implet: Thomas Bartholin, dans son Traité *de Latere Christi aperto*, le nomme *paternæ famæ & virtutis ex asse hæredem:* Thomas Maréchal, dans ses Observations sur la Version Gottique des quatre Evangiles, *virum summum:* Aubertin dans son Livre de l'Eucharistie, *eruditissimi Patris dignum filium:* Nic. Heinsius, dans ses Notes sur les Metamorphoses d'Ovide, *raræ eruditionis & magni ingenii virum:* M. Grævius, dans ses Notes sur Hésiode, *virum illustrem & undiquaque eruditissimum:* Usserius, sur les Epitres de S. Ignace, *antiquæ Geographiæ peritissimum:* M. Daillé, dans ses Observations sur les mêmes Epitres, *eruditionis Græcæ Latinæque decus:* M. Spanheim dans ses dissertations touchant les Médailles, *recondita virum doctrina ac insigni ingenio:* M. le Févre de Saumur, sur les Fables de Phédre de la seconde édition, *virum doctissimum & magno parente majorem filium:* Le Pére Pétau au 4. tome de ses Dogmes Théologiques, *eruditissimum virum:* Le Pére Dachery, dans la Préface du 5. tome de son Recueil, *virum comitate singulari ac politi-*

litiori literatura, multarumque rerum ſcientia clariſſimum: Et M. Huet, dans ſes Prolégomenes ſur Origéne, *virum eruditione & ingenio florentiſſimum.* Je devois ce Recueil d'éloges au mérite de M. Voſſius. Je le finirai par la Lettre que lui écrivit M. Colbert, cet incomparable Miniſtre, en lui envoiant une penſion de ſa Majeſté.

MONSIEUR,

QUOY que le Roy ne ſoit pas vôtre Souverain, il veut neantmoins eſtre voſtre bienfaiteur, & m'a commandé de vous envoyer la Lettre de change cy jointe, comme une marque de ſon eſtime & un gage de ſa protection. Châcun ſçait que vous ſuivez dignement l'exemple du fameux Voſſius vôtre Pére, & qu'ayant receu de luy un nom qu'il a rendu illuſtre par ſes Eſcrits, vous en conſervez la gloire par les voſtres. Ces choſes eſtant connues de ſa Majeſté, elle ſe porte avec plaiſir à gratifier

gratifier vostre mérite, & j'ai d'autant plus de joye qu'elle m'ayt donné ordre de vous le faire sçavoir, que je puis me servir de cette occasion pour vous asseurer que je suis.

MONSIEUR

A Paris le 21. Juin 1663.

Vostre trés humble & trés affectionné Serviteur
COLBERT.

Outre le Pomponius Méla de M. Vossius, ses principaux Ouvrages sont, Catulle, l'Apologie pour la Version des Septante, & le Traité *de Poëmatum cantu & viribus Rhythmi*, qui est celuy de tous ses Livres qui luy plaisoit le plus.

Mémoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantôme, en neuf volumes in douze.

IL n'y a rien de plus agréable que la lecture de certains Historiens qu'on peut appeller du Cabinet; qui nous font voir les Rois & les Princes dans leur vie privée, &, pour ainsi dire en deshabillé. Tels sont, le Duc de Sully dans ses Mémoires; la Reine Marguerite dans les siens; Dampmartin, Procureur Général du Duc d'Alençon, la Neuville & Sorel dans un Livre qui a pour titre, *la Fortune de la Cour*; L'Estoille, Audiencier à la Chancellerie de Paris, dans son Journal de Henry troisiesme; De Mergey, Gentilhomme de Champagne, dans ses Mémoires, publiez par Nicolas Camusat; Madame de Mazarin dans les siens; Hubert Thomas dans l'Histoire de Frederic 2. Electeur Palatin; L'Autheur des Amours de Henry le Grand; & Bran-

tôme

tôme dans ses Mémoires. Nous avons de ce dernier neuf volumes, où sont naïvement dépeintes les humeurs & les actions de plusieurs grands Capitaines & de plusieurs Femmes illustres du Siecle passé. C'est dommage qu'ils ayent esté imprimez avec tant de fautes; & que l'on ait pris si peu de soin d'un Ouvrage où se trouvent tant de choses particulieres; Comme j'ai lû ces Mémoires fort exactement, je me suis aperçû d'une lacune considérable à la page 324. du troisiesme tome; où il faut nécessairement que manque la Vie de M. de Tavannes, que Brantôme au quatriesme volume de ces Mémoires page 230. dit qu'il a écrite. C'est ce que l'on reconnoistra aisément, si l'on se donne la peine de lire avec attention toute cette page 324. où il n'y a aucune liaison de ce qui précéde avec ce qui suit. J'ai aussi remarqué que Brantôme se trompe au premier volume de ses Hommes Illustres Etrangers, page 279. où parlant du Comte Palatin Philippe, il dit qu'il laissa un Fils aprés lui. Ce Comte Palatin, qui mourut à Heydelberg âgé de 44. ans, ne laissa point d'Enfans. Celui que Brantôme

croit

croit estre son Fils, c'est Fréderic troisiesme Electeur Palatin, zélé Protestant, fils de Jean 2. Comte Palatin, & Pére de Loüis qui lui succéda, & du Prince Casimir. Au quatriesme tome de ces Mémoires, dans la Vie de Charles 9. Brantôme dit que ce Roi tenoit que contre les rebelles c'estoit cruauté que d'estre humain, & humanité d'estre cruel: Qui est un trait tiré des Sermons de Corneille Muis, Evesque de Bitonte, dont j'ai déja parlé. D'Aubigné dans son Histoire, tome second, livre premier, chapitre 4. *La Reine*, dit-il, *pour encourager le Roy, dit, Vaut-il pas mieux deschirer ces membres pourris que le sein de l'Eglise? Elle acheva par un trait pris aux Sermons de l'Evesque de Bitonte en le citant, che pieta lor ser crudele, che crudelta lor ser pietosa.* Avant Brantôme, si je ne me trompe, le Baron de Forquevaux avoit commencé un Recueil de Vies d'Hommes de guerre, qui a esté imprimé.

Histoire des Comtes de Poitou par Besly, publiée par Monsieur son fils, & imprimée à Paris l'an 1647. fol.

FOntenay, petite Ville du Poitou, se peut dire incomparable, eu égard à tant de Savans à qui elle a donné la naissance. Tels ont esté particuliérement le Président Brisson, de qui on a dit, qu'il avoit plus écrit au milieu de ses occupations, que d'autres n'avoient lû dans leur plus grand loisir: André Tiraqueau, personnage d'une vaste litérature: François Viéte, le premier Mathématicien de son tems: Nicolas Rapin, Poëte célébre: Et pour n'en nommer pas davantage, Jean Besly, Avocat du Roy, extraordinairement versé dans les Antiquitez de France. Cette grande connoissance de nos Antiquitez, éclate principalement dans l'Histoire des Comtes de Poitou, que Monsieur son fils nous a donnée avec d'autres Piéces. A quoi il pouvoit ajoûter les Commentaires que Mon-

Monſieur ſon Pére fit en ſa jeuneſſe ſur les Hymnes de Ronſard; quelques Mémoires que poſſédoit M. du Puy, alléguez Manuſcrits par M. Ménage dans ſes Origines de la Langue Françoiſe, page 314. 381. & 660; une Chronique des Eveſques de Poitiers inſérée dans la France Chreſtienne de Mrs. de Ste Marthe; un beau Fragment d'une Lettre à André du Cheſne, écrite de Fontenay le 26. Juin 1617. que celui-ci a mis à la teſte des Oeuvres d'Alain Chartier qu'il a commentées; une autre Lettre, fort travaillée, écrite à M. l'Eveſque de Poitiers. (touchant une Inſcription de l'Egliſe Cathédrale de la même Ville) inſérée dans les Annales de Bouchet, imprimée à Poitiers l'an 1644. une Préface *ad Petri Tudebodi Sacerdotis Sivracenſis Hiſtoriam de Hieroſolymitano Itinere*, qui eſt dans le quatriéme tome des Hiſtoriens de France de du Cheſne; un Sonnet ſur l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France de Meſſieurs de Ste Marthe, & des Vers à la loüange de Rapin. Monſieur Beſly eſt loüé par M. Bignon en pluſieurs lieux de ſes Notes ſur les Formules de Marculfe & ſur

la

la Loy Salique ; par du Chesne dans son Histoire de Bourgogne ; par Messieurs de Ste Marthe au commencement de l'Histoire Généalogique de la Maison de France ; par le Pére Labbe dans sa Bibliothéque de Manuscrits ; par M. de Roye dans la Vie de Bérenger, par Blanchard dans les Eloges des Présidens ; où il dit que M. Besly épousa Catherine Brisson ; par M. de Marca dans son Histoire de Bearn ; par du Pin Pager, qui lui écrit une fois dans ses Lettres ; & par plusieurs autres.

Dissertatio de Cœnæ administratione ubi Pastores non sunt, & an semper communicandum per Symbola, Amstelodami 1638. 8.

L'Autheur de cette Dissertation est Hugues Grotius. Ce que semblent n'avoir pas sû le Cardinal Bona dans ses Liturgiques, livre 2. c. 8. sect. 4. & Selden dans son *Uxor Ebraica* page 295. Cette Dissertation a deux parties : Dans la premiere, Grotius prouve par un passage

ſage de Tertullien dans ſon Exhortation à la Chaſteté, que les Chrétiens peuvent conſacrer le pain & le vin de l'Euchariſtie, lors qu'il n'y a point de Paſteurs; prenant le mot *offerre*, dont ſe ſert Tertullien, au même ſens que fait le même Pére dans ſon Traité *de Virginibus velandis*, quand il dit, *Non permittitur mulieri in Eccleſia loqui, ſed nec docere, nec tingere, nec offerre.* Voiez Grotius dans ſes Lettres page 240. & Saumaiſe dans les ſiennes, page 42. & dans ſon Livre de la Tranſſubſtantiation, qu'il a publié ſous le nom de Simplicius Verinus, p. 469. Dans la ſeconde partie, Grotius prouve par l'exemple & par l'authorité de S. Chryſoſtome, (& non pas de Tertullien, comme l'écrit mal Saumaiſe, dans ſa Lettre à un de ſes Amis, touchant le dernier Ouvrage de Grotius contre Rivet, page 20.) qu'il n'eſt pas toûjours néceſſaire de communier. Le Pére Petau, Jéſuite, frére du Pére Pétau Chartreux, a refuté la Diſſertation de Grotius, dans une autre adreſſée à feu M. Seguier, Chancelier de France. A propos de quoi, je remarquerai que Saumaiſe, dans la Lettre que j'ai alleguée, impoſe à Grotius,

lui

lui faisant dire, *se à Petavio meritò refutatum.* Voici les paroles de Grotius dans son dernier Livre contre Rivet: *Libellum illum, cui vir reverendus D. Petavius respondit, meritò pro suo non agnoscit Grotius; nam & addita sunt quæ nec Grotius scripsit nec probat; & quæ ab ipso congesta erant, eo erant tempore congesta, quo disputatio ista calebat inter Reverendissimum Episcopum Aurelianensem*, (c'est Gabriel de l'Aubespine, frere du Garde des Seaux, & du Gouverneur de Breda) *& virum amplissimum Nicolaum Rigaltium, non animo quicquam defendendi, sed inquirendi eruditorum sententias.* La Dissertation de Grotius a esté mise dans les Opuscules Théologiques, imprimez depuis peu à Amsterdam. Estant à Oxfort il y a quelques mois, j'oüis une Leçon du Docteur Jane, Professeur en Théologie, dans laquelle il refuta doctement à son ordinaire, la Dissertation de Grotius & celle du Pére Pétau. Depuis, M. Dodwel, qui n'est pas moins célébre par sa pieté que par son savoir, a fait imprimer de belles Dissertations sur le même sujet.

Quinti Curtii Rufi Historiæ, Lugduni apud Paulum Frellon 1615. 12.

CEtte édition de Quinte-Curce, qui est peu connuë, a ceci de particulier, qu'outre les Suplémens ordinaires, atribuez à Christophle Bruno, Moine de Baviére, elle en a d'autres copiez sur un Manuscrit de la Bibliothéque de Saint Victor, par Jean Masson, Archidiacre de Bayeux, qui nous a donné les Epitres de Gerbert, de Jean de Salisbury, & d'Estienne Evesque de Tournay, frére de Papire Masson, assez connu parmi les Savans. Ces Suplémens, dont les deux Masson n'ont point découvert l'Autheur, sont de François Pétrarque, si nous en croions Scaliger dans les seconds Scaligérana : *In Bibliotheca S. Victoris*, dit-il, *primus liber Q. Curtii erat, sed deprehendi esse compositum à Petrarcha.* Quintianus Stoa, au raport du Pére Possevin dans sa Bibliothéque Choisie, & du Pére Gourdon dans sa Chronologie, a aussi fait

fait des Suplémens de Q. Curce ; & long-tems depuis, Freinshémius, gendre de Berneggérus. Les Suplémens de Freinshémius ont esté traduits en François par M. du Ryer, & mis à la teste du célebre Quinte-Curce de M. de Vaugelas.

Grotii Epistolæ, Amstelodami 1687. fol.

IN omnibus suis Lucubrationibus magnus fuit Hugo Grotius; sed in Epistolis, uti & in Carminibus, incomparabilis ac divinus; dit excellemment M. Sarrau dans la Préface de la premiere édition de ces Lettres. En effet Hugues Grotius paraist grand Critique, dans son Martianus Capella, dans son Aratus, dans son Stobée, & dans ses Notes sur Lucain & sur Tacite : Grand Jurisconsulte, dans ses Traitez de Droit écrits en Flaman, & dans un Livre qui a pour titre, *Sparsio Florum ad Jus Justinianæum*: Grand Traducteur, dans l'Histoire des Gots & des Vandales de Procope : Grand Historien, dans sa Dissertation de

l'antiquité de la République de Hollande, & dans son Histoire de Flandre : Grand Politique, dans son Livre *de Jure Belli & Pacis* : Et grand Théologien, dans son Traité du Pouvoir des Souverains dans la Religion, dans celui qu'il a fait contre Socin, dans celui de la Vérité de la Religion Chrétienne, & dans ses Observations sur l'Ecriture. Mais quelques beaux que soyent ces Ouvrages, il faut pourtant avouër que les Lettres & les Poësies de Grotius sont fort au dessus; & que s'il paraist grand dans ceux là, dans celles-ci il est incomparable. Ce qui fait mon étonnement est qu'il ait écrit tant de Lettres, & fait tant de Vers, & que tout soit cependant d'une égale force ; c'est à dire que tout se ressente du puissant & divin génie dont ce grand Homme estoit animé.

Pa. P. de Epocha annorum Incarnationis Christi, de Indictionibus, & variis ab annis Christi supputandi modis, Paris. 1604. 4.

PA. P. c'est Paul Pétau, Conseiller au Parlement de Paris; de qui nous avons aussi une Dissertation touchant l'Historien Nithard, (au second Volume des Historiens de France de du Chesne) & un Choix des plus rares Piéces de son Cabinet, que feu M. de Peiresc estimoit infiniment. Le Pere Labbe *in Bibliotheca Nummaria* parle en peu de mots de ces trois Ouvrages: *Paulus Petavius*, dit-il, *Aurelianensis, veterum nummorum γνώρισμα publicavit Parisiis Anno* 1610. 4. *Illud mihi vir clarissimus Alexander Petavius, ejus filius, idemque Senator Parisiensis eruditissimus atque humanissimus dono dedit, cum ejusdem authoris antiquariæ supellectilis portiuncula eodem anno eademque in urbe in æs incisa; nec non Syntagmate de Nithardo Comite Caroli M. ex filia nepo-*

te anno 1613. *ac Dissertatione de Epocha annorum Incarnationis Christi.* Ce M. Pétau possedoit quantité de bons Manuscrits, qui furent vendus pour la plus part à la Reine de Suéde, dans la Bibliothéque de laquelle ils se voyent encore aujourd'huy. Le Cardinal Bona dans ses Liturgiques en cite un ancien Missel de l'Eglise Gallicane; dont il rapporte de si beaux Fragmens, qu'ils ont fait souhaiter à bien des gens l'édition de l'Ouvrage entier, qui a enfin esté publié à Rome par un Clerc Régulier nommé Thomasius, & depuis par le Pére Mabillon. M. Pétau estoit Cousin de Jaques Bongars, savant homme & grand Politique, qui mourut à Berne en Suisse l'an 1612. & qui estoit aussi d'Orleans, comme le justifie Jean Geofroy, Marchand de la même Ville, dans son Voiage Manuscrit, fait l'an 1571. *Sera pour memoire*, dit-il, *que je trouvé à Strasbourg Jean le Normant, Orasse de Mondoré & Jaques Bongars, Enfans d'Orleans, avec Maistre Christien Martin leur Precepteur, de nation Flamande, lequel tenoit la Confession des Anabaptistes, homme trés docte & paisible.* Nous avons de M. Bongars un Recueil d'Histoi-

d'Hiſtoriens de la Guerre Sainte, un Juſtin, dont la meilleure édition eſt de 1610. un Volume de Lettres à Joachin Camérarius, Médecin de Nuremberg, un autre à George Michel Lingelsheim, Conſeiller de l'Electeur Palatin, & quelques Lettres à M. de Sully & à Scaliger. Les Lettres de Bongars à Camerarius ont eſté depuis peu, traduites en François, pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin, mais tronquées en quelques endroits. Meſſieurs Pétau & Bongars ſont ſi connus dans la Republique des Lettres, que l'on feroit un juſte Volume des éloges qu'on leur a donnez.

Hiſpaniæ Bibliothéca, tomis tribus diſtincta, Francof. 1608. 4.

M. Sandius dans ſes Notes ſur les Hiſtoriens Latins de Voſſius page 11. ſemble n'avoir pas ſû qui eſtoit l'Autheur de cette Bibliothéque. Il ne trouvera donc pas mauvais que je lui découvre, que c'eſt le Pére André Schottus, Jéſuite, qui s'eſt caché ſous ces deux

premieres lettres de son nom A. S. qui se voyent à la fin de l'Epitre; comme me l'a apris le R. Pére Jacob de S. Charles, Religieux Carme, & Aumonier du Roi, à qui je suis obligé de plusieurs autres choses.

Poëmata & Epigrammata Vetera cum Notis, Paris. 1590. 12.

NOus devons ce Recueil d'Epigrammes au docte Pierre Pithou, dont les Opuscules ont esté publiez à Paris l'an 1609 par Charles Labbé, qui n'a pas manqué d'y inserer les Notes qui sont à la fin de ce Recueil. Avant Pithou, Ptolomée Flavius, au chapitre 95. de ses Observations, dit qu'il avoit fait un Corps d'anciennes Epigrammes Latines. Mais cet Ouvrage n'a jamais paru. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 187. parle d'un ancien Recueil d'Epigrammes Latines Manuscrit, qui lui avoit esté presté par un savant homme nommé Jean Lacournay. Je m'étonne que le R. P. Vavasseur n'ait point fait

fait mention de ces deux derniers Recueils, dans son Traité de l'Epigramme. J'avertirai ici en passant cet excellent Pére, sur ce qu'il semble estre surpris dans ce même Traité page 202 que Henri Estienne ait rendu le dernier distique d'une Epigramme Gréque de l'Anthologie, par cinquante distiques Latins tout diférens; Je l'avertirai, di-je, que le même Henri Estienne dans un choix d'Epigrammes Gréques imprimé l'an 1570. a rendu le même distique par cent-quatre distiques Latins.

Historia Archiepiscoporum Cantuariensium Lond. 1572. fol.

CAmbden en quelque endroit de sa Bretagne, & plusieurs autres aprés luy, attribuent cette Histoire à Matthieu Parker Archévesque de Cantorbery, dont le Tombeau se voit dans la Chapelle, de Lambeth. Mais la verité est que l'autheur de la premiere partie de cette Histoire, qui contient les Antiquitez, est D. Arkworth, comme nous l'apprend le

docte Ussérius dans son Traité de la Succession des Eglises Chrestiennes pag. 34. de l'édition in folio. L'Autheur de la seconde partie, qui comprend les vies des Archevesques, c'est Jean Joussélin, Secrétaire de Matthieu Parker, comme le remarque Ussérius à la même page que nous venons de citer. Tout ce que l'Archevesque Parker, a contribué, a esté l'ordre qu'il donna à son Secrétaire de travailler à cette Histoire, & la communication de plusieurs mémoires, dont celui-ci s'est utilement servy. Monseigneur l'Archévesque de Cantorbery, mon trés honoré Maistre, m'a fait voir dans sa Bibliothéque un exemplaire de cette Histoire, où estoyent insérées plusieurs pieces Manuscrites pour une autre édition. A la fin de cet Exemplaire je remarquay la Vie de l'Archévesque Parker, qui n'est pas dans l'Edition de Hanaw, faite l'an 1605. Les Anglois n'ont eu jusqu'ici d'autre Historien de leurs Evesques que Fr. Godwin Evesque de Landaf, dont l'Ouvrage parut l'an 1616. in quarto, avec des additions en quelques Exemplaires qui vont jusqu'à l'an 1619. Mais cette Histoire est trop superficielle pour s'en pou-

voir

voir contenter; c'eſt ce qui a obligé le docte & laborieux M. Wharton à nous en donner une autre plus étenduë, dont il y a déja deux Volumes imprimez. L'Eveſque Godwin a auſſi publié les Annales d'Henry 8. d'Edoüard 6. & de Marie, où il n'a point mis ſon nom. Elles ont eſté traduites en François.

Voſſii Harmonia Evangelica, Amſtel. 1656. 4.

CEtte Harmonie ſeroit trés utile, ſi elle eſtoit achevée ; mais elle mérite plûtoſt d'eſtre miſe au rang des Ouvrages ébauchez du grand Voſſius, que parmi ceux auxquels il avoit mis la derniere main. C'eſt ce que prouvent clairement quantité de fautes qui s'y rencontrent, que j'ay toutes corrigées dans mon exemplaire; mais que je ne prétens point raporter ici. Je me contenterai de remarquer que Voſſius à la page 269. de cette Harmonie ſemble avoir creu que la Croix de S. André fuſt faite comme la Croix Bourguignonne ; c'eſt à dire en

forme d'étoile ayant plusieurs rayons, qui s'entrerencontrent tous sur le poinct du milieu. Contre ce qu'en ont écrit Juste Lipse, l'un de nos plus ingénieux Critiques, au premier livre de la Croix ch. 7. & Molanus, Théologien de Louvain, au 3. livre de son Histoire des Images chapitre 51. où ils prouvent que la Croix de S. André n'estoit pas autrement faite que celle de nôtre Seigneur.

Catalogus Græcorum Codicum Bibliothecæ Augustanæ, Augustæ Vindel. 1595. 4.

NOus n'avons point de Catalogue de Manuscrits, plus docte ni mieux digéré que l'est celui-ci. Aussi a-t-il esté dressé par David Hœschélius, ce célébre Bibliothécaire d'Ausbourg, où les Savans ne passoient jamais sans rendre hommage à la Bibliothéque & à celui qui en avoit la direction. Ecoutons M. Esprinchard Sieur du Plomb dans ses Voyages Manuscrits, fait l'an 1598.

Nous

Nous allaſmes voir à Ausbourg au College de S. Anne la magnifique Bibliothéque de la Ville, qu'on eſtime eſtre une des premieres de l'Europe, pour le grand nombre des livres rares, & ſur tout Grecs, qui s'y trouvent. David Hœſchelius, homme trés docte, qui en eſt Bibliothécaire, & Principal du Collége, nous la monſtra. Et M. de Couvrelles dans ſes Voyages, auſſi Manuſcrits, l'an 1609. *Je ne dois pas oublier qu'à Ausbourg il y a une belle Bibliothéque, fournie de pluſieurs bons livres, & entr'autres de Manuſcrits Grecs, qui me furent monſtrez fort particulierement par le docte Hœſchelius.* M. de Mauſſac, paſſant à Ausbourg, ne manqua pas auſſi de voir cette Bibliothéque, & en même tems ſon Bibliothécaire; qui lui preſta, comme il nous le dit dans ſon Harpocration, le Catalogue des Manuſcrits du Vatican, celuy de la Bibliothéque de l'Empéreur, & ceux de la Bibliothéque d'Ausbourg, de Baviere, de S. Marc de Veniſe, & de S. Laurent de Florence. Nous devons à Hœſchélius divers Autheurs Grecs, qu'il a fait imprimer avec de petites Notes, où il ne met jamais rien de ſuperflu. Il y a auſſi des Notes de lui parmi celles de Sé-

bérus sur Pollux, dans celles de Pantin sur les Adages d'Apostolius, & ailleurs. Il a augmenté de plus de la moitié les Synonymes Grecs de Rulandus. M. Grævius sur Hesiode page 97. dit qu'il garde une de ses Lettres à Meursius. Il écrivoit frequemment à un Evesque Grec nommé Maximus Margunius, de qui M. de Thou fait l'Eloge dans son Histoire sur l'an 1602 Ce Margunius a fait des Hymnes Grecs qui sont imprimez; & a écrit dans la même langue un Livre contre les Jésuites, & un autre contre les Cordeliers. Il y a aussi de lui des Notes sur quelques Liturgies, citées par Casaubon dans ses Lettres, page 768. de l'édition de Gronovius. Il mourut à Venise, & donna en mourant sa Bibliothéque aux Moines Grecs de Candie, parce que Candie estoit son païs. Hœschélius, qui estoit Luthérien de Religion, nâquit à Ausbourg l'an 1556. & y mourut l'an 1617.

Seldenus de DIIS *Syris, Lugd. Bat.* 1629. 8.

DE tous les Ouvrages de Selden, voici à mon avis le plus agréable, & le plus utile. Aussi a-t-il esté imprimé trois ou quatre fois; depuis peu même M. Beyer l'a fait r'imprimer, avec des Notes fort amples, mais qui ne nous aprénent rien de nouveau. Gérard Vossius l'a si fort gousté, qu'il l'a presque tout inséré dans sa Théologie Payenne, où il louë par tout son Autheur. Selden n'en a pas ainsi usé, dans une des Préfaces de son Livre, à l'égard de Scaliger, dont il raporte l'exposition sur un passage difficile de S. Paul dans sa premiere aux Corinthiens, chapitre 4. verset 9. sans nommer du tout Scaliger. Voyez les Notes de ce grand homme sur Manile, page 417. de la seconde édition & vous serez surpris que Selden, cet Oracle de l'Angleterre, ait esté capable de ce larcin. M. Casaubon le fils, Chanoine de Cantorbéry, dédie à Selden ses Notes sur les Pensées de l'Empereur Antonin, &

Jean Gravius, Professeur en Astronomie à Oxfort, sa Dissertation Angloise *de pede & denario Romano.* Selden est loüé par tant de gens, que je ne suis pas résolu de produire ici leurs témoignages. Je raporteray seulement celui de Loüis du Moulin, Médecin de Londres, dans son Apologie *ad Renatum Verdaum*, qui est André Rivet: *Tantum abest*, dit il, *ut me nostrorum φιλαυτία ceperit, ut facile concesserim, imò ultrò agnoverim, Galliam nostram vix habere Seldeno in suo genere eruditionis superiorem; at Usserio Archiepiscopo Armachano ne parem quidem.* Par où l'on void qu'encore que M. du Moulin loüe fort Selden, il le met pourtant au dessous de l'Archevesque Ussérius. En quoi je ne suis pas de son sentiment. Selden mourut l'an 1654. âgé de 70. ans, & fut enterré à Londres dans l'Eglise du Temple, où le savant Ussérius fit son Oraison funébre, qui n'a point esté imprimée.

Novum Testamentum Græcum, Parisſ. apud Colinæum 1534. 8. *ibidem apud Rob. Stephanum* 1549. 12. *Genevæ apud Joh. Criſpinum* 1553. 12. *Antuerpiæ apud Plantinum* 1574. 16. *Genevæ apud Euſtath. Vignon* 1587. 12.

CES cinq éditions du Nouveau Teſtament ſont aſſez rares. La premiére a ceci de particulier, qu'elle eſt conforme à la Vulgate en pluſieurs endroits, même où la leçon de la Vulgate eſt vicieuſe, comme en S. Jaques, chapitre 3. verſet 5. Caſtalion dans la Défenſe de ſa Traduction de la Bible recommande cette édition; Béze au contraire dans ſa Réponſe à Caſtalion n'en fait pas grand cas: *Colinæi exemplar*, dit-il, *non magni facio, quoniam reſcivi multa fuiſſe in eo à quodam alioqui Græcæ linguæ doctiſſimo ex ſolis conjecturis emendata.* Il la ſuit pourtant dans ſes Notes ſur le verſet 18. du 2. chapitre de S. Jaques. L'édition de Robert

Robert Eſtienne eſt recommandable par la beauté de ſon caractére, & pour n'avoir pas une ſeule faute. L'édition de Génève de 53. l'eſt auſſi par la beauté de ſon caractere, qui égale celui de Robert Eſtienne, & pour avoir eſté faite par Jean Creſpin, ſavant homme, qui d'Avocat ſe fit Imprimeur. Pour l'édition d'Anvers, bien qu'elle ne réponde pas quant au caractere à la beauté des autres éditions de Plantin, elle eſt pourtant conſidérable à cauſe du Privilége du Roy d'Eſpagne, qui eſt à la fin. L'édition de Génève de Vignon, n'eſt eſtimée qu'à cauſe des Notes de Caſaubon ſur les Evangiles & ſur les Actes; celles qu'il a faites ſur les Epitres, ne ſe trouvant que dans les Critiques de Londres.

Ariſtophanis Comœdiæ Græcè & Latinè, cum Scholiis Græcis à Marco Muſuro collectis, & Notis Florentis Chriſtiani & aliorum, Aureliæ Allobrogum 1608. *fol.*

CEtte édition d'Ariſtophane eſt fort décriée par Claude Chreſtien, fils de

de Florent, dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 10. Septembre 1608. *Je n'ose* dit-il, *vous parler de l'Aristophane, que vous avez veu je m'asseure premier que nous; car l'Ouvrage en est si laid que je ne le puis avoüer pour parent. Le mal est arrivé de l'avoir envoyé hors d'icy, & en Ville où ils ne croyent aujourd'huy que leur teste. Ils ont mesprisé l'ordre que je leur avois envoyé, ont retranché plusieurs choses de mon Pére, l'Epitre même à M. de Thou sur l'Irene*, (imprimée à Paris l'an 1589. in octavo avec cette Epitre) *& y en ont mis de gens qui n'ont du tout rien contribué à l'Oeuvre; puis ont tellement meslé ce que je leur avois baillé, qu'il semble que leur dessein ait esté plûtost de l'estouffer, que de luy faire voir le jour.* Quelque décri que Claude Chrestien face de cette édition d'Aristophane, personne ne s'est pourtant encore avisé de nous en donner une meilleure. Ainsi nonobstant tous ses defauts nous ne devons pas laisser d'en faire estat; quand ce ne seroit qu'à cause des Notes de Florent Chrestien, qui estoit un si beau génie, & qui savoit toutes les finesses de la langue Gréque. Son nom entier est *Quintus Septimius Florens Christianus.* Il se nommoit

Quintus, parce qu'il estoit le cinquiéme de sa famille, & *Septimius*, pour estre venu à sept mois. Voici de jolis Vers où il nous découvre lui même ce mystére:

Ne quis miretur prænomina nostra: nempe Quintum est
Enixa mater, Septimoquemense.
Quod si lingua fuisset ter mea Tulliana, possem
Tertullianus esse Christianus.
Verùm ter valeat mihi Tullius atque Tullianus,
Dum Christiani floreant stolones.

Outre ces Notes sur Aristophane, Florent Chrestien a fait plusieurs autres Ouvrages, dont le Catalogue se void dans une Lettre de Claude Chrestien à Scaliger, & à la fin du Traité de Casaubon *de Satyrica Græcorum Poësi.* Il a aussi écrit contre Ronsard sous le nom de François de la Baronnie; ce que n'a pas sû la Croix du Maine dans sa Bibliothéque, page 88. J'ai dans mon Cabinet un Exemplaire de ses Epigrammes traduites du Grec de l'Anthologie, au devant duquel Salomon Certon, Secrétaire du Roi, qui a mis en

en Vers François l'Odyssée d'Homére, a écrit de sa main les Vers suivants :

Nectare sic plenos per prata virentia flores
Mella quibus condat sedula carpit apis.
Floreat æternum Florens meus : En, sua nulla
Florea serta virent interitura die.
Græcia quos dederat primos hîc perdit honores.
Quod Latium cepit floret utrumque decus.

S. CERTON.

J'ai parmi mes papiers plusieurs Lettres Manuscrites de Florent Chrestien & de Guillaume Chrestien son Pére à François Béraud, dont je garde les Poëmes Grecs & Latins Manuscrits) fils de Nicolas Béraud, si estimé d'Erasme, & des autres savans hommes de ce tems là.

Concordantiæ Græcæ 70. Interpretum, authore Conrado Kirchero, Francof. 1607. 4. 2. vol.

Concordantiæ Græcæ Novi Testamenti, authore Erasmo Schmidio, Wittembergæ 1638. folio.

CEs deux Concordances sont si nécessaires pour l'intelligence du stile des Septante & de celui du Nouveau Testament, qui est le même que celui des Septante, qu'il n'y a point de Commentaires dont on puisse tirer tant d'utilité. Avant Schmidius, Henry Estienne avoit fait imprimer des Concordances Gréques du Nouveau Testament, mais défectueuses en plusieurs endroits. Outre les Concordances des Septante, il y a aussi de Kircher un Traité touchant l'usage de ces Concordances, imprimé à Wittemberg l'an 1622. in quarto.

Novum Testamentum Bezæ, cum notis Joachimi Camerarii, Cantabrigiæ 1642. folio.

DE tant d'éditions qui se sont faites du Nouveau Testament de Béze, voici la meilleure. A laquelle on a eu raison d'ajoûter les Notes de Joachin Camérarius, le Phénix de l'Allemagne, qui avoient esté imprimées à Lipsic l'an 1572. in quarto, mais qui estoyent devenues extrémement rares. Scaliger dans les seconds Scaligérana, parlant de Camérarius, dit que Béze ne cite point ses Annotations sur le Nouveau Testament; ce qui n'est pas véritable. Voyez Béze sur S. Matthieu, chapitre 26. verset 15. Aprés les Notes de Béze, ou Besze comme il signoit ordinairement, nous n'avons rien de lui de plus agréable que ses Eloges des Hommes Illustres, & ses premiéres Poësies Latines, imprimées à Paris l'an 1548. où l'on void son Portrait, avec une longue barbe, quoi qu'il n'eust alors que vingt-neuf ans, & une Couronne

de laurier à la main, avec ce Distique au dessous :

Vos docti docta præcingite tempora
lauro :
Mi satis est illam vel tetigisse manu.

Que feu mon Pére a ainsi tourné :

Vous Doctes ceignez vous le front
D'un beau laurier fait en couronne :
C'est assez qu'Apollon me donne
D'en toucher seulement le rond.

Estienne Pasquier au 7. livre de ses Recherches de la France, chapitre 11. parle fort au long des Vers de Béze, qui a passé pour un des meilleurs Poëtes de son tems.

Laurentiæ Strozziæ Monialis Hymni, Lutetiæ 1601. 8.

CEtte illustre Religieuse ne viendra pas mal à la suite des Sœurs de Bilibaldus Pirkeymerus, dont nous avons parlé ci-dessus. Comme elle n'estoit pas

moins savante qu'elles, elle n'a pas eu aussi moins de reputation. Voici l'éloge qu'en fait M. de Thou dans son Histoire, sur l'année 1591. *Meruit & sive moribus, sive eruditionis in hoc sexu raræ præstantiâ, ut quanquam latere voluerit, testimonio nostro innotescat, & plerisque fœminis, quæ seu jactatione populari sive præstigiis hodie tantam famam meruerunt, præferatur, Laurentia Strozzia Zachariæ F. Kyriaci a nobis perhonorificè loco suo commemorati Soror, quæ cùm vitam religiosam septennis vovisset, & Sandominicano sodalitio Prati in Etruria in Cœnobio S. Nicolai nomen dedisset, Græcam Latinamque linguam in illa solitudine apprimè didicit, & hymnos Latinos in cunctos festos dies juxta Ecclesiæ Rom. usum, & Horatii imitatione felicitate mira panxit, in devotæ vitæ exercitiis ac studiis quam diu licuit assidua, ac tandem ex purpurata febre anno ætatis 77. in cella sua ad Beatorum sedes migravit.* Elle n'est pas moins loüée par M. de Brantôme, à la fin du second volume de ses Hommes Illustres Etrangers: *Monsieur le Maréchal Strozzi*, dit-il, *eut une Sœur Religieuse, & Abbesse d'une Abbaye en Italie, tres honneste Dame, tres sçavante és Lettres divines*

& humaines, & sur tout en Poesie Latine. Elle fit en Vers Latins plusieurs beaux Hymnes & Cantiques spirituels, qui se sont chantez autrefois aux Eglises d'Italie, par grand' admiration & devotion: encore ay-je ouy dire qu'ils se chantent en aucunes Eglises. Estant à Paris il y a quelques années, le R. P. Jacob de S. Charles, Religieux Carme, me fit voir sa Bibliothéque des Femmes, écrite en Latin. Mais je ne me souviens pas précisément, s'il y parle de cette savante Religieuse. Jean Vittorio Rossi, qui s'est déguisé sous les noms de Janus Nicius Erythræus, en a fait l'éloge.

F I N.







